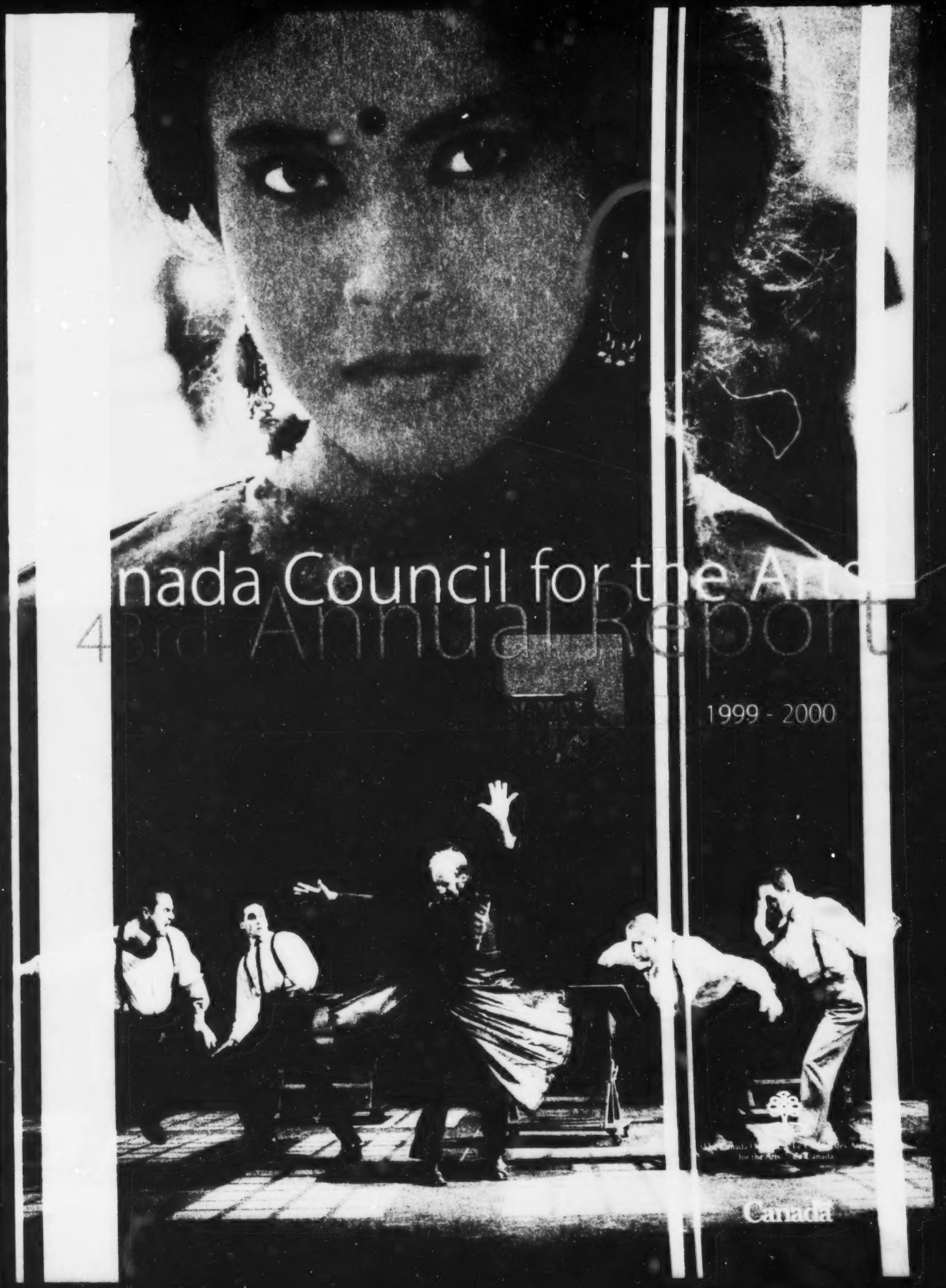

nada Council for the Ar

43rd Annual Report

1999 - 2000

Canada

Members of the Board and Senior Staff

Canada Council for the Arts

Chairman

Jean-Louis Roux, Quebec

Vice-Chairman

François Colbert, Quebec

Dean Brinton, *Nova Scotia*
Susan Ferley, *Saskatchewan*
Richard Laferrière, *Quebec*
Suzanne Rochon Burnett, *Ontario*
Nalini Stewart, *Ontario*
Riki Turofsky, *Ontario*
Max Wyman, *British Columbia*
Irving Zucker, *Ontario*

Director

Shirley L. Thomson

Senior Staff

Mark Watters, *Secretary-Treasurer, Administration Division*
Joanne Morrow, *Director, Arts Division*
Keith Kelly, *Director, Public Affairs, Research and Communications*
David A. Walden, *Secretary-General, Canadian Commission for UNESCO*
Carol Bream, *Director, Endowments and Prizes*
Victoria Henry, *Director, Art Bank*
John Goldsmith, *Head, Communications*

Arts Division

Michelle Chawla-Ghadban, *Head, Arts Services Unit*
André Courchesne, *Head, Theatre*
François Lachapelle, *Head, Visual Arts*
Joanne Larocque-Poirier, *Head, Millennium Arts Fund*
Micheline Lesage, *Head, Music*
Gordon Platt, *Head, Writing and Publishing*
David Poole, *Head, Media Arts*
Claude Schryer, *Head, Inter-Arts Office*
Anne Valois, *Head, Dance*

Sharon Fernandez, *Coordinator, Equity Office*
Viviane Gray, *Coordinator, Aboriginal Arts Office*

Administration Division

Luc Charlebois, *Head, Financial Planning*
Gwen Hoover, *Executive Secretary, Public Lending Right Commission*
Daniel Plouffe, *Head, Information Management Systems*
Allan Rix, *Acting Head, Human Resources*
William Stevenson, *Head, Finance and Administrative Services*

as of 31 March 2000

For information on cover images, see pages 12 and 4.

101-00480/

"The Canada Council was very prescient early on. Canada was one of the first countries in the world to offer support for media arts. Now there is support all over the world. The Council's insight and foresight have been a great stimulus in allowing Canadian artists to produce work and exhibit it nationally and internationally."

— Lisa Steele, media artist

Canada Council for the Arts 43rd Annual Report

The Canada Council for the Arts | Le Conseil des Arts du Canada

The Canada Council for the Arts

Role

The Canada Council for the Arts is a national arm's-length agency created by an Act of Parliament in 1957. Under the terms of the *Canada Council Act*, the object of the Council is "to foster and promote the study and enjoyment of, and the production of works in, the arts." To fulfill this mandate, the Council offers a broad range of grants and services to professional Canadian artists and arts organizations in dance, interdisciplinary work and performance art, media arts, music, theatre, visual arts and writing and publishing. The Council administers the Killam Program of scholarly awards and prizes, and offers numerous other prestigious awards, including the Governor General's Literary Awards and the Governor General's Awards in Visual and Media Arts. The Canadian Commission for UNESCO and the Public Lending Right Commission operate under the aegis of the Council.

Structure

The Council is headed by a Board consisting of 11 members who are appointed by the government. The Board, chaired by Jean-Louis Roux, meets at least four times a year. It is responsible for all policy and financial decisions as well as other matters that are implemented by a staff headed by a Director, Shirley L. Thomson, who is also appointed by the government.

The Canada Council for the Arts and its staff rely heavily on the advice of artists and arts professionals from all parts of Canada, who are consulted both individually and collectively. The Council also works in close cooperation with federal and provincial cultural agencies and departments.

Funding

The Canada Council for the Arts is funded by and reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage and is called from time to time to appear before parliamentary committees, particularly the House of Commons Standing Committee on Canadian Heritage. Its accounts are audited by the Auditor General of Canada and included in the Council's Annual Report to Parliament.

An annual grant from Parliament is the Council's main source of funds, supplemented by income from an Endowment Fund, established by Parliament in 1957. Over the years, the Canada Council has received a number of private donations and bequests, the income from which is devoted to the purposes established by the deeds of the gift.

In 1999-2000 the Council awarded some 5,000 grants to artists and arts organizations and made payments to over 12,000 authors through the Public Lending Right Commission. These grants and payments totalled $111 million.

The Canada Council for the Arts
350 Albert Street, P.O. Box 1047
Ottawa, Ontario, K1P 5V8
1-800-263-5588 or (613) 566-4414
www.canadacouncil.ca

Table of Contents

Chairman's Report 5

Director's Report 11

Report on Performance Indicators for 1999-2000 17

Highlights from the Year

- Arts Programs 40
- Endowments and Prizes 43
- Art Bank 44
- Public Lending Right Commission 45
- Canadian Commission for UNESCO 46

Financial Report 49

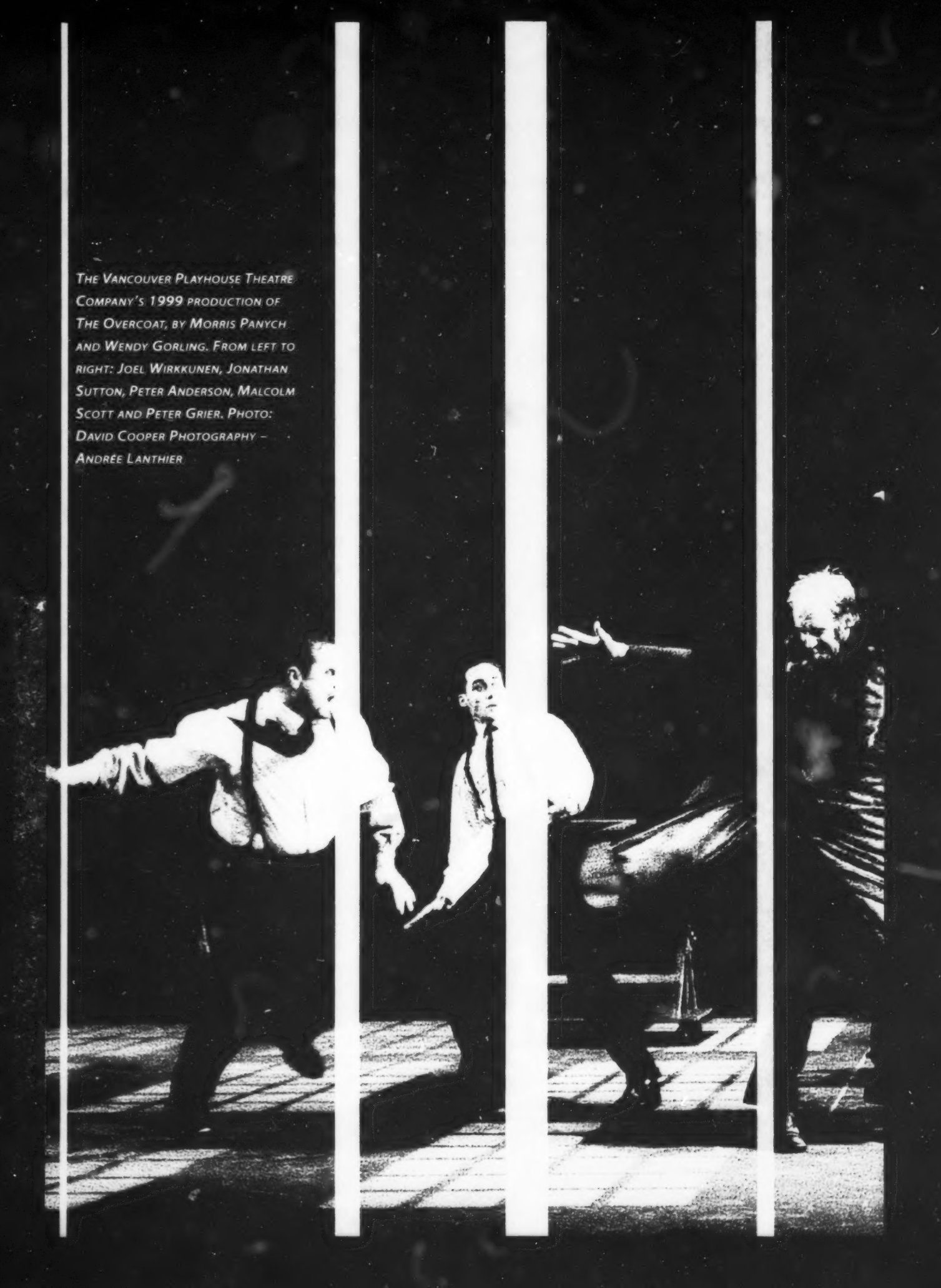

The Vancouver Playhouse Theatre Company's 1999 production of The Overcoat, by Morris Panych and Wendy Gorling. From left to right: Joel Wirkkunen, Jonathan Sutton, Peter Anderson, Malcolm Scott and Peter Grier. Photo: David Cooper Photography – Andrée Lanthier

An openness to the future

Chairman's Report

Jean-Louis Roux

On the whole it may be said that, in 1999-2000, the Canada Council experienced a period of stabilization and the beginnings of a new period of growth. The years of budgetary restraint and cutbacks, painful and harsh as they were, seem to be at an end – at least for the time being – and the Council can look forward to the immediate future with serenity and confidence. To a large extent this is due to the determination and courage of former Chairperson Donna Scott, former Director Roch Carrier, and the entire Council staff for their success in leading the organization through the dark period between 1993 and 1998.

The first sign of recovery was seen a little over two years ago, when the government announced an annual grant of $25 million to the Canada Council for a five-year period. The satisfaction felt by this good news was somewhat muted, however, by its temporary nature. Since five years go by quickly, we contemplated the arrival of the year 2002 with apprehension.

But last January a soon-to-be-confirmed rumour made the rounds to the effect that this amount would henceforth be added to our annual parliamentary appropriation. Good fortune smiled again when the budget for the 2000-2001 fiscal year was tabled and the Minister of Finance revealed that the Canada Council would henceforth be given an additional $10 million, to be added to the annual appropriation. In less than three years, then, our organization saw its appropriation increased by nearly 35%. This new economic health is due in no small measure to the invaluable work of the current Director, Shirley Thomson, whom I warmly salute.

The arts community can only rejoice at this exceptional good fortune – not just because it will allow the Council to better fulfil its mandate, but also because of what it means at the political and social level. The government in effect has given the Canada Council a clear vote of confidence, underscoring the sound management and administration of its affairs. We are grateful to the government, particularly to the Minister of Canadian Heritage, the Hon. Sheila Copps. Beyond this mark of approval, these increases show the fundamental importance accorded by the government to public funding for the arts and their fundamental role in the daily lives of Canadians.

Encouraged by such support, the Canada Council is embarking on a course that will broaden the scope of its activities. One example of this is the Outreach Program in which the Council encourages arts organizations, whatever the discipline, to actively search for new audiences and new markets, both in Canada and abroad.

Audience development, then, continues to be one of the highest priorities identified in the Corporate

CANADA COUNCIL CHAIRMAN JEAN LOUIS ROUX, SHOWN PRESENTING THE 1999 CANADA COUNCIL MOLSON PRIZE FOR DISTINGUISHED CONTRIBUTIONS TO THE ARTS TO INUIT ARTIST KIAWAK ASHOONA IN CAPE DORSET. THE MOLSON PRIZE IN THE SOCIAL SCIENCES AND HUMANITIES WAS AWARDED TO ECONOMIST THOMAS COURCHENE. PHOTO: JOHN GOLDSMITH

Plan adopted by board members in 1999. In this way the Council plans to combat the view of some that it serves only a limited elite. Proponents of this view maintain that the average arts lover is a person of comfortable means, forty years old or more, and highly educated. This caricature in no way reflects the very dynamic trends marking the contemporary world of the arts.

To talk about an aging elite of art lovers effectively ignores the whole range of theatre for young audiences, contemporary dance and visual and media arts, to say nothing of children's literature, that is in full bloom. It ignores the popular concerts regularly presented by all the great orchestras in Canada. It overlooks the workshops designed for young people at all levels of society, available in nearly every museum. It treats as negligible the work of countless artists in their surroundings, in particular, those who work with the less privileged. It misunderstands how the Canada Council has worked for over a decade to bring itself closer to Aboriginal and other cultural communities. As well, such an attitude fails to take account of the fact that dynamic and flourishing artistic activity has a tangible impact on the quality of life enjoyed by Canadians, as well as Canada's reputation abroad, two factors whose importance for society as a whole cannot be over-estimated.

Several months ago, the Council created two special sub-committees: Arts and Education, and Governance. The Arts and Education sub-committee is concerned with audience development, alluded to earlier. We are more than ever convinced that the key to the long-term sustainability of the arts lies in education. At the same time, education is less than complete without an arts component. Some provincial arts councils (such as Ontario's) or their equivalents have already introduced remarkable programs with the aim not just of forging a better place for the arts in education, but also of putting the arts at the very heart of the educational process, starting in elementary school and continuing through grade school and university. This is because it has been found that the arts are an ideal approach to all other branches of knowledge. Since education comes under provincial jurisdiction, we intend to work as hard as we can on this with our provincial counterparts, because a development like this

Die Dyer (1999), a short video exploration of the human body, by Alain Jean-Pierre Pelletier of Montreal. Shown: Marie France Marcotte, and Jean Turcotte

requires radical change in the thinking of parents and teachers. Developments in this area are to be keenly followed.

The Governance sub-committee has attacked the question of the distribution of responsibilities and powers within a structure like the Canada Council's. The intention is to establish the basic principles and then institute best practices. Guidelines and an implementation plan have been submitted to the board. The plan was designed to ensure Council's full accountability, both in its general activities, and more particularly in its peer assessment system, through which the Council approves grants to arts organizations and individual artists. Board members are firmly convinced that the Council's autonomous relationship vis-à-vis government, the fundamental principle underlying its operation, is based on the trust placed by taxpayers and their representatives in its governance policies.

Since the creation of the Canada Council, almost 45 years ago, there has been repeated reference to the well-known "arm's length" principle, which describes the organization's relationship to government. There have been public discussion and even debates in the House of Commons recently as a result of the award of various controversial grants. Despite the fact that the grants involved represent only a fraction of total grants, the stir caused by these controversies has more than ever convinced us that it is important for the Council, and elected officials, to be able to call upon the "arm's length" principle.

It was in this spirit that Parliament created the Canada Council for the Arts in 1957 and in the same spirit that successive governments have confirmed its independence and autonomy. In introducing the legislation creating the Council, the then Prime Minister, the Right Hon. Louis Saint-Laurent, stated: "Our main object in recommending the establishment of the Canada Council is to provide some assistance to universities, to the arts, humanities and social sciences as well as to students in those fields without attempting in any way to control their activities or to tamper with their freedom. Governments should, I feel, support the cultural development of the nation but not attempt to control it."

He went on to say: "Our wish is that the Canada Council should be a body as free from state control as it is prudent for any body entrusted with public funds to be. It is not to the government that this council is to look for control and direction, though of course it will be free to consult, when occasion may arise, with appropriate government departments with which it may … wish to establish a measure of co-operation."

Twenty-five years later, in 1984, the Opposition itself demanded that the Canada Council, among other cultural institutions, be excluded from the application of the Financial Administration Act governing Crown corporations, on the grounds that "…the 'arm's length' principle is based on the belief that our cultural and artistic life is separate and distinct from our political life and should be free from political interference and control."

This in no way contradicts the Council's obligation to answer to Parliament through a designated minister, in this case, the Minister of Canadian Heritage.

The second basic principle for the healthy operation of the Council, peer evaluation, is the designation of artists and other independent professionals

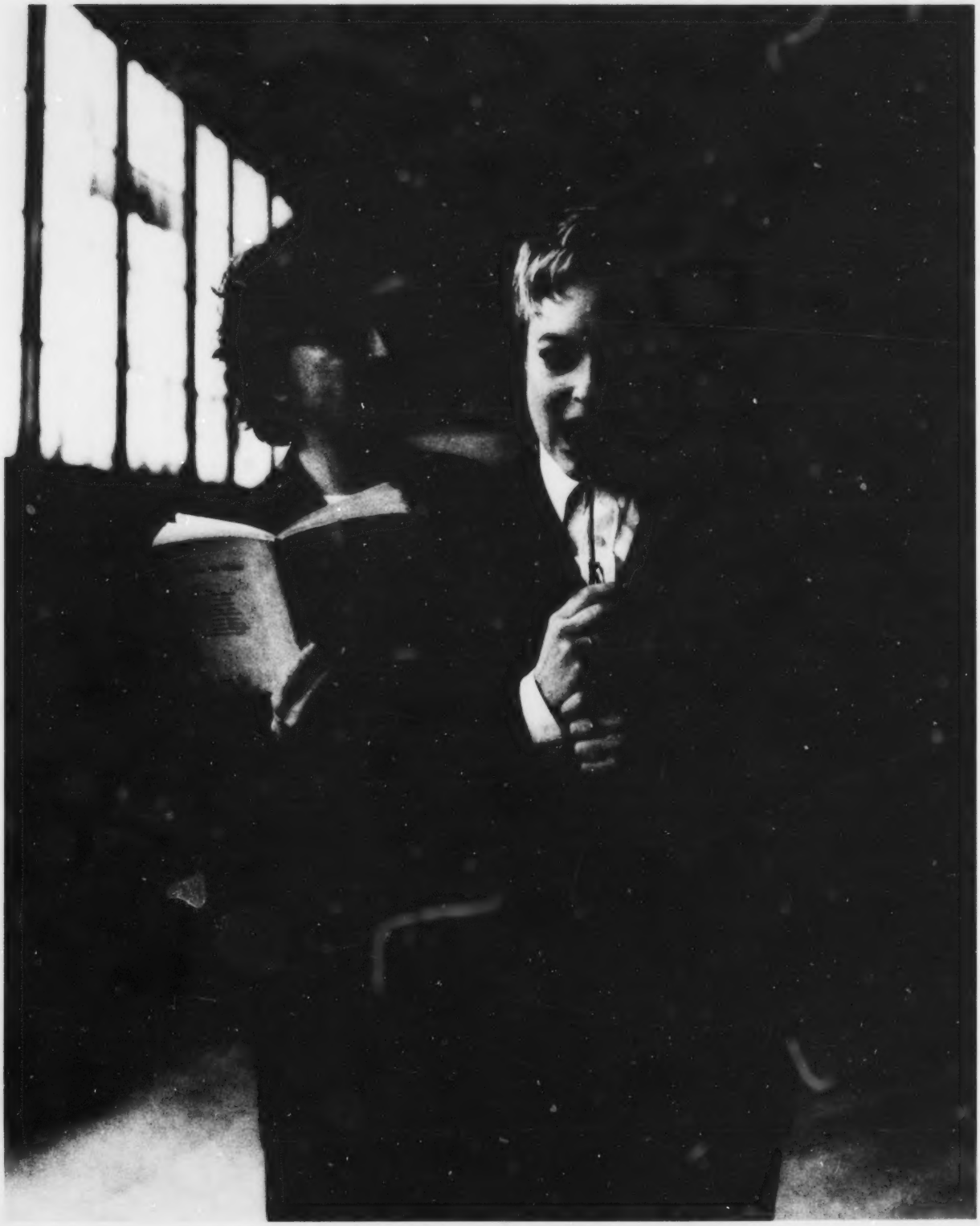

Doing Leonard Cohen, by Blake Brooker, One Yellow Rabbit Performance Theatre, Calgary. Shown: Michael Green and Denise Clarke. Photo: Jason Stang

"The truth is without the help and encouragement of the Canada Council I would never have written *The Favourite Game* or *The Spice Box of Earth*. I am profoundly grateful."

—Leonard Cohen, poet and novelist

representing particular disciplines as independent assessors of grant applications. This system defines the Council's relationships with the arts community. It recently underwent in-depth scrutiny because the Council believes that the awarding of grants is its core activity and that this crucial responsibility must be one of integrity, transparency and fairness in the eyes of the arts community and the citizens of Canada and their representatives.

In conducting the review, a strenuous effort was made to ensure that peer review would be implemented with the utmost objectivity and professionalism, avoiding favouritism, undue influence and conflicts of interest. As well, it would offer applicants as well as committee members an opportunity to review a decision where a procedural error had been noted. (Readers may consult the Canada Council's web site for full information on the subject of the peer assessment system.)

Finally, the Council is more than ever devoted to advocacy of the arts, including their public funding. Acting on this principle, it has begun in a systematic way to provide parliamentarians with as complete and up-to-date information on the Council as possible. As well, Director Shirley Thomson and I attend as many arts events as possible all across the country, and have been touring all of Canada's regions in a methodical fashion. Following British Columbia and the Atlantic Provinces in 1998-1999, we have visited Nunavut, Manitoba, Saskatchewan, the Yukon and the Northwest Territories in the first half of the year 2000.

In every one of these provinces and territories, we have met with the arts community, our provincial counterparts, political leaders and media representatives, who often reflect popular opinion. The purpose of these meetings is to make the Council aware of the problems faced by artists and the arts organizations and, in return, make the Council and its programs more familiar to them. The contacts we have made have been both very warm and very constructive. They allow us to evaluate the degree of satisfaction or lack thereof in the arts communities so that we can alter course accordingly. Similarly, the always cordial meetings we have had with political leaders give us an opportunity to underline the importance of the arts and artists in their respective provinces and territories, and the essential role played by public funding in developing artistic creation. We always come back from these trips with renewed energy.

In underlining the importance of the Council's links with the wider community, I know I express the view of my colleagues on the board. And I take this opportunity to thank them for their unwavering commitment in ensuring that the public funds provided to the Canada Council are spent in as rigorous and irreproachable a way as possible. Board discussions are always passionate on these and other subjects such as support for artistic creation and the dynamism of the cultural sector.

In closing, I wish to say that I continue to practice my profession as an actor, when my stage appearances don't conflict with my schedule as Chairman of the Canada Council for the Arts. I believe that it is important for the arts community and the general public that the Chairman of the Council be actively engaged in the practice of his art.

I have completed the second year of my term and have had the pleasure of seeing it renewed for another two years, that is, until June 1, 2002. I feel great satisfaction in carrying out these duties at the head of one of the most important cultural institutions in Canada. My impression is that, to the extent of my abilities, I am useful to the arts community and to the wider society, and this is an especially stimulating feeling.

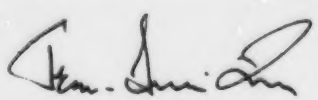

Jean-Louis Roux
Chairman

10. *Les Écorchés*, by Roberto Pellegrinuzzi of Montreal. *Photo:* Richard-Max Tremblay

Aiming at excellence

Director's Report

SHIRLEY L. THOMSON

"The Council is a very slender but strong line that allows a certain kind of work to happen.... [It] acts as a kind of impresario for cultural work that could never reach the public on a strict cost-accounting basis."

– David Young, playwright

Staff and senior management of the Canada Council bring, as I have had many occasions to reflect over the past two years, extraordinary vision, originality, drive and energy to the Council's support of the arts. Their credibility, integrity and responsiveness are qualities that have reflected back onto the Council, earning it its high reputation within the artistic community.

These qualities are certainly needed. The arts in Canada are anything but over-funded; needs constantly exceed resources; and the choices that have to be made can be hard and heartbreaking. On the plus side, the reward of Council staff's unstinting dedication is often to see excellence achieved.

Why do we support the arts?

The arts, for all of us, are a font of originality and excellence. Artists are unafraid of what the future holds. They seek out, and seek to understand, the new. No individual lacks the creative impulse, but artists are exceptional folk willing to go out on a limb – sometimes a very long and slender limb – to explore and embody their creative vision. We all, as individuals, benefit from their risk-taking, because the brain responds to stimulus and artists teach us new ways of seeing. Experiments – outrageous experiments – that Picasso undertook with ways of seeing in the early 1900s are now fundamentals of graphic design, part of our common cultural heritage. Artists disturb, and have always disturbed, our comfort and complacence; but the payoff is that they are our best guides to the future.

We benefit not just as individuals, but as a community. A vibrant cultural life is a sign of society's health. The growing world interest for Canadian works of artistic creation reflects our own confidence in our social and cultural vision and our increasingly assured place in the world. The Council supports the multicultural fabric of our society through its grants to culturally diverse and Aboriginal communities. Through the work of artists from these communities, traditions that might easily have been lost are conserved and revitalized.

There are financial as well as cultural considerations in our support of the arts. The arts and culture sector contributes about 4.8% to the nation's GDP and is worth, directly and indirectly, some $43 billion and 900,000 jobs.

The Council's role is significant in that much of the support it provides is key seed money, with extensive leverage. The impact of the grant money is felt throughout the whole artistic community, supporting a pool of talent that continues to be active and innovative. A great deal of the money could be described as venture

Seducing Maaraya (1999), a feature-length film by Hunt Hoe of Montreal. Shown: Nandana Sen.

capital: it goes to young artists at the outset of their careers. As Ben Heppner said: "You have to take risks, be willing to take a chance on rough human talent, knowing that not everyone will turn out."

In 1999-2000 the Council made some 5,000 grants to artists and arts organizations and payments to over 12,000 authors through the Public Lending Right Commission, for a total of about $111 million (excluding the special one-time Millennium Arts Fund).

To achieve the greatest good as cost-effectively as possible, the Council's support for artists and arts organizations must be intelligently and consistently directed according to carefully established priorities. At the same time, it must be flexible enough to remain sympathetic and responsive to the Canadian artistic community as that community evolves to meet the pressures placed on it by the economy, technology, demographic shifts and globalization. A forward-looking vision is essential to maintaining the Council's mandate.

A new and extremely useful administrative tool in this process of fine-tuning our programs is the Council's three-year Corporate Plan, approved by the Board in March 1999. This is the Council's attempt at formulating strategic directions and identifying performance indicators and impact measurements. As the Plan is both a working tool and an information document, it is reviewed regularly.

The Plan identifies four key corporate priorities:

- to invest in the arts;

"Between 1968 and 1983, I was fortunate enough to receive eight grants from the Canada Council. Some of my best work was produced thanks to this money, which I desperately needed at the time. *La cité dans l'oeuf, La duchesse de Langeais, A toi, pour toujuors, ta Marie-Lou, Hosanna, Les héros de mon enfance, Damnée Manon, Sacrée Sandra* and *Des nouvelles d'Édouard* were all children of the Canada Council."

—Michel Tremblay, playwright

- to ensure their dissemination and communication;
- to define and apply the concept of Board governance as it applies to the Canada Council; and
- to assure sound internal administration.

In each of these areas, the Council made significant achievements in 1999-2000. These achievements are described in the Report on Performance Indicators, found elsewhere in this annual report. The Report itself is a remarkable achievement, giving the Council the most complete and detailed picture it has yet had of the economic and cultural environment in which artists and arts organizations operate.

Investment in the Arts

The Council's basic criterion for investment in the arts is, and must always be, excellence. As the General Manager of the Australia Arts Council, Jennifer Bott, pointed out: "Elite, as it applies to achievement and performance, is a good thing.... We have to get across the idea that ... what everybody wants is a broad audience enjoying excellent art of varying kinds."

Underpinned by the constant criterion of excellence, the Council has seven priority funding areas:

- New and emerging artists,
- Young audiences,
- International promotion,
- Culturally diverse arts,
- Aboriginal arts,
- Interdisciplinary arts, and
- Festivals.

Two new programs reflect the emphasis on these priorities. The Inter-Arts Office was created in 1999 to support multiple, hybrid and experimental approaches – in short, to accommodate projects that cross boundaries, refusing to confine themselves to one traditional discipline. The Quest Program is a time-limited program (1999-2000 and 2000-2001) that will provide career development opportunities for a new and culturally diverse generation of emerging artists.

Dissemination and Communication

The most high-profile event of the year in dissemination and communication was undoubtedly the inauguration of the new Governor General's Awards in Visual and Media Arts, funded and administered by the Council. Six prizes of $10,000 were awarded for distinguished career achievement, and a seventh prize for voluntarism. Together with the Governor General's Literary Awards and the Governor General's Performing Arts Awards, the new awards form a trilogy of the highest national recognition.

Public transit commissions across Canada cooperated in another innovative project to foster interest in poetry. In a half dozen cities, short poems by local poets are now appearing on the advertising panels in buses and subway cars.

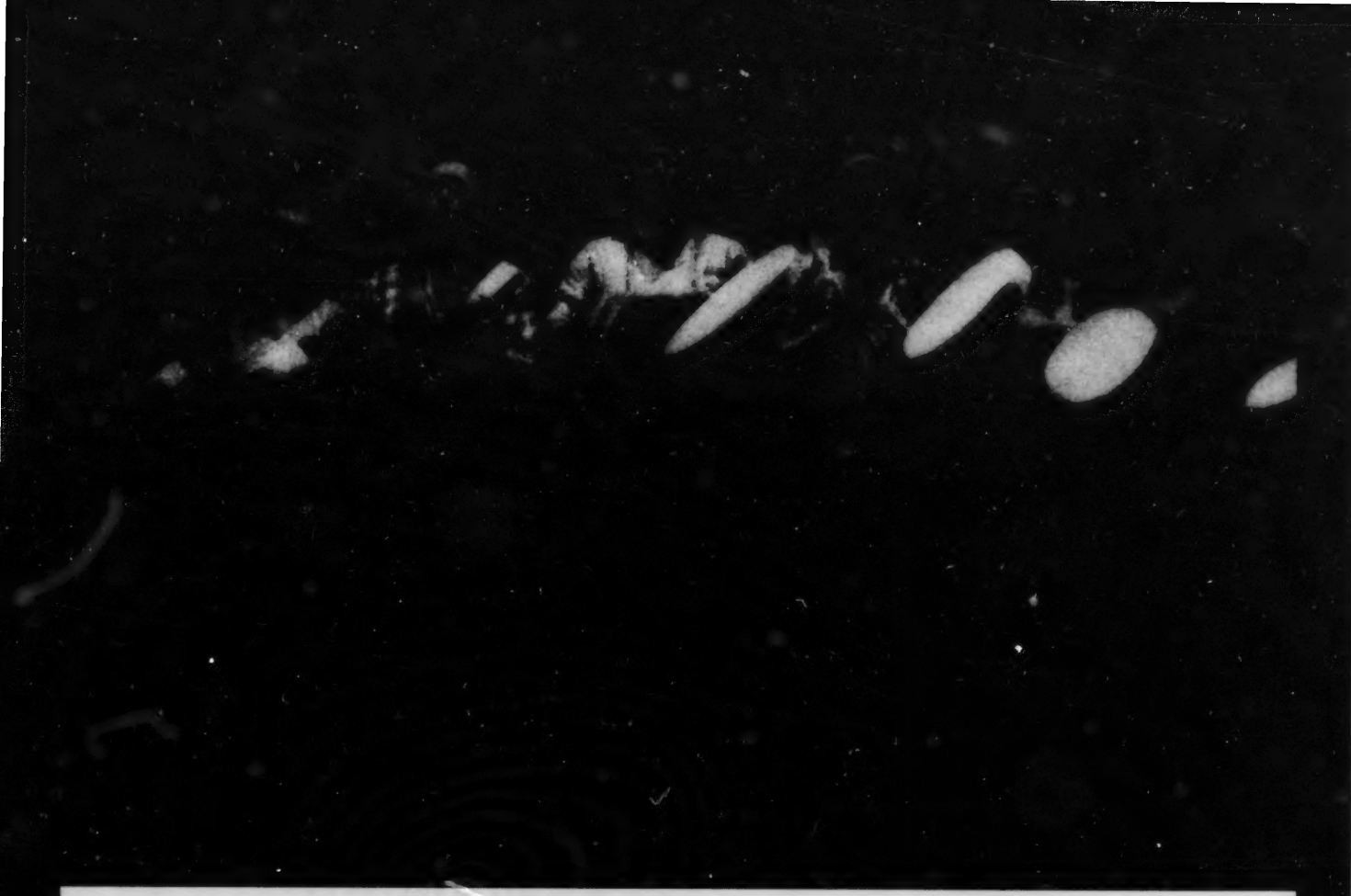

The River Home, Full Circle: First Nations Performance Society, Vancouver. Shown (from left): Michelle Olsen, Gunargie O'Sullivan, Wayne Lavallee, Archer Pechawis, Lance Tailfeathers, Kerianne Cardinal, Margo Kane. Photo: Nick Seiflow

The Council also launched a major international advocacy initiative in 1999: the first-ever World Summit on the Arts and Culture, to be held in Ottawa in December 2000. From around the world, the immediate response to this idea has been overwhelmingly positive.

Governance

Peer assessment is at the heart of the Council's system of governance. In 1999 staff undertook a complete review of the peer assessment process and produced an updated policy document, approved by the Board in March 2000. The new document includes clear and precise guidelines for peer assessors, with new conflict-of-interest provisions. It also refines the administrative processes surrounding the peer committees to ensure consistency, transparency, disclosure of relevant information, feedback to applicants and feedback to staff.

Administration

The Council has an excellent record of transparency and sound administration. Extensive downsizing in the mid-90s pared its administrative costs to the bone. Initiatives in 1999-2000 were directed at keeping costs to a minimum while strengthening key administrative areas, notably through upgraded technology and some staff appointments. A major tool in this on-going process will be the recently completed Report on Performance Indicators.

I greet the new millennium with measured optimism. The many projects across Canada now being subsidized through the Council's Millennium Arts Fund are a spectacular demonstration of the creative artistry on which this country can draw. With increased funding, the Council is playing a much more active and pro-active supporting role, and staff morale has risen proportionately. Public funding is not the whole answer: the private sector could play a much greater role in supporting the arts. In this light, I note with gratitude two major private donations made through the Council this year. Mrs. Lela Wilson donated $182,000 to permit the doubling of the York Wilson Endowment Award to $20,000 (the award assists art museums and public galleries to purchase original artworks). Mr. Andrew Shaw donated the Shaw-Adam cello bow, valued at $30,000, to the Canada Council Instrument Bank.

In recent months, public controversy has swirled around the arts and the Council's role in supporting them. I am encouraged by the many letters and articles that have appeared in strong defence of our artists and our public arts policies.

Let me conclude with the words of media artist Lisa Steele, words with which I heartily concur: "The strength of the Council's support for the arts has been in its follow-through and attention to the whole."

Shirley L. Thomson

Shirley L. Thomson
Director

***Vase to Vase (1995)* by craft artist Greg Payce.**

The Prince and the Pauper, Young Peoples Theatre, Toronto. Shown: Diane Tso (left) and Marjorie Chan. Photo: Tom Sandler

Report on Performance Indicators

Introduction

In 1999, the board of the Canada Council for the Arts adopted a Corporate Plan for the three-year period 1999-2000 to 2001-2002. This was the Council's first such plan. As an arm's length agency of government, the Council is subject to and voluntarily complies with aspects of the Financial Administration Act and other legislation. The Corporate Plan is meant as a working tool to guide the Council in the execution of its mandate and to better inform the government and the public of the issues it faces, the objectives it sets and the actions it undertakes.

The following is a first report on performance indicators for the Plan for the fiscal year 1999-2000. A final report on the first year of the Corporate Plan will be presented to the board of the Canada Council in the fall of 2000. Subsequent reports will also be prepared on years two and three of the Plan.

The Council adopted four corporate priorities for the three-year period 1999-2000 to 2001-2002:
Corporate Priority I: Invest in the arts;
Corporate Priority II: Assure dissemination and communication;
Corporate Priority III: Define and apply the concept of board governance; and
Corporate Priority IV: Assure sound internal administration.

For the three-year period it was also determined that in relation to Corporate Priorities I and II the following areas would have funding priority: Aboriginal artists and arts organizations; artists and arts organizations of culturally diverse communities; interdisciplinary art; international promotion; festivals; audience development, especially young audiences; new and emerging artists; and advocacy.

Note: Figures shown in this report differ slightly from those in the Financial Statements because of the exclusion of the Japan-Canada Fund and the cancellation of certain grants (for FY 1999-2000) between 1 April 2000 and 1 June 2000. The difference in the total amount of grants is approximately $400,000.)

"In financial terms – and considering the taxes I've paid on the income even from this one book alone [*Surfacing*, 1972] – the taxpayers' investment in me through [a] $7,000 grant is possibly the best investment they ever made. If I'd been a penny stock, I'd be written up in every financial journal on the planet."

— Margaret Atwood, writer

Corporate Priority I: Invest in the Arts

"Foster and promote the creation and production of works in the arts"

Operational Objective 1: To Support Artists and Arts Organizations in Canada through Grants and Services

The Canada Council invests in the arts through 69 grants programs, providing the financial means for artists and arts organizations to create and produce works of art.

Grants are awarded to the highest quality applicants through peer assessment, in which the overriding criterion is artistic merit. Investment in arts organizations and artists totalled $111 million in 1999-2000. Grants to arts organizations represent over four-fifths of the total awarded under grant programs ($99.3 million). Just under one-fifth of this total goes to individual artists[1].

Table 1 – **Support to Individual Artists and Arts Organizations through Grants Programs, Millennium Arts Fund and Public Lending Right Program, 1999-2000**

	Total Grants $'000	%
Grants to Individual Artists	18,338	18.5
Grants to Arts Organizations	80,950	81.5
Total Grants Programs	99,288	100.0
Millennium Arts Fund	3,720	–
Total Canada Council Grants, including Millennium Arts Fund	103,008	–
Public Lending Right Payments	8,052	–
TOTAL CANADA COUNCIL FUNDING	**$111,060**	–

Total investment in the arts by the Canada Council (including grants programs, Public Lending Right payments and other funding) increased from $85 million in 1996-97 to $111 million in 1999-2000, an increase of about 31%. Most of this comes as a result of a commitment from the government in 1997-98 of $125 million to the Canada Council over five years (the $25 million annual amount has now been added to the Council's base budget). In addition, the creation of the Millennium Arts Fund provided $10 million to the Council .

[1] This breakdown relates to Total Grants Programs ($99.3 million) which excludes the Millennium Arts Fund (a two-year special fund) and Public Lending Right payments (payments to authors for public use of their books in libraries).

In 1999-2000, 612 people served on peer assessment committees; 20% represented culturally diverse or boriginal communities.

Table 2 – **Grants by Funding Priority – Targeted Programs and Grants through Non-Targeted Programs, 1999-2000**

Primary Strategic Priority	Grants $
Culturally Diverse Arts	$6,119,096
Festivals	$3,388,596
Aboriginal Arts	$5,772,290
Interdisciplinary Art	$3,892,054
International Promotion	$8,932,297
Young Audiences	$19,866,217
New and Emerging Artists (1)	*See below under Strategy 1.3 Projects and New Developments*

(1) The Council's Awards Tracking System (ATS) does not include a category as a strategic priority for young and emerging artists as there are different ways in which career level can be monitored.

In 1999-2000, new programs were added to address specifically some of these priorities:

- Aboriginal music, dance and media arts programs and Aboriginal artists collaborative exchange programs were created. (Programs have existed in theatre and writing for several years.) (Total funding - targeted programs: $1.8 million)
- The Inter-Arts Office was created. (Total funding - targeted program: $1 million)
- The Quest Program was initiated (targeted particularly to emerging artists, including ... ists from culturally diverse communities and artists who had not previously received a grant from the Council). (Total funding: $394,000)
- International promotion programs were created in dance, music, theatre and visual arts. (Program already existed in International Translation.) (Total funding - targeted programs: $2 million)
- Programs were put in place to support multidisciplinary festivals, media arts festivals and music festivals. (Total funding - targeted programs: $1.2 million).

The Council's strategic priorities were not only addressed through new targeted programs but also through existing programs. Funding related to strategic priorities in existing programs is tracked in the Council's Awards Tracking System (ATS). (Although there is no targeted program for young audience development, this priority area has been addressed by its explicit inclusion in the assessment criteria for funding in some grant programs.)

The Council also addresses its strategic priorities through the make-up of peer assessment committees. For example, the past three years, the Council has maintained its representation of culturally diverse and Aboriginal artists at about 20% of the total number of peer assessors used (about 120 of the 600 peer assessors used each year).

The make-up of peer assessment committees takes account of regions, as well as the fact that there are separate language juries in theatre and writing, hence the proportionately higher figures for Quebec and New Brunswick.

1,700 arts organizations in every province and territory received funding in 1999-2000.

I firmly believe that the $13,000 grant I received from the Canada Council for the Arts in 1983 to produce the video Le Train was the most important encouragement I have received in my career so far. I can clearly remember the Friday evening when I received the news of my grant, and I also remember that this grant marked the true beginning for me.

— François Girard, filmmaker

Table 3 – **Peer Assessors by Province/Territory and Language, 1999-2000**

	Peer Assessors	%	Artists in Canada	%
Newfoundland	10	1.7	1,195	1.0
Prince Edward Island	4	0.7	440	0.4
Nova Scotia	31	5.1	2,915	2.5
English	29	4.8		
French	2	0.3		
New Brunswick	23	3.8	1,780	1.6
English	11	1.8		
French	12	2.0		
Quebec	165	27.5	24,120	21.1
English	42	7.0		
French	123	20.5		
Ontario	183	30.6	45,810	40.1
English	160	26.7		
French	23	3.8		
Manitoba	23	3.8	3,770	3.3
English	22	3.7		
French	1	0.2		
Saskatchewan	14	2.3	3,135	2.7
English	13	2.2		
French	1	0.2		
Alberta	42	7.0	10,705	9.4
English	40	6.7		
French	2	0.2		
British Columbia	97	16.1	19,770	17.3
English	92	15.4		
French	5	0.8		
Yukon/NWT/ Nunavut	7	1.2	680	0.6
CANADA	599	100.0%	114,320	100.0%
Other	11	–	–	–
TOTAL	**612**	–	–	–

Figures may not add due to rounding

In the case of official language minorities, francophone peer assessors from outside Quebec make up over 7% of the total number of assessors used, which is at least twice the percentage for francophones outside Quebec in the general population (3.3%).

The number of peer assessors used by the Council in recent years has fallen significantly – from about 1,000 in 1994-95 to about 600 in 1999-2000 – as a result of program restructuring, including the introduction of a one-deadline-a-year policy in many programs.

17.3% of arts organizations receiving funding in 1999-2000 were first-time recipients.

Strategy 1.1 • Invest in Arts Organizations

In 1999-2000, the Canada Council invested a total of almost $81 million in about 1,700 arts organizations[2]. These include: performing arts organizations; book and magazine publishers; visual and media arts organizations; and interdisciplinary arts organizations and festivals. These organizations benefited from various types of funding such as grants for production, presenting, exhibition, touring and special initiatives.

Table 4 – **Grants to Arts Organizations**(1)**, 1996-97 to 1999-2000**

1996-97	$63,071,000
1997-98	$75,375,000
1998-99	$80,248,000
1999-2000	$80,950,000

(1) Excludes Millennium Arts Fund.

Canada Council investment in arts organizations has increased by 28% since 1996-97. Between 1998-99 and 1999-2000, investment in arts organizations increased by just under 1%. In addition, over the four years, the number of arts organizations supported by the Canada Council increased from 1,238 to 1,667, an increase of 35%. This reflects both the growth in the arts sector and expansion in the clientèle of the Council (e.g. music of all world cultures, Aboriginal dance, interdisciplinary arts organizations, festivals, etc.). Reflecting this expansion in the Council's client base, in 1999-2000, 17.3% of the organizations receiving a grant from the Council were receiving their first grant. This is up from 13.4% in 1996

Multi-year operating funding and annual operating funding are intended to support core programs of arts organizations and institutions. A total of $36 million of the total funding to arts organizations was awarded as multi-year operating grants while another $25 million went towards annual operating funding. In all, operating funding makes up 76%, or about three-quarters, of funding to arts organizations.

The remaining almost $20 million (about one-quarter of the investment in arts organizations) represents project funding (e.g. touring grants and support for one-time special initiatives of arts organizations).

---

[2] Excludes host organizations participating in the Literary Readings and Festivals Program. Excludes arts organizations funded through Millennium Arts Fund. Note that some of 1,700 arts organizations receive more than one type of grant.

Applications from arts organizations increased by 22% between 1996-97 and 1999-2000, the greatest growth coming from Alberta, B.C. and the Yukon.

Table 5 – **Grants to Arts Organizations, 1999-2000**

	Total Grants to Arts Organizations	Multi-Year Operating Grants	Annual Operating Grants	Project and Other Grants
Aboriginal Arts	$157,850	$0	$0	$157,850
Dance	11,786,785	5,783,620	3,717,000	2,286,165
Interdisciplinary	679,300	0	155,000	524,300
Media Arts	4,683,650	2,850,000	1,000,000	833,650
Music	18,911,537	12,543,000	2,674,450	3,694,087
Outreach	326,071	0	0	326,071
One-Time Initiatives	1,628,319	0	0	1,628,319
Theatre	19,032,377	12,682,600	2,591,750	3,758,027
Visual Arts	10,258,058	2,349,676	5,961,000	1,947,381
Writing and Publishing	13,304,590	0	8,914,000	4,390,590
Other (1)	181,592	0	0	181,592
TOTAL (2)	**$80,950,129**	**$36,208,896**	**$25,013,200**	**$19,728,032**

(1) Includes Grants Reserve and Endowments and Prizes.

(2) Excludes Millennium Arts Fund.

The number of applications by arts organizations to the Canada Council increased by 22% between 1996-97 and 1999-2000, a significant increase but slower than the rate of increase for individual artists (see below under Strategy 1.2). However, between the two most recent years, the number of applications from arts organizations actually declined.

The province with the fastest growth in applications from arts organizations is Alberta, where the growth (46.8%) has been at least twice the overall average. The rate of growth for B.C. has also been high – 34.7% (as is also the case for applications from individual artists in the province). Applications from the Yukon have grown from 14 to 26, an increase of almost 86%.

Table 6 – **Growth in Applications from Arts Organizations, 1996-97 to 1999-2000**

	1996-97	1997-98	1998-99	1999-2000	% Change 1996-97 to 1999-2000
Newfoundland	63	55	86	73	15.9
Prince Edward Island	29	28	29	23	-20.7
Nova Scotia	135	130	177	152	12.6
New Brunswick	77	85	130	95	23.3
Quebec	1,235	1,076	1,439	1,515	22.7
Ontario	1,100	1,022	1,499	1,307	18.8
Manitoba	186	164	243	208	11.8
Saskatchewan	103	113	128	132	28.2
Alberta	237	258	362	348	46.8
British Columbia	548	544	745	738	34.7
Yukon	14	10	20	26	85.7
NWT	13	17	26	15	15.3
Nunavut	–	–	–	–	–
Other (1)	157	213	220	123	-20.3
TOTAL	**3,897**	**3,715**	**5,104**	**4,755**	**22.0%**

(1) Arts organizations residing outside of Canada.

Strategy 1.2 Invest in Artists

38% of artists receiving grants from the Council in 1999-2000 were first-time recipients.

Funding to individual artists accounts for 18.5% of the Council's funding, a total of $18.3 million in 1999-2000. The Council is now funding a much greater number of artists than before and is providing more funding over-all than was the case in 1996-97.

A total of 1,942 artists received funding in 1999-2000[3], up by 55% from 1,255 in 1996-97. To a much greater extent than arts organizations, the Council's client base is expanding for artists. In 1999-2000, 38% of artists received their first grant from the Canada Council. This has increased significantly from 27% in 1996. (Note: the Quest Program only accounts for a very small number of the first-time grant recipients; the program provided 61 grants in 1999-2000.)

Canada Council investment in artists was 18% higher in 1998-99 than in 1996-97. The increase occurred primarily between 1996-97 and 1997-98. Grants to artists increased by less than half a per cent between 1998-99 and 1999-2000. Note that in 1999-2000, about $16.6 million of the support to individual artists (or 93%) was for creation while $1.3 million (or 7%) was for dissemination activities.

Table 7 – **Grants to Artists**(1)**, 1996-97 to 1999-2000**

1996-1997	$15,463,000
1997-1998	$18,269,000
1998-1999	$18,252,000
1999-2000	$18,338,000

(1) Excludes Millennium Arts Fund.

A study was completed for the Canada Council in March 2000 on the career impact of grants to individual artists[4]. The study includes a comprehensive statistical analysis of Council funding to artists, as well findings from discussion group meetings with artists. This is the first time the Council has systematically documented artists' views on the impact of grants on their careers and on the delivery of grant programs.

Nineteen discussion groups were held with artists in various disciplines in 11 centres across the country from mid-October to mid-November 1999. Artists were selected randomly from the database of all grant recipients over the past 10 years. Between 10 and 12 artists participated in each group. Several of the groups were multi-discipline, while others included only artists from a single discipline. Every attempt was made to have balanced groups in terms of gender and discipline. One of the discussion groups included only emerging artists, including

---

[3] Excludes artists receiving funding through the Millennium Arts Fund. Also does not include authors receiving payments through the Public Lending Right Program. Note that some of the 1,942 receive more than one type of grant (e.g. a grant for creation and a travel grant).

[4] *The Impact of Canada Council Individual Artist Grants on Artist Careers: Results of Research on Grant Patterns and Discussion Groups with Individual Artist Grant Recipients,* A WME Consulting Associates Report to the Canada Council for the Arts, March 2000.

57% of grants to artists are $5,000 or less, 70% are $10,000 or less.

several grant recipients from the Quest Program. Another included only senior established artists. Each of the artists in the groups had received one or more grants from the Canada Council, but many had also been refused numerous times.

The major conclusion of the report was that Canada Council grants to individual artists have a profound and far-reaching impact on the creative lives and careers of artists. Artists used words such as *seminal, crucial, extremely valuable, profound* and *vitally important* to describe the impact of grants.

While the results of the discussion group meetings showed that there were immediate benefits to artists' creative activity and careers in terms of providing them with time to create, and thereby artistic freedom, the grants were seen as helpful to artists' careers in other ways. The grants provided seed money (as in the case of film production grants). They also often gave artists access to other projects by giving them the Canada Council 'seal of excellence'; this was especially true for emerging artists. The grants afforded artists greater exposure nationally and internationally, particularly through travel grants (though artists felt that the dollar value of travel grants was often insufficient to cover costs).

Breakdown of Grants Awarded to Individual Artists by Size of Grant

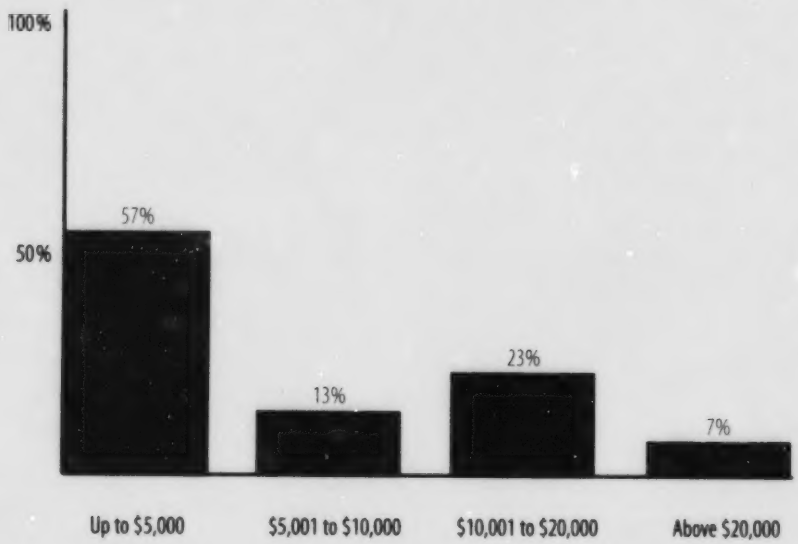

As part of the statistical analysis undertaken for the study, it was shown that the size of grants to individual artists is often quite small. For example, 57% of the grants are $5,000 or less, and almost 70% are $10,000 or less. Grants amounts for the most part are smaller than was the case five years ago, and especially when the impact of inflation is taken into account. Many artists in the discussion groups felt that grant amounts are often too small to be able to accomplish project objectives.

In 1999-2000, there were over 8,600 eligible applications from individual artists to the Canada Council (excluding applications to the Millennium Fund). The share of applications coming from each province/territory is not always in proportion to either the general population or the number of artists. For example, the proportion of artists from New Brunswick, Ontario, Manitoba, Saskatchewan and

Alberta applying to the Council is below each province's share of the general population or artist population. Conversely, artists from Nova Scotia, Quebec, B.C, Yukon and N.W.T/Nunavut apply in disproportionately larger numbers than each province/territory's share of the general population or artist population.

Table 8 – **Applications from Individual Artists (1), Total Population and Total Number of Artists by Province and Territory, 1999-2000**

	Applications	%	Population (000)	%	Artists	%
Newfoundland	101	1.2	552	1.9	1,195	1.0
Prince Edward Island	30	0.4	135	0.5	440	0.4
Nova Scotia	296	3.5	909	3.2	2,915	2.5
New Brunswick	116	1.4	738	2.6	1,780	1.6
Quebec	2,493	29.4	7,139	24.7	24,120	21.1
Ontario	2,767	32.7	10,754	37.3	45,810	40.1
Manitoba	243	2.9	1,114	3.9	3,770	3.3
Saskatchewan	136	1.6	990	3.4	3,135	2.7
Alberta	523	6.2	2,697	9.3	10,705	9.4
British Columbia	1,677	19.8	3,725	12.9	19,770	17.3
Yukon	26	0.3	31	0.1	175	0.2
NWT	66	0.8	64	0.2	505	0.4
Nunavut	–	–	–	–	–	–
TOTAL exc. Other	8,474	100.0%	28,848	100.0%	114,320	100.0%
Other (2)	182	–	–	–	–	–
TOTAL	**8,656**	–	–	–	–	–

(1) Excludes applications to the Millennium Arts Fund.

(2) Applications from artists residing outside of Canada.

The number of applications from individual artists has grown much faster than applications from arts organizations (40% vs. 22%). The growth has been very significant in every province and territory over the past four years (1996-97 to 1999-2000) from almost 6,166 to 8,656, an increase of 40%.

Table 9 – **Growth in Applications from Individual Artists (1), 1996-97 to 1999-2000**

	1996-97	1997-98	1998-99	1999-2000	% Change
Newfoundland	75	59	94	101	34.7
Prince Edward Island	22	18	24	30	36.4
Nova Scotia	211	233	234	296	40.3
New Brunswick	80	93	120	116	49.5
Quebec	1,853	2,120	2,229	2,493	34.5
Ontario	2,136	2,219	2,653	2,767	29.5
Manitoba	176	179	253	243	38.1
Saskatchewan	113	115	142	136	20.4
Alberta	361	405	474	523	44.9
British Columbia	1,035	1,070	1,436	1,677	62.0
Yukon	15	19	19	26	73.3
NWT	13	15	35	66	407.7
Nunavut	–	–	–	–	–
Other (2)	76	129	150	182	139.5
TOTAL	**6,166**	**6,675**	**7,863**	**8,656**	**40.4%**

(1) Excludes applications to the Millennium Arts Fund.

(2) Applications from artists residing outside of Canada.

"The Council's early support was absolutely instrumental to my development as an artist. It taught me the value of maintaining an independent vision, and reassured me that it's possible to find support outside the commercial industry for work that doesn't fit into the mainstream. Especially in a medium where so many decisions are industry-based rather than artistically based, the Canada Council is vital in supporting an independent film culture."

— Atom Egoyan, filmmaker

Among the provinces, applications from artists in B.C. have grown the most, with an increase of 62% over the four years. Applications from artists in NWT/Nunavut have also grown dramatically from 13 to 66 (an increase of over 400%). The growth in applications has been slowest in Saskatchewan, increasing by 20% over the same time period.

Some but by no means all of the growth in individual applications derives from the Quest Program, as the increase was consistent year over year even before the appearance of the Quest Program. The total number of applications to the Quest Program (which is targeted only to individuals) was 1,174, or 14% of the total in 1999-2000.

Strategy 1.3 • Projects and New Developments

The Millennium Arts Fund

This $10 million fund, announced in June 1998, was for the production of works of art to mark the new millennium. The program was open to both individual artists and arts organizations. The maximum grant amount available was $250,000. A total of 103 grants worth $5.1 million were awarded in 1998-99. A total of 82 grants worth $3.7 million were allocated in 1999-2000.

The key criterion for grants awarded through the Millennium Arts Fund was artistic merit. Other criteria included: relevance to the millennium; potential audience reach and appeal to young audiences; and financial support from other sources.

Table 10 – **Millennium Arts Fund: Overview Statistics for Years 1 and 2**

	1998-99	1999-2000
Number of Applications	728	1,092
Number of Grants Awarded	102	82
Success Rate	14.0%	7.5%
Total Grant Dollars Awarded	$5,136,130	$3,720,000
Average Size of Grant(1)	$50,354	$48,312
Grants Meeting Young Audience Strategic Priority	(2)	$940,000
Grants Meeting Aboriginal Peoples Art Strategic Priority	(2)	$440,000
Grants Meeting Festivals Strategic Priority	(2)	$25,000
Grants Meeting Culturally Diverse Art Strategic Priority	(2)	$400,250
Grants Meeting Interdisciplinary Strategic Priority	(2)	$335,000

(1) For purposes of calculating the average, a figure of 77 is used for 1999-2000 for the number of grants, as some grants awarded will be committed from the 2000-2001 budget.

(2) Complete information not available.

The Millennium Arts Fund awarded many grants that addressed a number of the Council's strategic priorities (some grants addressed more than one strategic priority so the amounts are not additive). Most significantly, at least one-quarter of the total funding under the Fund went to projects that were addressed wholly to young audiences or which had a young audience component.

Scene (top), with actors (from left) Anita Menotti, Spencer Cantley and Keith Parker, and shooting from Joe (1999), a short experimental film by David Middleton of Halifax. Photos: Bronwin Trim (top) and Michael McLeod

The Inter-Arts Office

The Inter-Arts Office, created in 1999, was set up to support multiple, hybrid and experimental approaches to interdisciplinary and non-disciplinary artistic practices that display a critical and/or exploratory attitude. In 1999-2000, a total of $996,919 in grants (or 1% of funding under grants programs) was awarded for interdisciplinary art.

The Inter-Arts Office has a number of programs for interdisciplinary artists and arts organizations, including Creation Grants, Travel Grants, Dissemination Grants and Operating Grants. It also has a Multidisciplinary Festivals Project Grants Program.

The Quest Program

The Quest Program, a time-limited program that will run for two fiscal years (1999-2000 and 2000-2001), provides a career development opportunity for a new and culturally diverse generation of emerging professional artists. The program provides assistance to individual emerging artists for a creation project either within a single artistic discipline or in a combination of disciplines.

In 1999-2000, a total of 61 grants were awarded under this program for a total of $394,400.

Table 11 – **Quest Program: Overview Statistics for Year 1, 1999-2000**

Number of Applications	1,174
Number of Grants Awarded	61
Success Rate	5.2%
Total Grant Dollars Awarded	$394,400
Average Size of Grant	$6,466
Average Age of Grant Recipients	32.5 years

Canada Council funding to young artists (aged 30 and under) decreased between 1995-96 and 1998-99 from 17% of all funding to artists to 13%. In 1999-2000, this percentage increased again to almost 14%, perhaps partially as a result of funding through the Quest Program. This program was targeted to emerging artists. (The term emerging artist is not necessarily synonymous with young artist, but age can be used as a "proxy" measure for emerging artists.)

Strategy 1.4 • Public Lending Right Commission

In 1999-2000, the Public Lending Right Commission made payments to 12,148 authors totalling over $8 million.

Studio class with inner-city youth, Winnipeg Art Gallery.

Table 12 – **Payments to Authors and Number of Eligible Titles, 1986-87 to 1999-2000**

Fiscal Year	Total Paid to Authors ($)	Number of Eligible Titles
1986-87	2,747,949	16,584
1987-88	3,484,988	18,850
1988-89	3,970,947	23,689
1989-90	4,667,214	24,891
1990-91	5,371,927	27,664
1991-92	6,200,426	40,340
1992-93	6,890,845	32,744
1993-94	6,212,600	34,589
1994-95	6,251,784	37,168
1995-96	6,077,961	39,539
1996-97	6,000,406	41,909
1997-98	8,030,000	44,360
1998-99	8,059,252	46,928
1999-2000	8,052,114	49,332

In 1999-2000, the number of new titles eligible for payment increased by 5.1% compared with the previous year. Although growing at a slower rate than in the early years, the number of new titles continues to grow at a steady pace each year.

In the last three years, there has been a 40% increase in the number of artists funded.

Operational Objective 2: To Support Artists and Arts Organizations by Maximizing Existing Funds and Developing New Sources of Revenue

Strategy 2.1 • Maximize Council Funds

The parliamentary appropriation to the Canada Council now stands (in 2000-2001) at $125 million. This represents a 37% increase over 1996-97 (the year before the infusion of new funds).

Furthermore, when the impact of inflation is taken into account, it is clear that even with the infusion of new funds ($25 million per year beginning in 1997-98 and an additional $10 million announced in February 2000), the real value of the Council's parliamentary appropriation in 1999-2000 is only 4% above what it was in 1992-93.

Table 13 – **Impact of Inflation on the Parliamentary Appropriation to the Canada Council for the Arts, 1991-92 to 2000-2001**

Fiscal Year	$'000	$'000 (after inflation)*
1991-92	105,493	107,009
1992-93	108,215	108,215
1993-94	99,335	97,579
1994-95	98,362	96,433
1995-96	97,946	93,998
1996-97	91,093	86,018
1997-98	113,968	105,918
1998-99	116,009	106,274
1999-2000	116,456	106,498
2000-2001	125,227	112,311

**Dollar figures are deflated using the Consumer Price Index (1992 is the base year).*

This very small increase in the real value of Council funds has occurred while the number of Council clients each year has increased quite dramatically as a result of the rapid growth in the arts sector[5]. For example, in 1996-97, 1,255 artists were funded by the Council compared with 1,945 in 1999-2000 (a 40% increase). The number of arts organizations funded increased from 1,238 in 1996-97 to 1,667 in 1999-2000 (a 22% increase). Average grant size has declined so that the grants are no longer supporting the same level of artistic activity as before (performances, exhibitions, creation, etc.).

The Ninth Report of the Standing Committee on Canadian Heritage *(A Sense of Place - A Sense of Being: The Evolving Role of the Federal Government in Support of Culture in Canada,* June 1999) made a number of recommendations concerning additional resources for the arts, including that additional resources be provided for individual creators (see Recommendations 1.1, 1.2 and 1.3).

---

[5] See *Artists in the Labour Force,* Planning and Research Section, Canada Council for the Arts

Corporate Priority II: Dissemination and Communications

"Foster and promote the study and enjoyment of the arts"

Operational Objective 3: Disseminate the work and knowledge of Canadian art, artists and arts organizations within Canada and abroad

Funding by the Canada Council according to the strategic directions established in the Council's 1995 Strategic Plan indicates that the largest share (almost two-thirds) goes towards arts organizations' production. Dissemination of the arts accounts for almost 18% of the Council's funding, above the percentage going towards individual artists' creation/production (17%).

Table 14 – **Support by Strategic Direction, 1996-97 to 1999-2000**

	1996-97		1997-98		1998-99		1999-2000	
Individual Artists' Creation/Production(1)	$14,390	18.3%	$17,182	18.3%	$17,208	17.6%	$17,067	17.2%
Arts Organizations' Production	$50,302	64.1%	$60,442	64.5%	$62,292	64.0%	$62,909	63.6%
Dissemination	$12,540	16.0%	$15,611	16.7%	$17,191	17.7%	$18,162	18.3%
Training	$812	1.0%	$44	–	$0	0.0%	$0	0.0%
Arts Service Organizations Operating Funding	$110	0.1%	$0	0.0%	$0	0.0%	$0	0.0%
Prizes	$270	0.3%	$258	0.3%	$407	0.4%	$600	0.6%
Other(2)	$110	0.1%	$108	0.1%	$190	0.2%	$250	1.8%
TOTAL(3)	**$78,534**	**100.0%**	**$93,645**	**100.0%**	**$97,288**	**100.0%**	**$97,988**	**100.0%**

(1) The figure for individual artists' creation/production differs from the total grants to individuals figure shown in Table 1 because some funding for individuals is for dissemination.

(2) Arts Grants Reserve.

(3) Excludes the Millennium Arts Fund, One-Time Special Initiatives and Public Lending Right Payments.

In 1999-2000, the Canada Council provided a total of $18.1 million towards the dissemination of the arts. Support for dissemination includes: touring, presenting, circulation and exhibition grants; grants for festivals; international performance and co-production grants; grants for sound recording; translation and author promotion tour grants; showcases; literary readings; and book distribution.

Support for dissemination increased about 45% from 1996-97 to 1998-99, compared with a 19% increase for individual creation/production and a 25% increase for arts organizations' production.

Even more noteworthy is the fact that since 1993-94, the year prior to the release of the Council's first strategic plan, support for dissemination has more than doubled. This is the strategic area in which the Council's funding has grown the fastest and continues to grow the fastest.

All the discipline sections in the Council have programs whose main purpose is to support dissemination activities and projects. The Council also has an Outreach Program for New Audience and Market Development Assistance which is available to presenters, curators, artists and their managers in all disciplines (support under this program is included in the dissemination total above). This program's objective is to increase, enhance and broaden programming options for presenters and curators of professional Canadian artists and to assist Canadian professional artists and their managers in developing and reaching new audiences and markets. The program includes three components: Audience and

Support for dissemination – touring, circulating exhibits, festivals, readings, translation, etc. – has doubled, to $18.1 million, since 1993.

Market Development within Canada; Arts Marketing Skills Development; and International Marketing and Promotion.

A total of $651,838 was provided under the Outreach Program in 1999-2000 ($344,245 for activities within Canada and $307,593 for international activities). A total of 176 arts organizations and artists received support for 218 different projects, many with an international focus (new element of this program in 1999-2000).

Strategy 3.1 • Public Participation in the Arts

Arts audiences generally increased significantly during the sixties, seventies and eighties. However, beginning in the nineties, economic factors, demographic change, technological change, globalization and competing leisure activities led to significant shifts in public involvement in the arts. Data from Statistics Canada indicate that the participation rate (% of Canadian public attending) has fallen in some areas but grown in others.

Table 15 – **Participation in Selected Arts and Culture Activities, Canadians Aged 15 and over, 1992 and 1998**

	1992 %Participating	1998 % Participating	% Net Change
Read a Magazine	79.7	71.2	-8.6
Read a Book	66.0	61.3	-4.6
Use Library Services	–	27.6	–
Go to a Movie	48.6	59.1	10.5
Watch a Video on VCR	70.8	72.9	2.1
Listen to Cassettes, Records, CDs	80.6	76.8	-3.9
Use Internet - Read a Newspaper, Magazine, Book	–	9.6	–
Use Internet - View Video, TV, Film, Listen to Music	–	5.0	–
Use Internet - View Art or Museum Collections	–	4.2	–
Use Internet - Create Artistic Compositions, Designs	–	4.1	–
Attend Theatrical Performance	24.0	19.9	-4.1
Attend Popular Music Performance	23.7	19.6	-4.1
Attend Symphonic, Classical Music Performance	12.2	8.2	-4.0
Attend Opera	4.4	3.0	-1.4
Attend Choral Music Performance	3.1	6.6	3.5
Attend Dance Performance	4.9	6.8	1.9
Attend Children's Performance	8.4	6.8	-1.7
Attend Festival(1)	–	22.6	–
Attend Cultural Performance	11.6	13.8	2.2
Attend Other Popular Stage Performance (circus, ice show, etc.)	15.6	15.6	0.0
Visit Public Art Gallery, Art Museum	19.3	22.1	2.8
Visit Commercial Art Gallery	8.3	8.5	0.2

Source: Special Supplement on Arts and Cultural Participation from the General Social Survey, Statistics Canada, 1998

"Of enormous importance in my career were the Council grants that were made, not to me personally, but to publications that featured Canadian writers – *Canadian Fiction Magazine, Quarry,* and so on. I think the two most exciting moments in my life were when my first poem was published in *Fiddlehead Magazine* and when I got the news about my first Canada Council grant."

—Jane Urquhart, poet and novelist

There is fragmentation in arts audiences. There are more cultural products than ever before available and more groups in the population with different tastes. Trends vary for different arts and culture activities over the period 1992 to 1998. For example, the percentage of Canadians aged 15 and over attending a symphonic or classical music performance, opera, theatre, popular music or children's performances has fallen. On the other hand, the percentage of Canadians aged 15 and over attending a choral music performance, a dance performance or a performance of cultural heritage dance, music or theatre[6] has increased.

The percentage of the population reporting that they read a book or a magazine has gone down; however, more Canadians are accessing newspapers, magazines and books through the Internet (almost 10% of the population).

The percentage of Canadians visiting a public art gallery or art museum has gone up from 19% to 22% between 1992 and 1998.

Contrary to what was predicted a decade ago, the percentage of the population going to a movie has increased significantly, from 49% to 60%.

A relatively large share of the population also reported attending cultural or artistic festivals in 1998 (23%)[7].

The percentage of Canadians aged 15 and over using the Internet for arts and cultural pursuits is also significant, ranging from 4% to almost 10%, depending on the activity.

A recent study prepared for the Canada Council and other partners (Canadian Heritage, Department of Foreign Affairs and International Trade and the National Arts Centre) looked at trends in dissemination in the performing arts in Canada and internationally[8]. The results are consistent with the participation data mentioned above concerning the performing arts. The report showed that while attendance and performance had remained stable overall, "at home" performances and attendance had grown slightly while performances and attendance on tour had fallen significantly. The latter trend particularly relates to attendance at performances of theatre for young audience on tour.

Attendance at theatre performances for young audiences fell by about 20% from 4.1 million to 3.3 million between 1990-91 and 1996-97 .

The study referred to above on dissemination in the performing arts also found a significant decline in attendance at "at home" performances for large music organizations and dance organizations. On the other hand, there were increases

---

[6] Includes, for example, dance, music and theatre performances of Aboriginal Peoples, Chinese, Ukrainian, etc..

[7] Cultural or artistic festivals include film, fringe, dance, jazz, folk, rock, buskers, comedy, etc. A trend between 1992 and 1998 cannot be analyzed due to changes in definition between the two survey years.

[8] *Recherche conjointe sur la diffusion des arts de la scène au pays et à l'étranger,* Louise Poulin, March 2000.

20% of total funding is directed in whole or in part to young audiences.

in attendance for medium and small music organizations and mid-sized dance companies. There was a decrease in attendance for medium-sized theatre companies; by contrast, attendance increased for small theatre companies.

Trends in attendance at performances on tour had trends in the same direction but, if anything, more marked.

There are several explanations for the decline in some areas of performing arts participation rates and attendance. There have been fewer performances in recent years (the impact of funding cuts). The impact of the recession of the early 1990s and well as competition from other leisure activities (including home entertainment technologies) and growth in the commercial performing arts also undoubtedly had an impact on consumers' buying habits. The drop in attendance at performances for young audiences is also the result of cuts in education budgets and funding no longer available to pay for young audience theatre on tour.

Operational Objective 4: Promote awareness, enjoyment and experience of Canadian arts by Canadians

Strategy 4.1 • Young Audience Development

The Council does not at present have programs specifically targeted to young audience development. It has, however, over the years provided funding for numerous projects having content directed to young audiences, such as the writing or performing of plays for young audiences including on tour, the writing or publishing of children's books, and increasingly art, dance and music projects for young people.

Support for young audience projects has not been tracked in a detailed way until recently with the introduction of the new Awards Tracking System (ATS). In 1999-2000, funding which wholly or partially addressed the young audience strategic priority totalled almost $19 million (about 20 per cent of total funding).

Table 16 – **Funding Partially or Wholly Supporting the Young Audience Strategic Priority(1), 1999-2000**

Dance	$174,000
Inter-Arts Office	$19,000
Media Arts	$269,700
Music(2)	$8,853,400
Outreach	$57,647
One-Time Initiatives	$70,918
Theatre	$2,968,727
Visual Arts(2)	$5,600,480
Writing and Publishing(3)	$826,920
TOTAL	**$18,901,792**

(1) Excludes Millennium Arts Fund.
(2) Operating funding to organizations that have some young audience funding.
(3) Data incomplete

"The touring grants I have received have been for the "Piano Six" project – a very special part of my work that is receiving great acclaim across Canada. Our forays into the small rural communities of our country produce some of the most heartwarming, memorable and satisfying experiences of our career.... I have played for thousands of school children, who are incredibly attentive, eager and open-minded. We are in no doubt that this will help build audiences for the future, ensuring that classical music will remain with us for a long time yet! By helping financially with these tours, the Council is also doing its part to bring happiness to many, and to add something special to their lives."

—Angela Hewitt, pianist

This figure includes a total of $8.2 million under the Professional Orchestras Program and $5.5 million under the Assistance to Museums and Public Galleries Program, under which organizations receive operating funding that partially addresses the young audience strategic priority. If these two amounts are not included, the total funding supporting the young audience strategic priority stands at $5.2 million in 1999-2000.

Excluding orchestras and art museums and public galleries, the largest area of support for young audiences ($2.9 million) is in theatre (primarily support to theatre companies whose mandate is young audience theatre).

The Millennium Arts Fund, not included in the figures above, also had a significant number of projects directed towards young audiences (a total of $940,000 in 1999-2000).

Strategy 4.2 • International Promotion

The Council has developed a number of new programs in 1998-99 and 1999-2000 with a focus on international promotion.

These programs have a variety of objectives relating to co-production, enhancement of career opportunities of Canadian artists abroad, expanding markets for Canadian work, international exhibitions and collaborative exchanges.

Table 17 – **Grants for International Programs, 1999-2000**

Aboriginal Peoples Collaborative Exchange - International Travel	$89,300
International Co-Production for Dance	$261,000
International Performance Assistance in Music	$122,000
International Translation Grants	$348,200
Major International Exhibitions in Visual Arts	$180,000
Outreach Program: New Audience and Market Development Program – International Grants	$307,593
Theatre International Pilot Program	$702,205
TOTAL	**$2,010,298**

Grants for international promotion increased dramatically between 1996-97 and 1999-2000 (increasing by almost 950% from $192,924 to $2,010,298) with the creation of six new programs beginning in the last two fiscal years. The only international promotion program existing in 1996-97 was the International Translation Grants Program.

In addition to programs designated only for international promotion, there are many other programs where grants may have an international focus, though they are not necessarily aimed at international promotion (e.g. travel grants and dissemination project grants).

"With or without the Canada Council, I would have written. But could I have done so at the same pace and with the same freedom? The Acadian people before my generation had no history of writing. Acadians needed unconditional and unflagging encouragement to follow their star, to achieve the unthinkable in making the cultural leap from an oral to a written voice. For many of us, the knock of destiny took the form of financial and moral support, and the face of destiny was the face of the Canada Council for the Arts."

—Antonine Maillet, playwright and novelist

Table 18 – **Grants with an International Focus, 1999-2000**

Travel Grants to Dance Professionals	$89,300
Travel Grants to Interdisciplinary Artists	$2,000
Travel Grants to Media Artists	$90,000
Other Grants in Media Arts with an International Focus	$368,000
Travel Grants to Professional Musicians	$25,500
Other Grants in Music with an International Focus	$1,230,200
Travel Grants to Theatre Artists	$63,500
Other Grants in Theatre with an International Focus	$573,731
Travel Grants to Visual Artists	$208,500
Other Grants in Visual Arts with an International Focus	$4,878,418
Travel Grants to Writers	$58,500
Other Grants in Writing and Publishing with an International Focus	$1,059,800
TOTAL	**$8,647,449**

Strategy 4.3 • Art Bank

The Canada Council Art Bank was established in 1972 to acquire and rent out works of art by contemporary Canadian artists to enable Canadians to see and enjoy contemporary Canadian art. The Art Bank owns 18,000 works of art, of which 5,800 are rented for public display to government and private sector clients across Canada.

The Art Bank recently moved to a new location and thereby reduced its annual rental costs from over $1 million to about $460,000 per year.

Art Bank rentals generated $1.25 million in revenue in 1999-2000. The Art Bank is expected to reach a break-even position in fiscal year 2000-2001.

Operational Objective 5: Advocate Canadian arts, artists, arts groups and arts-related issues to the Canadian public

Strategy 5.1 • Advocacy

In November 1998, the Canada Council established a new Public Affairs, Research and Communications Section. In the year and a half since, a number of projects have been completed and others are ongoing. These include:

- Parliamentary Advocacy Program;
- re-design of the Canada Council web site;
- launch of a newsletter;
- development of a series of arts sector profiles;
- development of a series of provincial and discipline profiles of Council funding.

Elsewhere in the Council, other projects have been completed that contribute to the Council's advocacy role. These include:

The House of Pootsie Plunket, Catalyst Theatre, Edmonton. Play by Jonathan Christenson and Joey Tremblay. Shown: Sian Williams. Photo: Ellis Brothers Photography

- Poetry in Transit grants given in several cities across the country;
- establishment of the Governor General's Awards in Visual and Media Arts.

Advocacy activities that will take place during the balance of the year 2000:

- Creativity 2000, a one-day conference on creativity in the arts and sciences, co-sponsored by the Council, the National Research Council and the National Arts Centre (June 21, 2000). Speakers include a Nobel Laureate, renowned scientists and artists. The conference theme is the fusion of science and art.
- The World Summit on Arts and Culture, hosted by the Canada Council with participation from the Department of Canadian Heritage, the Department of Foreign Affairs and International Trade, the National Gallery, the Canadian Museum of Civilization and the National Arts Centre, will take place in Ottawa from November 30, 2000 to December 3, 2000. Arts councils and funders in 90 countries will attend. Global issues such as cultural diversity and audience development will be among the main themes for the summit.
- The Council has signed a memorandum of understanding with the National Arts Centre in order to promote the Canadian performing arts more effectively.

"Several years ago I was taking a late-night bus to Ottawa to serve on a jury at the Canada Council. I was the only passenger on the bus and fell into conversation with the driver. When he learned where I was going, he said, 'Art is all right, but I'm against subsidies to artists. They should have to earn a living like everyone else.'.... I pointed out to him that the nice straight road on which he was driving his bus was subsidized by taxpayers so that the company he worked for could run a profitable business. I told him that somewhere I had read that the cost of a few miles of four-lane highway would be enough to pay off the debts of all the symphony orchestras in North America. I asked him to think of how many construction workers were totally subsidized in their contract jobs building and repairing roads with taxpayers' money. I asked him how many nuclear scientists or meteorologists could make a go of it on their own without government jobs or contracts."

—Murray Schafer, composer

Strategy 5.2 • Canadian Commission for UNESCO

At its annual general meeting in March 1999, the Canadian Commission for UNESCO adopted a strategic plan for the organization. Its key recommendations were to:

- Maintain the Commission's autonomous standing within the administrative structure of the Canada Council by developing agreements with key partners, including the Departments of Canadian Heritage, and Foreign Affairs and International Trade;
- Explore and develop partnerships and a collaborative working relationship with the Canada Council;
- Encourage democratic participation through the renewal and extension of membership and partnerships;
- Reinforce the Commission's leadership by refining the consultative function and establishing clear operational priorities;
- Streamline and reform the structures to favour greater transdisciplinarity, flexibility and responsiveness; and
- Take on a greater advocacy role while increasing visibility.

During the course of 1999-2000, the Commission established a new Priorities and Strategic Planning Committee to work in tandem with the Executive Committee. This committee met three times during the course of the fiscal year. The Commission also embarked on a major overhaul of its membership during the year, with a focus on outreach, identifying new members, ensuring relevance of its activities and streamlining the membership structure.

Establishing a renewed working relationship with the Canada Council was a priority. The Secretary-General now sits on the senior management committee of the Canada Council and attends all Council Board meetings. Collaboration also took place on a number of projects, including the nomination of Oscar Peterson for the UNESCO/International Council of Music Prize and the celebration of World Poetry Day. Future areas of contemplated co-operation include activities around the International Day to End Racial Intolerance, arts education and intangible heritage.

On the program side, the Commission paid close attention to consultation and participation of Canadian educational, scientific and cultural communities in UNESCO programs (its core mandate) and sought to involve new and diverse organizations in its work. Advocacy, promotion, and communications were also a priority. Highlights in these areas included the design and launch of the Commission's own web site, the adoption of a distinctive new logo, collaboration with parliamentarians, and the promotion of such UNESCO activities as the International Year for the Culture of Peace and the network of UNESCO biosphere reserves.

For fifteen years now, my relationship with the Canada Council for the Arts has been marked by continuing research into the creativity and the condition of the dancer. Through development, renewal and creative project initiatives, the Council's support has allowed me to explore, discover and share the many facets of the dancer's role.

—Marc Réginald Boivin, dancer

Corporate Priority III: Governance

Operational Objective 6: Oversee the direction and management of the Canada Council

Strategy 6.1 Review Corporate Governance

During the course of the year under review, the board of the Canada Council formed an Ad Hoc Governance Committee comprised of the Chairman and three board members, as well as representatives of management. The review examined governance guidelines established by the Treasury Board as well as best practices of a number of organizations, including the Conference Board of Canada.

A policy framework on governance was developed over several meetings. The framework was elaborated on the basis of 12 governance "principles" and several related best practices, which were adopted by the board in June 1999. These were based in part on policy decisions of the board over a 10-year period. Among issues dealt with are an over-all organizational ethic, stewardship, the board's independence and its relationship to management, board education and renewal, the position of Director, communications and advocacy, the Council's arm's length status, and the peer review process.

The framework document was to be submitted to the board in June 2000. Further discussions are to take place with staff subsequent to that meeting in order to ensure effective implementation of the recommendations.

Corporate Priority IV: Administration and sound management of costs, processes and resources

Operational Objective 7: Manage resources effectively and prudently

Strategy 7.1 Manage resources

The administrative costs of the Canada Council as a percentage of total revenues were 11.4 % in 1998-99 and are forecasted to be 12.8 % for 1999-2000. This compares quite favourably with similar organizations, especially when taking account of the increased demands placed on the Council as a result of new strategic initiatives such as advocacy.

There have been new policy initiatives on other fronts, including:

- employment equity: a plan was adopted in March 2000
- management of information systems: a plan was to be submitted to the board in June 2000
- human resources: a plan is under development in consultation with senior management

"Without the generous help of the J.W. McConnell Family Foundation I would have remained a church soloist. But not every deserving artist can be lucky enough to find a wealthy patron. The Canada Council is terribly important. It makes that key transition from a talented beginner to a trained artist possible for so many more people."

—Maureen Forrester, contralto

During the year, the Council ensured that its operations were Y2K-compliant. A special team was put in place to smooth the transition into the new year and respond quickly to problems. As a result of these efforts, the transition into the new year was uneventful.

A number of other issues are currently under review and will be examined more closely in the second year of the three-year corporate plan. These include internal auditing and "Government On-line."

Operational Objective 8: Manage endowment and special funds

Strategy 8.1 Manage funds

The Council's investment objective is to generate sufficient annual returns to supplement the Council's parliamentary appropriation while maintaining the purchasing power of the endowed capital.

The Canada Council's formula for prudent and diligent management of its endowment funds has four key elements:

- An investment committee of business and finance professionals;
- A clear and precise mandate and sound investment policies;
- Investment managers for managing day-to-day investments; and
- A fund evaluation service to monitor investment manager performance.

To ensure the long term purchasing power of the funds and to obtain better returns to help finance the Council's activities, most of the Canada Council and other endowment assets are invested in global equity markets, including Canadian funds.

In 1999-2000, the Art Bank began an aggressive marketing strategy to increase the number of works rented as well as increase revenues. This has resulted in new clients and an increase of $100,000 over projected revenues - for an income of $1,250,000. Instead of a projected loss of $363,000, the Art Bank actually showed a loss of $45,000 (excluding the one-time initiative of $95,000 on re-framing and refurbishing expenses). In 1999-2000, the number of works rented increased by 4% and the number of works rented to the corporate sector increased from 9% to 11.5% of the total number. Revenues increased by 8.3%.

Highlights from the Y

Arts Programs

Unquestionably the highlight of the year in visual arts was the inaugural Governor General's Awards in Visual and Media Arts, a partnership initiative with Rideau Hall that proved a superb vehicle to showcase some of Canada's pre-eminent artists. Like the Governor General's Literary Awards, the visual and media arts awards are administered and juried by the Canada Council. Six artists (Jocelyne Alloucherie of Montreal, Ghitta Caiserman-Roth of Montreal, John Chalke of Calgary, Jacques Giraldeau of Montreal, John Scott of Toronto and Michael Snow of Toronto) and one arts sector volunteer (Doris Shadbolt of Vancouver) received their awards from Governor General Adrienne Clarkson in a ceremony at Rideau Hall in March.

Another outstanding success was a new program of operating support, launched in cooperation with Canadian Artist-Run Centres. The program allowed 81 Artist-Run Centres to extend their network for the dissemination of contemporary Canadian and international visual arts. This is now the largest visual arts distribution network in the world. A residency program for emerging curators, introduced early in 2000, will make it possible for young professionals from culturally diverse communities to conduct research and curate exhibitions for museums. With the support of this program, two museums and two independent curators have already begun to work.

In 1999-2000, the 20th anniversary of the International Translation Program (a partnership with Foreign Affairs and International Trade Canada), the Council supported the publication of more than 100 works of Canadian literature abroad, involving publishers in 27 countries. Canadian literature is now regarded internationally as one of the "hottest" contemporary literatures.

The Council's Poetry in Transit project, initiated in Toronto in 1998 and featuring short poems on bus advertising panels, spread last year to Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Winnipeg and Ottawa. The selected poetry is now seen by more than 3 million public transit riders a day.

The Council supported the publication of over 1,600 literary titles last year. Sales continued to increase – by almost a quarter in the case of the Literary Press Group, a Council-funded sales and marketing consortium of 40 small poetry and fiction publishers. As consolidation in the retail sector and high returns from bookstores this past year have had a very destabilizing effect on literary book publishers, the Council's publishing support provides a vital balance.

Singer Lilison Di Kanara. P[illegible]
Laurent Leblanc Photogra[illegible]

Three major music initiatives came to successful fruition in 1999-2000. The O Canada Showcase, a portrait of the new creativity in the opera/music theatre milieu was the highlight of the Opera America Conference, hosted by the Vancouver Opera. Featuring excerpts of nine Canadian new works, this event delighted more than 300 delegates from North America and Europe.

The Canada Council Showcase of Culturally Diverse and Aboriginal Music consolidated its successes of 1998 with another very good season. Of 11 ensembles that toured across Canada, five had received Career Development grants (some for international development) and four showcased artists who recorded new albums thanks to support from the Council's Sound Recording Program. One of these recordings, showcasing Madagascar Slim, went on to win the 1999 Juno Award for Best Album in World Music.

The showcase triggered a wonderful opportunity for Aboriginal Canadian music in Europe. The organizers of WOMEX (the prestigious international World Music conference and trade fair) decided to showcase five Aboriginal ensembles at WOMEX 2000 in Berlin in the fall.

A major thrust in media arts in 1999-2000 was the development of opportunities for media artists to pursue their work in well-equipped high-tech centres. Artists who received grants early in 1999 through the Canadian Creative Innovation initiative, a pilot project run in cooperation with the Banff Centre, were completing their works, which premiered at Banff in June 2000. The success of this project led to the launch of the ongoing New Media Residencies Program, which

has already placed media artists in high-tech centres in Vancouver, Toronto and Quebec, as well as Germany, Japan and the United Kingdom. Interest in media arts surged in Aboriginal communities. There were three competitions in the Aboriginal Media Arts Program over 14 months, with an especially strong showing from the North, the West Coast and the Prairies.

Three noteworthy initiatives marked the year in theatre. First, the Flying Squad (a program of hands-on assistance to professional arts organizations that are experiencing organizational difficulties) supported 55 companies with a high rate of success. This support consists of sharing experience between generations of artistic and administrative directors in strategic planning, audience development and workshops.

As members of Canadian delegations at the Biennial of Young Audience Theatre (Lyon, France) and at the Edinburgh Festival, Canadian artistic directors were able to meet their international counterparts under the Theatre International Program.

The Theatre Section continued to provide information, support and personalized follow-up to artists and companies of culturally-diverse communities. Applications and grants, including grants for production projects, increased in 1999-2000. The appointment of a permanent officer for culturally diverse communities will help improve program access.

Finally, the Canada Council's Millennium Arts Fund provided grants to 184 projects in every province and territory. The projects cover all artistic disciplines – theatre, music, dance, the visual and media arts, literature and interdisciplinary arts. A total of 1,820 eligible proposals were considered; the last of four national competitions ended in December 1999.

Grants totalling $9.2 million will allow professional artists and arts organizations to create works that will have a lasting impact on Canadians and that will enrich and enhance collections, repertoires and public places.

Applications were assessed according to the following criteria:

- excellence in the quality of programming and merit of the artistic goals of the project;
- relevance to the celebration of the millennium and the project's importance to national creative disciplines;
- potential audience reach, especially to young audiences;
- presentation of a realistic budget for the project;

- funding from other sources (partnerships, government funding, sponsorship, etc.).

Special consideration was given to projects with an impact on the community. In addition, juries took account of priorities that included: Aboriginal artists; culturally diverse artists and communities; and young audiences.

Endowments and Prizes

The Governor General's awards in literature and in visual/media arts highlighted a busy year of prizes and endowments.

The first Governor General's Awards in Visual and Media Arts were awarded to six distinguished Canadian artists and one arts philanthopist and volunteer : Jocelyne Alloucherie, Montreal (sculpture); Ghitta Caiserman-Roth, Montreal (painting); John Chalke, Calgary (fine crafts); Jacques Giraldeau, Montreal (film); John Scott, Toronto (painting); Michael Snow, Toronto (film); and Doris Shadbolt, Burnaby (voluntarism). Her Excellency the Right Honourable Adrienne Clarkson Governor General of Canada and the Honourable Jean-Louis Roux, Chairman of the Canada Council for the Arts, presented the awards at a ceremony at Rideau Hall on 23 March 2000.

The 63rd Governor General's Literary Awards were presented to 14 outstanding Canadian authors and illustrators by the Governor General and Mr. Roux at a ceremony at Rideau Hall on 14 November 1999. The Bank of Montreal was the major sponsor of the awards, as it has been for the past 13 years. The English and French-language laureates were: fiction: Matt Cohen, Toronto and Lise Tremblay, Montreal; poetry: Jan Zwicky, Victoria, and Herménégilde Chiasson, Robichaud, New Brunswick; drama: Michael Healey, Toronto, and Jean Marc Dalpé, Montreal; non-fiction: Marq de Villiers, Lunenburg, Nova Scotia, and Pierre Perrault (deceased); children's literature / text: Rachna Gilmore, Gloucester, Ontario, and Charlotte Gingras, Montreal; children's literature – illustration: Gary Clement, Toronto, and Stéphane Jorisch, Montreal; translation: Patricia Claxton, Montreal, and Jacques Brault, Saint-Armand, Quebec.

The Canada Council for the Arts Killam Prizes for the year 2000 were presented to four distinguished Canadian scientists by the Governor General and Mr. Roux at a ceremony and awards dinner on 9 May 2000. The laureates of the $75,000 prizes are Dr. John. Jonas, metallurgical engineer, McGill University, Montreal (in engineering); Dr. Paul Brumer, chemical physicist, and Dr. Fergus Craik, psychologist, both of the University of Toronto (in the natural sciences); and Dr. Tony Pawson, molecular biologist, Mount Sinai Hospital/University of Toronto (in health sciences). The awards dinner and congratulatory ads were sponsored by Scotiabank Group for the fourth consecutive year.

The $50,000 Canada Council for the Arts Molson Prizes were awarded to sculptor Kiawak Ashoona (Cape Dorset, Nunavut) and to economist Dr. Thomas Courchene (Queen's University, Kingston) at ceremonies on 11 April 2000 and 23 May 2000, respectively.

The Prince and Princess Edward Prizes in Aboriginal Literature were awarded to Dan David, Winnipeg; Connie Fife, Vancouver; Walter Nanawin, Waasagomach Bay, Manitoba; and Anna Marie Sewell, Edmonton. These prizes are funded by the Government of Canada as part of its official gift to the Prince and Princess on the occasion of their marriage in June 1999.

The Canada Council announced that an anonymous US donor will lend the Instrument Bank three fine instruments for two years starting in 2000: the 1820 Pressenda violin, the 1902 Rocca violin and the $4 million US ca. 1696 Bonjour Stradivari cello. The Council's own 1717 Windsor-Weinstein Stradivari violin will also be available for a three-year loan beginning in 2000. The four instruments will be awarded to talented young musicians embarking on an international solo or chamber music career following a national juried competition in mid-2000.

The Instrument Bank received the generous donation of the Shaw-Adam cello bow from Mr. Andrew Shaw of Toronto. The gift is valued at $30,000. The bow will be offered first to the winner of the competition for the Bonjour Stradivari cello.

The Canada Council announced the reformulated Canada-Japan Literary Awards, worth up to $20,000 every two years for a combination of published books and creative writing projects on themes relating to Japan, Canada-Japan relations or to mutual understanding between the two countries. The awards will be made following a national juried competition in the summer of 2000.

Susan Low-Beer (Toronto) received the $20,000 Saidye Bronfman Award in fine crafts.

Mrs. Lela Wilson made a second generous gift to increase the York Wilson Endowment Fund to allow the Award to be doubled to $20,000 beginning with the award in the year 2000.

The Council awarded 16 new and 14 renewed Killam Research Fellowships to distinguished researchers at Canadian universities. The Fellowships, worth approximately $70,000 each for two years, allow the recipients to pursue specific research projects.

Each year, the Council awards prizes to nearly 100 artists and scholars for distinguished contributions to the arts and scholarship in Canada. Many prizes are privately endowed and given in perpetuity. The generous donors were visionaries who have contributed significantly to building the cultural legacy of Canada. While governments at all levels can do much to encourage the arts, the ongoing support of private benefactors – individuals and corporations – is of critical importance to the vitality of the cultural environment.

Art Bank

Fiscal year 1999-2000 saw many changes at the Canada Council Art Bank. The most prominent was the move from Ottawa's downtown core to the east end of the city. The new quarters are more accessible, have reduced rent and perfectly meet Art Bank needs. The Ottawa Citizen called the inauguration of the new space in October 1999 "the most astonishing non-bureaucratic party of the season." Over 800 people, dressed in black, were met at the door with a gift of white gloves and an invitation to enjoy the evening. The publicity surrounding the opening ushered the Art Bank into a new phase of renewal after a period of little growth and limited public exposure.

In order to increase the number of works rented, particularly to the corporate sector, as well as increase revenues, the Art Bank began an aggressive marketing strategy in 1999. *Works of art for your place of work* became the slogan for a new brochure, TV ads, a National Arts Centre display and signage on the Art Bank truck. Canada Council Chairman Jean-Louis Roux and Art Bank Director Victoria Henry were featured in a video clip on the expanded Art Bank website. Media

coverage over the past year included print and television during the move and major articles in *The National Post* and *Ottawa City* magazine.

All this has resulted in new clients and an increase of $100,000 over projected revenues - for an income of $1,250,000. Instead of a projected loss of $363,000, the Art Bank actually showed a loss of $45,000. In 1999-2000, the number of works rented increased by 4% and the number of works rented to the corporate sector increased from 9% to 11.5% of the total number. Revenues increased by 8.3%.

The Art Bank's Director and consultants travelled extensively during the year, the Director to the East Coast, the West and the Yukon, the consultants to Newfoundland, Montreal and Toronto. These trips resulted in new clients and also contributed to the awareness that the Bank is once again open for business. "The Art Bank is doing well" has been a comment heard repeatedly from a variety of sources across Canada.

Among the many new clients in 1999-2000 was Rideau Hall. Her Excellency Adrienne Clarkson, Governor General of Canada, acquired a number of pieces from the Art Bank, mostly contemporary, for display in the public spaces at the official residence. Also on display through the summer of 2000 is an exhibit of works by the laureates of the inaugural Governor General's Awards in Visual and Media Arts, which are funded and administered by the Canada Council. The Art Bank oversaw the installation of the latter exhibit.

The Art Bank also began a systematic analysis of its assets in 1999-2000. All of the 18,000 works in the collection needed current values and some needed conservation, reframing and storage consideration. Under the direction of a professional appraiser, the Bank began appraising the entire collection. To date, over 7,000 works have been evaluated and updated artist information has been added to the files. The reaction to this development among artists and dealers has been extremely positively.

A major objective of the Art Bank for 2000-2001, identified in the 1995 Art Bank Transition Committee Report, was to seek advice on the key issues of rentability, equitability for artists and renewal. An Art Advisory Committee was established in the fall of 1999 to address these issues. Its members include Marcel Brisebois, Director of the Musée d'art contemporain, Olga Korper, Director of the Olga Korper Gallery, Marlene Creates, artist, David Thauberger, artist and Matthew Teitelbaum, Director of the Art Gallery of Ontario. The Committee's first report was to be presented to the Board of the Canada Council in June 2000.

Public Lending Right Commission

The Public Lending Right (PLR) Commission celebrated its fourteenth year of operation in February 2000, not only by distributing $8,052,114 to 12,148 Canadian authors, but also by hosting a four-day international public lending right conference.

To carry out its mandate of paying Canadian authors for the availability of their books catalogued in Canadian public and university libraries, the PLR Commission sampled the holdings of a total of 24 libraries in this reporting year. Of the 49,075 eligible titles registered in the program, 45,655 were found in at least one of these libraries, thus requiring a payment.

The program experienced unusually strong growth this year over last, represented by higher numbers in terms of new authors entering the program (637 compared to 586 in 1998-99) and new titles overall being registered (2,958 compared to 2,403 in 1998-99). This demonstrates not only an exceedingly healthy writing and publishing industry, but also interest and support from the Canadian library community.

Operating with a frozen budget in face of this growth meant a decline in the program's hit rate (the amount paid each time a title is found in one of the sampled libraries) - from $37.80 in 1998-1999 to $34.45 in 1999-2000, a drop of 8.9%, as well as a reduced average payment of $663 compared to $695 last year. While this dampened slightly the enthusiasm of participating authors, the PLR program still remains a source of enormous pride for writers, translators and illustrators. Scores of authors wrote to the Commission about their appreciation for a program that recognizes in such a tangible and efficient manner their contribution to Canadian society.

The PLR Commission was pleased to highlight its successes in hosting the 3rd International Public Lending Right Conference from 1 to 4 October 1999. This event was held at the National Library of Canada and the Canadian Museum of Civilization and brought together over 90 participants from 17 different countries, 11 of which have

One of 184 Millennium Arts Fund projects: Forest Figures, by Peter von Tiesenhausen, in Zone 6B: Art in the Environment, Art Gallery of Hamilton, Hamilton Artists Inc., McMaster Museum of Art, Burlington Art Centre, Ontario. Photo courtesy of the artist

fully-fledged PLR programs. The conference followed upon the first two PLR conferences in 1995 and 1997, held in the United Kingdom and Denmark respectively. The Canadian conference was successful in building on links with colleagues in terms of strategies for development and improvement in various programs. It also helped to expand the notion of public lending right to other nations by welcoming delegates from Chile, Mexico and the United States, countries currently without a PLR program. (Canada boasts the only PLR program in the Amercias.)

The focus of the conference was the philosophy behind public lending right. Most countries meld the concepts of cultural policy and copyright in their administration of these programs. That is, while recognizing a right for authors to be paid for the use of their book in public libraries in their respective country, PLR at the same time encourages the production of culturally significant works. For Canada, the concept of a right has less emphasis than the cultural policy component of the program. This debate, as well as consideration of new media in PLR, will be ongoing as Canada's PLR program matures and enters its fifteenth anniversary year.

Canadian Commission for UNESCO

The Canadian Commission for UNESCO advises the Government of Canada on its relations with the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), one of the foremost specialized agencies of the United Nations. The Commission also fosters co-operation between Canadian organizations in civil society and UNESCO. The Canadian Commission was created in 1957 by Order-in-Council as a division of the Canada Council.

Biosphere Reserves

In January 2000, on the recommendation of the Canadian Commission, UNESCO Biosphere Reserve status was approved for Redberry Lake, Saskatchewan, and Clayoquot Sound, British Columbia. Biosphere reserves are geographic areas where people sustain local economies while conserving the biological diversity found in different ecosystems. This brings the number of biosphere reserves in Canada to eight. The other six are: Mont Saint-Hilaire and Charlevoix, Quebec; Long Point and the Niagara Escarpment, Ontario; Riding Mountain, Manitoba; and Waterton, Alberta.

Logging in Clayoquot Sound has been the source of controversy for many years. Working with local Aboriginal groups, environmentalists, the fishery, the tourist industry and four levels of government – municipal, regional, provincial and federal – the Canada Man and the Biosphere (MAB) Committee was able to achieve consensus about how to obtain a balance between economic and environmental interests.

Redberry Lake has been a federal migratory bird sanctuary since 1915 and provides habitat for 180 species of birds, including several that are considered endangered, threatened or rare. Most of the reserve area is a saline lake, which has been identified by scientists as a sentinel lake crucial for studying climate change.

Strategic Plan

The Strategic Plan adopted by the Commission at its Annual General Meeting in March 1999 examined its current activities and charted its direction for the future. The implementation of the Strategic Plan has led to streamlining of the Commission's committee structure, the initiation of a major membership and partnership review and increased advocacy and profile for the diverse activities of the Commission. Through these combined initiatives the Commission has become increasingly proactive in emerging issues in civil society.

Culture of Peace

The year 2000 was declared as the International Year for the Culture of Peace by the United Nations. The concept of the Culture of Peace is that of peace in action and respect for human rights on a daily basis. A culture of peace is not just the absence of war; instead it is a personal commitment to address violence wherever it occurs (in the schoolyard, in the family, between races and nations).

Prime Minister Jean Chrétien and B.C. Premier Ujjal Dosanjh unveil a plaque designating Clayoquot Sound a UNESCO Biosphere Reserve. Photo : CP Picture Archive (Chuck Stoody)

The Canadian Commission for UNESCO, in conjunction with its members and partners, is actively promoting the culture of peace in Canada. Seventy people, representing over 40 NGOs and government departments, attended an organizational meeting in December 1999 hosted by the Commission to launch the International Year in Canada.

Activities to develop a culture of peace have involved conferences and seminars, theatre productions, videos and community-based initiatives. One tangible way people can demonstrate their personal commitment to a culture of peace is to sign the Manifesto 2000 on UNESCO's website at www.unesco.org/manifesto2000. Under the leadership of the Friendship Group of Parliamentarians for UNESCO, over 300 Canadian MPs and Senators haved signed the Manifesto.

Alberta Ballet dancer Tanya Dobler in Les nuits d'été, choreography by Jean-Paul Comelin. Photo: Trudie Lee

Financial Report

Financial Overview 51

Management's Responsibility for Financial Reporting 53

Auditor's Report 54

Financial Statements 55

Battery Opera of Vancouver production of Domestik, created and performed by Lee Su-Feh and David MacIntosh. Photo: Jamie Griffiths

Financial Overview

We are pleased to present the consolidated financial statements of the Canada Council. The Council's objective of maximizing the grants to artists and arts organizations continued to be a priority in 1999-2000. During the year the government approved the additional funding of $25 million a year as a permanent increase to Council's base funding.

Revenue

The volatility in the global equity markets continued into this fiscal year. As a result, Council's investment managers remained active in their management of Council's investment portfolios, and investment income once again was higher than the previous year.

Grant Expenditures

Grant expenditures on arts programs, Public Lending Right Commission and Millennium Arts Fund projects remained at 1999 levels, reflecting the second year of funding for Millennium Arts Fund projects and grants committed from the $25 million for the strategic priorities identified in the corporate plan.

Services and Operating Expenditures

In 1998-99, Council had a number of one-time outreach and dissemination initiatives that were not repeated in 1999-2000. These expenditures provided an opportunity for the arts community to better understand Council. Operating expenses increased mostly due to office accommodation costs caused by a provincially directed change in the way real estate taxes are calculated and rental of additional space. Also, there were additional costs for professional services and printing costs related to one-time projects in the Canadian Commission for UNESCO, special studies, the organization of an international meeting of cultural institutions, Council's website and increased advocacy and outreach.

Other Items

In March 1999, the Canadian Institute of Chartered Accountants issued new guidelines on the reporting of employee future benefits. These guidelines will require recognition of the cost of retirement benefits and certain post-employment benefits for the periods in which employees render services to the Council. The guidelines take effect in fiscal years beginning after January 1, 2000. Management has begun to assess the impact of this change on the Canada Council.

Investment Strategy

The Council's investment objective is to generate sufficient annual returns to supplement the Council's parliamentary appropriation while maintaining the purchasing power of the endowed capital. The Canada Council's formula for prudent and diligent management of its endowment funds has four key elements:

- An investment committee of business and finance professionals;
- A clear and precise mandate and sound investment policies;
- Investment managers for managing day-to-day investments; and
- A fund evaluation service to monitor investment manager performance.

To ensure the long-term purchasing power of the funds and to obtain better returns to help finance the Council's activities, most of the Canada Council and other endowment assets are invested in global equity markets, including Canada. Because of restrictions placed on the Killam endowments by the donor, most of its assets are invested in a balanced Canadian portfolio

Investment Report

As at 31 March 2000 the market value of the portfolio totalled $291 million, an increase of $13.3 million over the previous year. Council's investment managers were able to

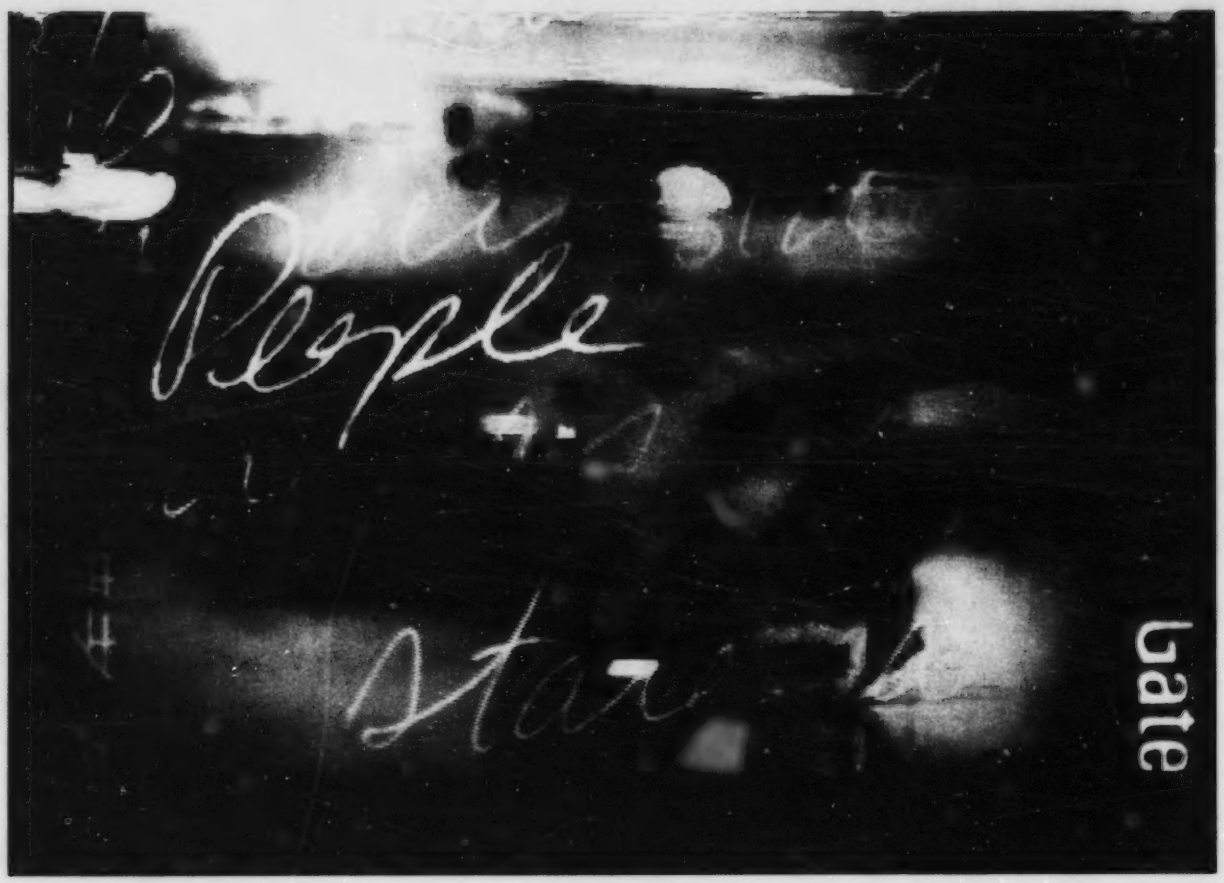

Alien Stare, from the film Diary of an Alien (1999), by Ellen Raine-Scott of Vancouver

find investments in the global equity markets that added value to the portfolio. The table below shows the performance of the Canada Council and other endowments as well as the Killam endowments for the current year and the past five years on an annualized basis.

	Canada Council and Other Endowments		Killam Endowments	
	1 YEAR	5 YEARS	1 YEAR	5 YEARS
Total Fund Return	10.0 %	14.5 %	11.7 %	12.4 %
Inflation Rate	3.0 %	1.7 %	3.0 %	1.7 %
Real Return	7.0 %	12.8 %	8.7 %	10.7 %

The current year total fund return was an improvement over the previous year (4.4% and 4.2% respectively), but continued to be affected by the volatility in the global equity markets and a high level of cash reserves. In previous years the Killam Fund has been allowed to spend only interest and dividends earned by the portfolio. During the year, the Killam Fund received a legal opinion allowing realized capital gains and losses in the portfolio to be included in the calculation of allowed spending.

INVESTMENT COMMITTEE

Investment Committee membership as at 31 March 2000 comprises:
John W. Crow (Chairman)
Jean-Louis Roux, *Chairman, Canada Council*
François Colbert, *Vice-Chairman, Canada Council*
Michel Théroux, *President, Jas. A. Ogilvy Inc.*
John H. Matthews, *Consultant*
Nancy Orr-Gaucher, *President, Groupe Dynamix*
J. William E. Mingo, *Partner, Stewart McKelvey Sterling Scales*
Tania Willumsen, *Consultant*

AUDIT & FINANCE COMMITTEE

The membership as at 31 March, 2000 comprises the following Council members:
François Colbert (Chairman)
Jean-Louis Roux
Richard Laferrière
Irving Zucker

Management's Responsibility for Financial Reporting

The accompanying financial statements of the Canada Council and all the information in this annual report are the responsibility of Management and have been approved by the Council.

The financial statements have been prepared by Management in accordance with generally accepted accounting principles. When alternative accounting methods exist, Management has chosen those it deems most appropriate in the circumstances. Financial statements are not precise since they include certain amounts based on estimates and judgements. Management has determined such amounts on a reasonable basis in order to ensure that the financial statements are presented fairly, in all material respects. Management has prepared the financial information presented elsewhere in the annual report and has ensured that it is consistent with that in the financial statements.

The Canada Council maintains systems of internal accounting and administrative controls of high quality, consistent with reasonable cost. Such systems are designed to provide reasonable assurance that the financial information is relevant, reliable and accurate and that the organization's assets are appropriately accounted for and adequately safeguarded.

The Council is responsible for ensuring that Management fulfills its responsibilities for financial reporting and is ultimately responsible for reviewing and approving the financial statements. The Council carries out this responsibility principally through its Audit and Finance Committee.

The Audit and Finance Committee is appointed by the Council and its members are Council members. The Committee meets periodically with Management, as well as the external auditor, to discuss internal controls over the financial reporting process, auditing matters and financial reporting issues, to satisfy itself that each party is properly discharging its responsibilities and to review the annual report, the financial statements and the external auditor's report. The Committee reports its findings to Council for consideration when approving the financial statements.

The independent auditor, the Auditor General of Canada, is responsible for auditing the transactions and financial statements of the Canada Council, and for issuing his report thereon.

Director

Secretary-Treasurer

May 24, 2000

AUDITOR GENERAL OF CANADA VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

AUDITOR'S REPORT

To the Canada Council
and the Minister of Canadian Heritage

I have audited the balance sheet of the Canada Council as at March 31, 2000 and the statements of operations, changes in equity and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at March 31, 2000 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles.

R. Flageole

Richard Flageole, FCA
Assistant Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 24, 2000

Financial Statements

CANADA COUNCIL

as at March 31, 2000 **Balance Sheet** *(in thousands of dollars)*

	2000	1999
ASSETS		
Current Assets		
Cash and short-term deposits (Note 3)	$ 9,658	$ 15,042
Accrued investment income	2,732	2,292
Accounts receivable	1,520	1,095
Deferred charges	1,120	1,310
	15,030	19,739
Investments (Note 4)	268,073	247,036
Works of art and musical instruments (Note 5)	19,056	19,027
Other capital assets, net (Note 6)	4,899	3,221
Total Assets	**$ 307,058**	**$ 289,023**
LIABILITIES		
Current Liabilities		
Grants payable	$ 21,757	$ 24,577
Accounts payable and accrued liabilities (Note 7)	3,051	2,639
	24,808	27,216
Deferred credits (Note 8)	2,412	2,768
Deferred contributions (Note 9)	5,210	4,810
Total Liabilities	32,430	34,794
PRIVATE ENDOWMENTS (Note 10)	71,654	66,895
EQUITY		
Endowment		
Original contribution	50,000	50,000
Appropriated surplus	126,770	108,770
	176,770	158,770
Surplus		
Invested in works of art and musical instruments	19,056	19,027
Unrestricted	7,148	9,537
	26,204	28,564
Total Equity	202,974	187,334
Total Liabilities, Private Endowments and Equity	**$ 307,058**	**$ 289,023**

On behalf of the Council:

Chair

Vice Chair

(See accompanying notes to the financial statements)

CANADA COUNCIL

Statement of Operations

for the year ended March 31, 2000 *(in thousands of dollars)*

	2000	1999
REVENUE		
Net investment income (Note 11)	$ 31,701	$ 22,747
Other	1,657	1,286
Total Revenue	33,358	24,033
EXPENSES		
Programs		
Grants (Schedule 2)	113,878	114,560
Administration (Schedule 3)	7,126	6,080
Services	2,129	2,584
	123,133	123,224
Canadian Commission for UNESCO (Note 12)	1,283	1,178
General administration (Schedule 3)	9,746	7,552
Net Art Bank costs (Note 12)	140	601
Total Expenses	134,302	132,555
Net loss before parliamentary appropriation	100,944	108,522
Parliamentary appropriation	116,584	116,169
Net income	**$ 15,640**	**$ 7,647**

(See accompanying notes to the financial statements)

CANADA COUNCIL

Statement of Changes in Equity

for the year ended March 31, 2000 *(in thousands of dollars)*

	2000	1999
ENDOWMENT		
Original contribution	$ 50,000	$ 50,000
Appropriated surplus		
Balance at beginning of the year	108,770	96,770
Appropriated from operating surplus during the year	18,000	12,000
Balance at end of the year	126,770	108,770
Balance of Endowment at end of the year	**$ 176,770**	**$ 158,770**
SURPLUS		
Invested in works of art and musical instruments		
Balance at beginning of year	$ 19,027	$ 18,496
Net additions and adjustments during the year	29	531
Balance at end of the year	19,056	19,027
Unrestricted		
Balance at beginning of the year	9,537	13,890
Net income	15,640	7,647
Net additions and adjustments during the year	(29)	–
Appropriated during the year	(18,000)	(12,000)
Balance at end of the year	7,148	9,537
Balance of surplus at end of the year	**$ 26,204**	**$ 28,564**

(See accompanying notes to the financial statements)

CANADA COUNCIL

Statement of Cash Flows

for the year ended March 31, 2000 *(in thousands of dollars)*

	2000	1999
OPERATING ACTIVITIES		
Net income	$ 15,640	$ 7,647
Items not affecting cash		
Amortization - other capital assets	1,147	793
Amortization - other capital assets - Art Bank	113	5
	16,900	8,445
Change in non-cash operating assets and liabilities	(3,068)	5,636
Cash flows from operating activities	13,832	14,081
FINANCING ACTIVITIES		
Endowment contributions received	193	–
INVESTING ACTIVITIES		
Investment income credited directly to private endowments	–	2,427
Deferred contributions internally restricted to private endowments	4,566	1,157
Net increase in investments	(21,037)	(11,871)
Acquisition of other capital assets	(2,938)	(1,824)
Proceeds from sale of other capital assets	–	4
Cash flows used in investing activities	(19,409)	(10,107)
Increase (decrease) in cash and cash equivalents	(5,384)	3,974
Cash and cash equivalents at beginning of the year	15,042	11,068
Cash and cash equivalents at end of the year	**$ 9,658**	**$ 15,042**

(See accompanying notes to the financial statements)

1. *Authority, Operations and Objectives*

The Canada Council, established by the Canada Council Act in 1957, is not an agent of Her Majesty and is deemed to be a registered charity for the purposes of the Income Tax Act. In accordance with section 85 of the Financial Administration Act, the Canada Council is exempt from Part X of this Act. The Canada Council is a national organization whose objectives are to foster and promote the study, enjoyment and production of works in the arts. These objectives are achieved through the giving of grants to professional Canadian artists and arts organizations. The Council has been assigned the functions and duties for the Canadian Commission for UNESCO.

2. *Significant Accounting Policies*

The most significant accounting policies are:

(a) Investments

Investments are recorded at cost and are written down to market value when the loss in value is considered to be other than a temporary decline.

(b) Works of art and musical instruments and other capital assets

Equipment and leasehold improvements are recorded at cost and amortized over their estimated useful lives using the straight-line method, as follows:

Office equipment	5 years
Leasehold improvements	term of the lease

Purchased works of art and musical instruments are recorded at cost. Donated works of art and musical instruments are recorded at their appraised value. No amortization is recorded on these assets.

(c) Employee termination benefits

Employees are entitled to specific termination benefits as provided for under the Council's policy and conditions of employment. The cost of these benefits is recorded as the benefits accrue to the employees.

(d) Parliamentary appropriation

Parliamentary appropriation is recognized as revenue in the year for which it is approved by Parliament. Parliamentary appropriations intended for future years received from Parliament before the end of the year are recorded as deferred parliamentary appropriations.

(e) Contributions

The Canada Council follows the deferred contribution method of accounting for contributions.

Annual contributions are recognized as revenue in the year received or

in the year the funds are committed to the Canada Council if the amount can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Unrestricted net interest and dividends, unrestricted net realized capital gains or losses, Art Bank rental fees and other revenues are recorded as revenue in the year they are earned. Externally restricted investment income is recorded as deferred contributions and is recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred.

Endowment contributions are recognized as direct increases to private endowments.

Contributions received in a form other than cash are recorded at their fair value at the date they are received by the Canada Council.

(f) Pension plan

Employees participate in the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The employees and the Council contribute equally to the cost of the Plan. This contribution represents the total pension obligation of the Council. The Council is not required to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account.

(g) Post-retirement benefits

Retired employees are entitled to participate in the Council's dental, medical and life insurance benefit programs. The Council expenses a maximum one-half of the cost of the medical benefits for retired employees on a pay-as-you-go basis. The costs for the remaining benefits are borne entirely by the retired employees.

(h) Grants

Grants are recorded as an expense in the year for which they are approved by Council. Cancelled grants and refunds of grants approved in previous years are shown as revenue.

3. *Cash and Short-Term Deposits*

The Canada Council invests temporary surplus cash in a short-term pooled fund managed by Lancaster Investment Counsel. All instruments held in the pooled fund are rated R1(low) or A(low) or better by a recognized bond rating agency. Except for federal and federally guaranteed instruments, no more than 10% of the short-term portfolio is invested with one issuer.

The net book value of short-term deposits as at March 31, 2000 and March 31, 1999 approximated the market value.

4. *Investments*

	2000		1999	
	Cost	Market Value	Cost	Market Value
Canada Council and Other Endowments		(in thousands of dollars)		
Pooled funds	$ 179,401	$ 198,634	$ 159,865	$ 187,038
Bonds	29,122	28,580	28,983	29,278
Mortgages	10	10	11	11
	208,533	227,224	188,859	216,327
Killam Endowments				
Bonds	28,880	28,263	30,855	31,029
Pooled Funds	18,119	19,813	15,912	18,349
Equities	12,541	15,644	11,410	11,963
	59,540	63,720	58,177	61,341
Total investments	$ 268,073	$ 290,944	$ 247,036	$ 277,668

Pooled funds are in units of two global equity pooled funds, 47.3% in the Brinson Global Equity with Canada Fund for Canadian Charitable Trusts and 52.7% in the Templeton Master Trust - Series 2.

All bonds are rated "BBB" or better by a recognized bond rating agency. Except for federal and federally guaranteed instruments, no more than 10% of a manager's portfolio may be invested with one issuer. As at March 31, 2000, the Canada Council and other endowments and the Killam endowments have invested all of the bonds in Government of Canada bonds with an average duration of four and one half years and a market yield to maturity of 6.04% (1999 – 5.07%).

The investment in equities represents a diversified Canadian common equity portfolio made up of companies listed on the Toronto Stock Exchange 300 Index.

5. *Works of Art and Musical Instruments*

The Canada Council Art Bank has the largest number of contemporary Canadian works of art in Canada. It includes 18,000 paintings, sculptures, drawings, photographs and prints by over 2,500 artists. The Canada Council Art Bank rents the art works to interested parties and currently has about 5,800 works on rental to federal government departments and agencies, associations, hospitals, schools, municipalities and private corporations.

The Canada Council created the Musical Instrument Bank in 1985 and it currently owns four quality musical instruments and one quality bow. The first instrument, a Tecchler cello, was acquired through the fundraising efforts of W.I.M. Turner and cellist Denis Brott. The Brott-Turner-Tecchler cello is currently on loan to Denis Brott for the duration of his career. The second, the Windsor-Weinstein Stradivarius violin was acquired through the generous transfer of the instrument to the Canada Council by the Ontario Heritage Foundation. The Windsor-Weinstein Stradivarius which was on loan to James Ehnes for a period of three years, was returned to the Council in September 1999 and was in restoration as at March 31, 2000. The third, the 1674 McConnell Petrus Ranta cello was acquired through a generous donation from the J. W. McConnell Family Foundation. The McConnell Petrus Ranta is currently on loan to Sophie Rolland for the duration of her career. The fourth,

the 1824 McConnell Nicolaus Gagliano cello also was acquired through a generous donation from the J.W. McConnell Family Foundation. The McConnell Nicolaus Gagliano is currently on loan to Denise Djokic for a period of two years. In 1999, a fine cello bow was donated to the Canada Council by Andrew Shaw. It will be offered to the winner of a competition for a loaned cello in July 2000.

6. *Other Capital Assets*

	2000			1999
	Cost	Accumulated amortization	Net Book Value	Net Book Value
	(in thousands of dollars)			
Office equipment	$ 6,211	$ 3,850	$ 2,361	$ 1,485
Leasehold improvements	5,804	3,266	2,538	1,736
	$ 12,015	$ 7,116	$ 4,899	$ 3,221

7. *Accounts Payable and Accrued Liabilities*

	2000	1999
	(in thousands of dollars)	
Accounts payable	$ 946	$ 509
Accrued termination benefits	881	672
Accrued liabilities	622	740
Accrued vacation pay	302	290
Accrued payroll expenses	300	428
	$ 3,051	$ 2,639

8. *Deferred Credits*

	2000	1999
	(in thousands of dollars)	
Deferred lease inducement	$ 1,940	$ 2,447
Art Bank - rentals of works of art	472	321
	$ 2,412	$ 2,768

The deferred lease inducement represents an inducement payment received from the landlord and is being amortized against rental accommodation expense over the term of the lease.

9. *Deferred Contributions*

Deferred contributions represent unspent externally restricted net income on endowments and contributions received by way of bequest and donations that have been restricted for specific purposes. In addition, deferred contributions include other sources of revenue that have been restricted for specific purposes. The funds of the endowments are included with the Canada Council's investment portfolio and a proportionate share for each endowment is calculated based upon the market value of the investment portfolio at the time the endowment was received. The externally restricted net income includes investment income (interest, dividends and net capital gains or losses) calculated annually as the proportionate share of each endowment plus any other sources of revenue. Revenue recognized during the year is equal to the grants and administration expenses incurred in order to meet the specific purpose for each endowment.

	Deferred Contributions (in thousands of dollars)				
	Balance at beginning of year	Externally restricted net income	Revenue recognized during the year	Internally restricted to private endowments	Balance at end of year
Killam Fellowships and Prizes	$ 1,190	$ 6,368	$ 2,280	$ 3,778	$ 1,500
Molson Prize	50	383	138	95	200
Lynch-Staunton	100	395	49	346	100
John G. Diefenbaker	50	277	76	176	75
Joseph S. Stauffer	50	64	8	56	50
Coburn Fellowship	20	175	20	115	60
Jean A. Chalmers	139	84	51	–	172
Vida Peene	–	97	97	–	–
Frances Elizabeth and J.P. Barwick	7	20	42	–	(15)
Japan-Canada Literary Prize	12	41	1	–	52
York Wilson Prize	10	44	18	–	36
Duke and Duchess of York Prize	16	26	11	–	31
John Stephen Hirsch	32	21	1	–	52
John B.C. Watkins	213	20	15	–	218
Ronald J. Thom Award	18	18	12	–	24
Jean M. Beaudet	5	3	–	–	8
Petro-Canada	46	8	–	–	54
Fund for Future Generations	14	1	–	–	15
Glenn Gould Prize Fund	981	65	91	–	955
Japan-Canada Fund	1,290	75	319	–	1,046
Visiting Foreign Artists program	18	14	–	–	32
Canadian Commission for UNESCO	529	58	58	–	529
Commission Internationale du Théâtre Francophone	20	70	74	–	16
	$ 4,810	$ 8,327	$ 3,361	$ 4,566	$ 5,210

10. *Private Endowments*

Private endowments consist of restricted donations received by the Council. The endowment principal is required to be maintained intact. The investment income generated from endowments must be used in accordance with the various purposes established by the donors. Also, the Council may internally restrict to private endowments a portion of the income earned on these donations.

Changes in private endowments are as follows:

	2000	1999
	(in thousands of dollars)	
Balance, beginning of year	$ 66,895	$ 63,311
Add donations received during the year		
York Wilson Prize	182	–
Other	11	–
	193	–
Add		
Deferred contributions internally restricted to private endowments	4,566	1,157
Investment income credited directly to private endowments	–	2,427
	4,566	3,584
Balance at end of year (Schedule 1)	$ 71,654	$ 66,895

11. *Net Investment Income*

	2000	1999
	(in thousands of dollars)	
Net gains on disposal of investments	$ 26,463	$ 18,563
Interest and dividends	12,101	9,301
Transferred to deferred contributions	(4,958)	(937)
Investment portfolio management costs	(1,905)	(1,753)
Investment income credited directly to private endowments	–	(2,427)
	$ 31,701	$ 22,747

12. *Canadian Commission for UNESCO and Net Art Bank Costs*

	2000	1999
	(in thousands of dollars)	
Canadian Commission for UNESCO		
Program	$ 347	$ 471
Administration	936	707
	$ 1,283	$ 1,178
Net Art Bank Costs		
Rental revenue	$ (1,242)	$ (1,138)
Other income	(48)	(48)
Administration	1,317	1,782
Amortization	113	5
	$ 140	$ 601

13. *Commitments*

(a) Payments of grants extending into future years are subject to the provision of funds by Parliament. Future year grants approved prior to March 31, 2000 are payable as follows:

	(in thousands of dollars)
2001	$ 33,761
2002	5,903

(b) The Council is party to long-term leases with respect to rental accommodation. The net minimum annual rental is as follows:

	(in thousands of dollars)
2001	$ 3,364
2002	3,364
2003	3,364
2004	2,098
2005	362
2006 - 2010	1,237

For the year ended March 31, 2000, the annual rentals have been reduced by $3,129,000 (1999 - $3,107,000) as a result of sub-leases with Public Works and Government Services Canada and The Encon Group.

14. *Related Party Transactions*

In addition to those related party transactions disclosed elsewhere in these financial statements, the Council enters into transactions with Government of Canada departments, agencies and Crown corporations in the normal course of business, at the same trade terms applicable to all individuals and enterprises.

15. *Comparative Figures*

Certain of the 1999 figures have been reclassified to conform to the presentation adopted in 2000.

Schedule 1

CANADA COUNCIL

Schedule of Private Endowments

as at March 31, 2000 *(in thousands of dollars)*

	2000	1999
Killam Fellowships and Prizes	$ 59,773	$ 55,996
Lynch-Staunton	2,916	2,570
Molson Prize	2,671	2,577
John G. Diefenbaker	1,799	1,622
Coburn Fellowship	1,561	1,445
Vida Peene	600	600
Joseph S. Stauffer	526	469
Jean A. Chalmers	500	500
York Wilson Prize	444	262
Japan-Canada Literary Prize	294	294
Duke and Duchess of York Prize	188	188
John Stephen Hirsch	134	134
Frances Elizabeth and J.P. Barwick	113	113
Ronald J. Thom Award	107	107
Other	28	18
	$ 71,654	$ 66,895

Schedule 2

CANADA COUNCIL

Schedule of Grant Expenses by Section

for the year ended March 31, 2000 *(in thousands of dollars)*

	2000	1999
Arts Programs (Note 9)		
Music	$ 21,092	$ 21,558
Theatre	20,017	20,349
Writing and Publishing	17,850	17,415
Visual Arts	15,264	15,364
Dance	12,679	12,269
Media Arts	8,947	9,145
Public Lending Right Commission	8,053	8,033
Millennium Arts Fund	3,720	5,318
Inter-Arts	1,077	936
Other	2,345	1,370
Killam Program		
Killam Research Fellowships	1,664	1,795
Izaak Walton Killam Memorial Prizes	300	150
Other Prizes and Awards		
Japan-Canada Fund	298	102
Canada Council Molson Prizes	100	200
Vida Peene Awards	97	84
John G. Diefenbaker Award	75	75
Commission Internationale du Théâtre Francophone	70	74
Jean A. Chalmers Fund	50	40
Glenn Gould Prize	50	–
Other prizes and awards < $50,000	130	283
	$ 113,878	$ 114,560

Schedule 3

CANADA COUNCIL

Schedule of Administration Expenses

for the year ended March 31, 2000 *(in thousands of dollars)*

	2000			1999
	Program	General Administration	Total	Total
Salaries	$ 4,624	$ 2,431	$ 7,055	$ 6,198
Employee benefits	907	552	1,459	1,229
Office accommodation	54	2,681	2,735	2,270
Professional and special services	547	1,198	1,745	1,068
Amortization	–	1,147	1,147	793
Printing, publications and duplicating	258	709	967	576
Staff travel	459	123	582	464
Communications	183	234	417	396
Meeting expenses including members' honoraria	46	222	268	197
Office expenses and equipment	32	219	251	177
Information management	8	222	230	220
Miscellaneous	8	8	16	44
	$ 7,126	$ 9,746	$ 16,872	$ 13,632

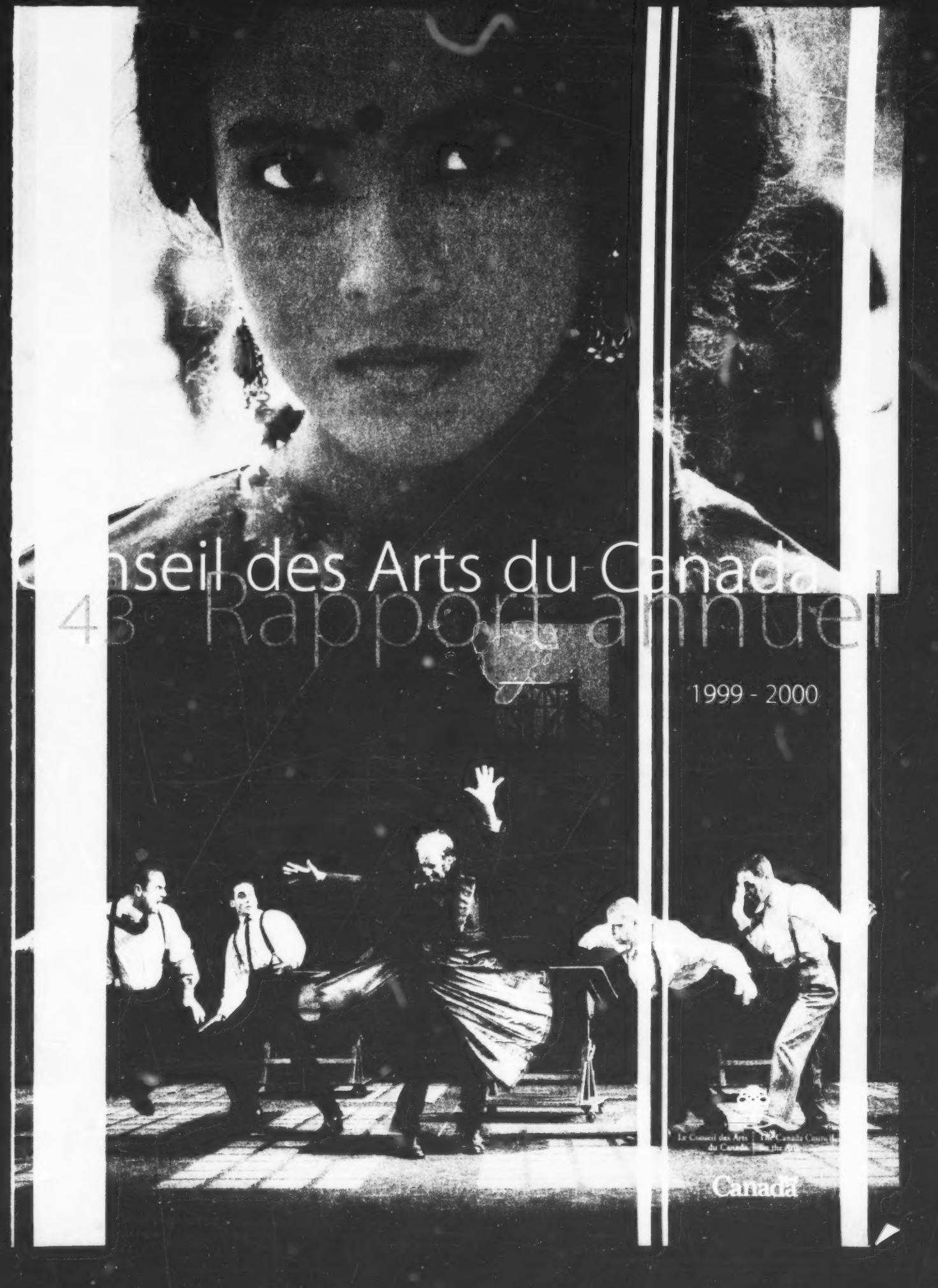

nseil des Arts du Canada

43e Rapport annuel

1999 - 2000

Le Conseil des Arts du Canada | The Canada Council for the Arts

Canada

Membres du conseil d'administration et de la direction du Conseil des Arts du Canada

Président

Jean-Louis Roux, Québec

Vice-président

François Colbert, Québec

Dean Brinton, *Nouvelle-Écosse*
Susan Ferley, *Saskatchewan*
Richard Laferrière, *Québec*
Suzanne Rochon Burnett, *Ontario*
Nalini Stewart, *Ontario*
Riki Turofsky, *Ontario*
Max Wyman, *Colombie-Britannique*
Irving Zucker, *Ontario*

Directrice

Shirley L. Thomson

Direction

Mark Watters, *secrétaire-trésorier de la Division de l'administration*
Joanne Morrow, *directrice de la Division des arts*
Keith Kelly, *directeur des Affaires publiques, de la Recherche et des Communications*
David A. Walden, *secrétaire-général de la Commission canadienne pour l'UNESCO*
Carol Bream, *Carol Bream, directrice des Prix et Dotations*
Victoria Henry, *directrice de la Banque d'œuvres d'art*
John Goldsmith, *chef du Service des communications*

Division des arts

Michelle Chawla-Ghadban, *chef des Services aux arts*
André Courchesne, *chef du Service du théâtre*
François Lachapelle, *chef du Service des arts visuels*
Joanne Larocque-Poirier, *chef du Fonds du nouveau millénaire pour les arts*
Micheline Lesage, *chef du Service de la musique*
Gordon Platt, *chef du Service des lettres et de l'édition*
David Poole, *chef du Service des arts médiatiques*
Claude Schryer, *chef du Bureau Inter-arts*
Anne Valois, *chef du Service de la danse*

Sharon Fernandez, *coordonnatrice du Bureau de l'équité*
Viviane Gray, *coordonnatrice du Secrétariat des arts autochtones*

Division de l'administration

Luc Charlebois, *chef de la Planification financière*
Gwen Hoover, *secrétaire générale de la Commission du droit de prêt public*
Daniel Plouffe, *chef des Systèmes de gestion de l'information*
Allan Rix, *chef par intérim du Service des ressources humaines*
William Stevenson, *chef des Services financiers et administratifs*

au 31 mars 2000

Pour des renseignements sur les images de la page couverture, voir les pages 12 et 4.

« Dès le départ, le Conseil des arts du Canada a été très visionnaire. Le Canada a été l'un des premiers pays à soutenir les arts médiatiques. Aujourd'hui, le soutient aux artistes existe partout au monde. La perspicacité et la clairvoyance du Conseil a été le stimulus qui a permis à des artistes canadiens de produire leurs œuvres et de les exposer à l'échelle nationale et internationale. »

—Lisa Steele, artiste en arts médiatiques

Conseil des Arts du Canada
43e Rapport annuel

Le Conseil des Arts du Canada | The Canada Council for the Arts

Le Conseil des Arts du Canada

Rôle

Le Conseil des Arts du Canada est un organisme national autonome créé en 1957 par une loi du Parlement. En vertu de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada,* il a pour objet de « favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts ainsi que la production d'œuvres d'art ». Pour s'acquitter de ce mandat, il offre une gamme étendue de subventions et de services aux artistes et aux organismes artistiques professionnels canadiens en danse, en art interdisciplinaire et en performance, en arts médiatiques, en musique, en théâtre, en arts visuels et en lettres et édition. Le Conseil administre en outre le programme Killam de prix et bourses de recherche, et décerne de nombreux autres prix prestigieux. La Commission canadienne pour l'UNESCO et la Commission du droit de prêt public ont également été placées sous l'égide du Conseil.

Structure

Le Conseil des Arts du Canada est régi par un conseil d'administration de onze membres nommés par le gouvernement. Actuellement présidé par Jean-Louis Roux, le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par année. Ses décisions en matière de politiques et de finances ainsi que celles portant sur d'autres questions sont exécutées par un personnel que dirige un directeur, actuellement Shirley L. Thomson, également nommé par le gouvernement.

Le Conseil des Arts du Canada et son personnel comptent beaucoup sur les avis et la collaboration des artistes et professionnels des arts de toutes les régions du pays, qui sont consultés individuellement ou collectivement. Le Conseil collabore étroitement en outre avec les organismes et ministères culturels fédéraux et provinciaux.

Fonds

Le Conseil des Arts du Canada reçoit ses fonds du Parlement à qui il rend compte de son activité par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Il est aussi appelé à témoigner de temps à autre devant divers comités parlementaires, notamment le Comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes. Ses comptes sont vérifiés par le vérificateur général du Canada et font partie du rapport annuel qu'il soumet au Parlement.

Les crédits parlementaires que le Conseil reçoit annuellement constituent la principale source de ses fonds. S'y ajoutent les revenus d'une caisse de dotation constituée par le Parlement en 1957 ainsi que divers dons et legs provenant du secteur privé, que le Conseil peut recevoir et a reçu au cours des années et dont le revenu est affecté aux fins stipulées.

En 1999-2000, le Conseil a accordé quelque 5 000 subventions aux artistes et organismes artistiques, et a fait plus de 12 000 paiements aux écrivains par l'intermédiaire de la Commission du droit de prêt public, ce qui représente un montant total de 111 millions de dollars.

Le Conseil des Arts du Canada
350, rue Albert, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8
1 800 263-5588 ou (613) 566-4414
www.conseildesarts.ca

Table des matières

Rapport du président 5

Rapport de la directrice 11

Rapport sur les indicateurs de rendement 17

Événements marquants de 1999-2000

Programmes du Conseil 40

Prix et dotations 43

Banque d'œuvres d'art 44

Commission du droit de prêt public 45

Commission canadienne pour l'UNESCO 46

Rapport financier 49

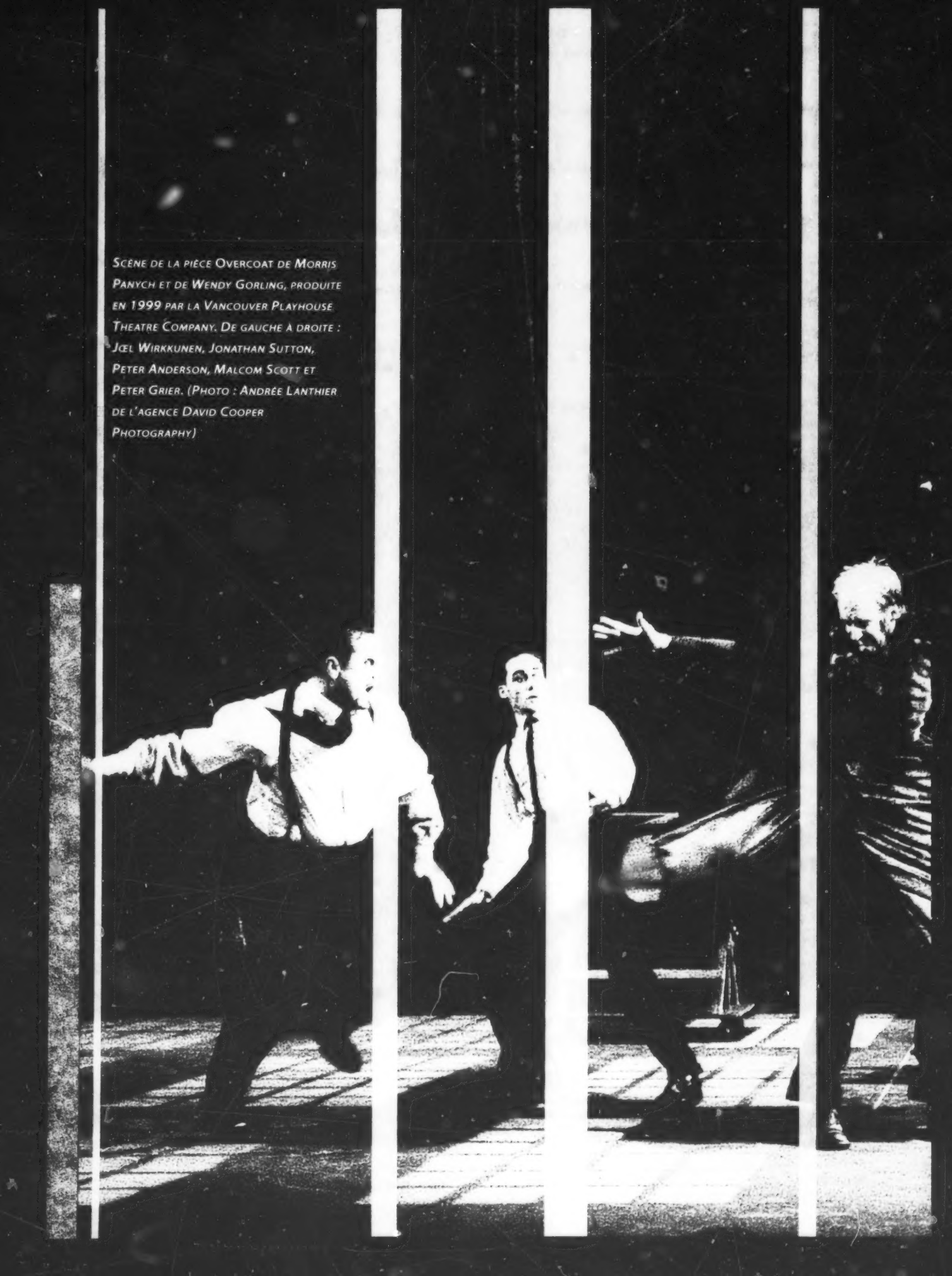

Scène de la pièce Overcoat *de Morris Panych et de Wendy Gorling, produite en 1999 par la Vancouver Playhouse Theatre Company. De gauche à droite : Jœl Wirkkunen, Jonathan Sutton, Peter Anderson, Malcom Scott et Peter Grier. (Photo : Andrée Lanthier de l'agence David Cooper Photography)*

Vers la pleine croissance culturelle

Rapport du président

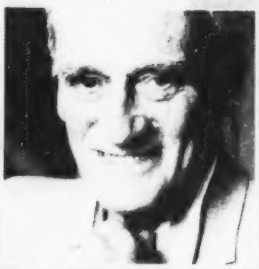

Jean-Louis Roux

De façon générale, on peut affirmer que le Conseil des Arts du Canada a connu, en 1999-2000, une phase de stabilisation et une amorce d'épanouissement. Les années de restrictions et de compressions, aussi ardues et pénibles qu'elles aient été, semblent terminées – du moins pour l'instant – et le Conseil peut envisager l'avenir immédiat avec sérénité et confiance. Grâce soit rendue, en grande partie, à la détermination et au courage de la présidente sortante, Donna Scott, du précédent directeur, Roch Carrier, et de toute l'équipe de l'époque pour avoir su diriger l'organisme parmi les écueils de la sombre période de 1993 à 1998.

Le premier signe avant-coureur de reprise a été donné, il y a un peu plus de deux ans, lorsque le gouvernement a annoncé qu'une somme annuelle de 25 millions de dollars serait allouée au Conseil des Arts du Canada pour une durée de cinq ans. La satisfaction provoquée par cette bonne nouvelle était cependant atténuée par son caractère temporaire. Cinq années sont bien vite passées et nous envisagions avec appréhension l'arrivée prochaine de l'an 2002.

Mais voici qu'en janvier dernier un bruit courut, bientôt confirmé, que cette somme serait dorénavant ajoutée à notre crédit parlementaire. L'heureux événement fut doublé d'un autre puisque, à la présentation du budget de l'exercice 2000-2001, le ministre des finances dévoilait que le Conseil des Arts du Canada bénéficierait désormais de 10 millions supplémentaires, également récurrents. En moins de trois ans, notre organisme a donc vu son crédit parlementaire s'accroître de près de 35 pour cent. Cette bonne « santé économique » relève, en grande partie, du travail inestimable de la directrice actuelle du Conseil des Arts, Shirley Thomson, que je me permets ici de saluer chaleureusement.

La communauté artistique ne peut que se réjouir de cette conjoncture exceptionnelle. Non seulement celle-ci permet au Conseil de mieux répondre aux besoins de la communauté, mais elle implique une signification capitale sur les plans politique et social. Le gouvernement vient, en effet, de décerner au Conseil des Arts du Canada une marque manifeste de confiance, soulignant ainsi sa bonne gestion et sa saine administration. Nous lui en sommes reconnaissants et remercions particulièrement l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien. De plus, au-delà du témoignage d'approbation, cette double majoration atteste l'importance essentielle que le gouvernement accorde au financement public des arts ainsi qu'au rôle fondamental qu'ils jouent dans la vie quotidienne des citoyennes et des citoyens du Canada.

Fort de cet appui, le Conseil des Arts du Canada s'engage dans une voie qui élargira sa portée. C'est ainsi que, par son programme de promotion de la diffusion, le Conseil engage les organismes, quelles que soient leurs disciplines, à rechercher activement de nouveaux publics et de nouveaux marchés tant à l'intérieur de nos frontières qu'à l'étranger.

L'accroissement des publics constitue, en effet, l'une des plus hautes priorités identifiées dans le Plan d'entreprise adopté par les administrateurs en 1999. Le Conseil entend, de cette façon, contrer la réputation que d'aucuns voudraient lui

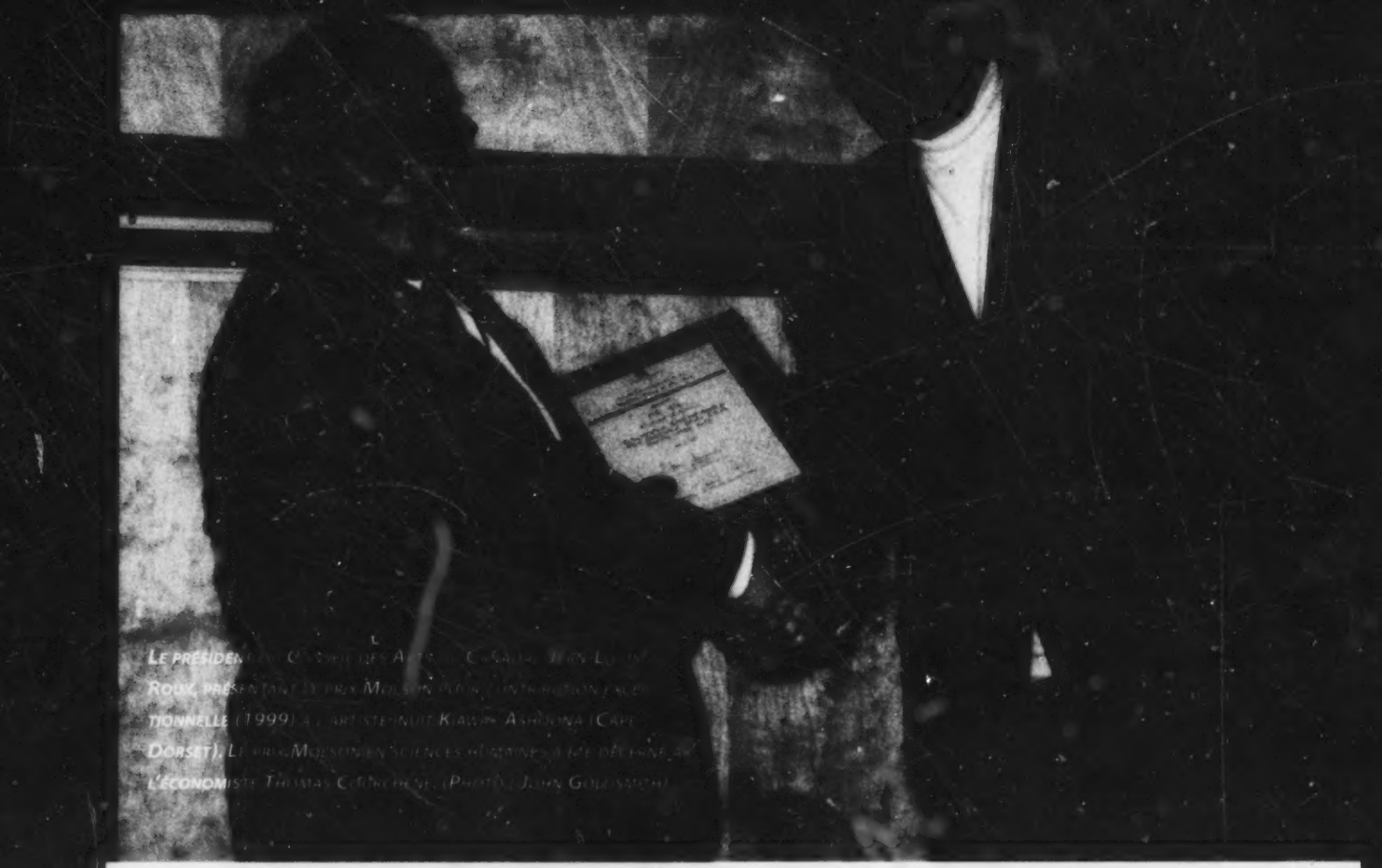

Le président du Conseil des Arts du Canada, Jean Louis Roux, présente le prix Molson pour contribution exceptionnelle (1999) à l'artiste inuit Kiawak Ashoona (Cape Dorset). Le prix Molson en sciences humaines a été décerné à l'économiste Thomas Courchene. (Photo : John Goldsmith)

imputer de n'être qu'au service d'une élite restreinte. Les partisans de cette assertion s'appuient sur le fait que le profil de l'amateur d'art moyen correspondrait à celui d'une personne aisée, âgée de quarante ans ou plus et jouissant d'un haut degré de scolarité. Ce portrait stéréotypé ne tient nullement compte des courants les plus dynamiques qui traversent le monde des arts en ce moment précis.

Parler d'élite vieillissante pour désigner les amateurs d'art, c'est ignorer tout des domaines du théâtre pour jeunes publics, de la danse contemporaine, des arts visuels et des arts médiatiques, ainsi que de celui d'une littérature jeunesse en pleine effervescence. C'est faire fi des concerts à caractère populaire que présentent régulièrement tous les grands orchestres du Canada. C'est fermer les yeux sur l'accessibilité, dans pratiquement tous les musées, des ateliers destinés aux jeunes de toutes conditions sociales. C'est refuser d'apprécier la valeur du travail d'innombrables artistes dans leur environnement, en particulier celui dédié aux plus démunis. C'est méconnaître la percée effectuée par le Conseil des Arts, depuis plus d'une décennie, auprès des autochtones et des communautés de cultures diverses. Plus encore, c'est ignorer qu'une activité artistique dynamique et foisonnante exerce une influence évidente sur la qualité de vie commune et sur la réputation du Canada à l'étranger, et qu'on ne saura jamais trop exagérer l'importance de ces deux facteurs pour toutes les couches de notre société.

Depuis quelques mois, le Conseil a créé deux sous-comités spéciaux : celui des Arts et de l'Éducation, et celui de la Régie. Le sous-comité des Arts et de l'Éducation se destine évidemment à l'accroissement des publics, dont il vient d'être question. À cet égard, nous sommes fermement convaincus que l'éducation constitue la garantie la plus sûre de la vigueur à long terme des arts. Nous sommes aussi convaincus qu'une éducation sans les arts ne peut être complète. Certains Conseils des arts provinciaux (comme celui de l'Ontario) ou leurs équivalents ont déjà créé des programmes remarquables dont le but est non seulement de ménager une meilleure place aux arts dans l'éducation, mais aussi de situer ceux-ci, dès le cours primaire ainsi qu'à tous les niveaux par la suite, au cœur même du processus éducatif. Les arts se révèlent, en pratique, une approche idéale de tous les autres volets du savoir. Puisque l'éducation relève de la compétence des provinces, nous avons l'intention de travailler d'arrache-pied dans ce secteur, et ce, en étroite collaboration avec nos homologues provinciaux, car une telle évolution exige un changement radical dans les mentalités des parents et des enseignants. Les promesses d'avenir de ce domaine sont à surveiller.

Images de Die Dyer (1999), vidéo exploratoire sur le corps humain, réalisé par Alain Jean-Pierre Pelletier (Montréal). Sur la photo : Marie-France Marcotte et Jean Turcotte.

Quant au sous-comité de la Régie, il s'est attaqué au problème du partage des responsabilités et des pouvoirs au sein d'une structure comme celle du Conseil des Arts du Canada dans l'intention d'en formuler les principes fondamentaux et d'y appliquer les meilleures pratiques. Un document d'orientation ainsi qu'un plan de mise en œuvre ont été soumis au conseil d'administration. Ce plan a été conçu de façon à assurer l'entière imputabilité du Conseil tant en ce qui concerne ses activités en général qu'en ce qui concerne son système d'évaluation par les pairs en particulier, lequel aboutit sur l'approbation, par le Conseil, des subventions accordées aux artistes et aux organismes artistiques. Les administrateurs sont fermement convaincus que l'indépendance de notre organisme dans ses relations avec le gouvernement, premier principe de base du bon fonctionnement du Conseil, est fondée sur la confiance que les contribuables et leurs représentants accordent à ses politiques de Régie et à leur mise en pratique.

Depuis la création du Conseil des Arts du Canada, il y aura bientôt 45 ans, on ne cesse de se référer à la fameuse politique des « coudées franches » (traduction libre de « arm's length ») qui situe l'organisme par rapport au gouvernement. Provoqués par l'octroi de certaines subventions qui prêtent à controverse, des débats se sont récemment déroulés sur la place publique et, même, dans l'enceinte de la Chambre des communes. Bien que les subventions impliquées ne représentent qu'une fraction de la totalité de celles qu'accorde notre organisme, ces remous nous ont plus que jamais convaincus de l'importance, pour le Conseil et pour les élus du peuple, de pouvoir se réclamer de leurs « coudées franches ».

C'est dans cet esprit que le Parlement a créé le Conseil des Arts du Canada en 1957 et que les gouvernements successifs lui ont confirmé son indépendance et son autonomie. Ainsi, dans sa présentation de la loi qui devait donner naissance au Conseil des Arts du Canada, le premier ministre d'alors, le très honorable Louis Saint-Laurent, déclarait ce qui suit : « Notre principal objet en recommandant l'établissement du Conseil des Arts du Canada, c'est de fournir de l'assistance aux universités, aux arts, aux humanités et aux sciences sociales ainsi qu'aux étudiants dans ces domaines, sans chercher le moindrement à régir leur activité ni porter atteinte à leur liberté. Les gouvernements doivent, à mon sens, appuyer l'essor culturel du pays, mais ne pas chercher à le régir. » Et il ajoutait : « Nous voulons que le Conseil des Arts du Canada soit soustrait à la régie de l'État dans la mesure où il est prudent de soustraire à cette régie quiconque se voit confier des deniers publics. Ce n'est pas au Gouvernement que le Conseil devra s'adresser pour sa régie et sa direction, même si cela va de soi, il sera libre de consulter à l'occasion les services pertinents de l'État avec lesquels il pourra souhaiter établir une certaine collaboration en des domaines particuliers. »

Plus de vingt-cinq après cette déclaration, soit en 1984, l'opposition elle-même exigeait que le Conseil des Arts du Canada, entre autres organismes culturels, soit exclu de l'empire de la *Loi sur l'administration financière des compagnies de la couronne,* en invoquant le fait que « ... le principe du "arm's length" est fondé sur la foi assurée que notre vie culturelle et artistique est séparée et distincte de notre vie politique et qu'elle doit être libre d'ingérence et de contrôle politiques. »

Tout ce qui précède ne contredit en rien l'obligation imposée au Conseil de répondre au parlement du Canada par l'intermédiaire d'un ministre désigné, en l'occurrence l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien.

Pour ce qui est du second principe de base du bon fonctionnement du Conseil, l'évaluation par les pairs, il désigne le recours à des artistes et autres professionnels indépendants, dans une discipline donnée, pour étudier les demandes de subventions. Ce système définit les rapports du Conseil avec la communauté artistique. Il a été soumis récemment à un examen en profondeur,

Scène de la pièce Doing Leonard Cohen *de* Blake Brooker, *production du* One Yellow Rabbit Performance Theatre. *Sur la photo :* Michael Green *et* Denise Clarke. *(Photo :* Jason Stang*)*

« À vrai dire, sans l'aide et l'encouragement du Conseil des Arts du Canada, je n'aurais jamais écrit *The Favourite Game* ou *The Spice Box of Earth*. Je lui en suis grandement reconnaissant. »

—Leonard Cohen, poète et romancier

car le Conseil estime que l'octroi de subventions se situe au cœur de son activité et que cette responsabilité cruciale doit être empreinte d'intégrité, de transparence et de justice aux yeux de la communauté artistique et des citoyens canadiens ainsi que de leurs représentants.

En procédant à cet examen, le Conseil s'est donc employé à garantir la plus grande objectivité et la plus grande compétence possible, à éviter le favoritisme, les pressions indues et les conflits d'intérêts, et à offrir, aussi bien aux requérants qu'aux membres des comités, la possibilité de révision d'une décision dans le cas où une faute de procédure aurait été détectée. (Pour obtenir plus de renseignements au sujet du système d'évaluation par les pairs, on peut consulter le site web du Conseil des Arts du Canada.)

Enfin, le Conseil se porte constamment à la défense et illustration des arts et de leur financement public. C'est ainsi qu'il a décidé de distribuer à tous les parlementaires divers documents qui serviront à informer ces derniers des plus récentes décisions du Conseil. Sur le terrain culturel, Shirley Thomson et moi-même assistons au plus grand nombre possible d'événements artistiques d'un océan à l'autre et faisons la tournée systématique de chacune des régions du Canada. Après la Colombie-Britannique et les provinces de l'Atlantique, en 1998-1999, nous avons entrepris de visiter, depuis le mois d'avril dernier, le Nunavut, le Manitoba, la Saskatchewan, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Dans chacune de ces provinces et de ces territoires, nous organisons des rencontres avec les communautés artistiques, avec nos homologues provinciaux, avec les responsables politiques ainsi qu'avec les représentants des médias qui, dans les presses écrite et électronique, font écho, en principe, à la voix de la population. Le but de ces rencontres est de sensibiliser le Conseil aux problèmes que connaissent les artistes et les organismes artistiques de ces régions et, en retour, de leur rendre plus familiers le Conseil et ses programmes. Les contacts établis de cette façon sont des plus chaleureux et des plus profitables. Ils nous permettent de faire une évaluation du degré de satisfaction ou d'insatisfaction des communautés artistiques envers le Conseil des Arts du Canada et de corriger notre tir en conséquence. De la même façon, nos entrevues avec les responsables politiques, toujours très cordiales, nous autorisent à leur faire valoir l'importance des arts et des artistes dans leur région respective ainsi que le rôle essentiel que joue le financement public dans l'évolution de la création artistique. Nous rentrons toujours de ces voyages, munis d'une énergie renouvelée.

En insistant sur l'importance que le Conseil accorde à ses liens avec la collectivité, je sais que j'exprime l'opinion de chacune et de chacun de mes collègues œuvrant au sein du conseil d'administration. Je profite de l'occasion qui m'est ici offerte pour les remercier de leur engagement indéfectible, lorsqu'il s'agit de veiller à ce que les fonds publics, qui nous sont confiés, soient dépensés de façon rigoureuse et irréprochable. Leurs discussions sont toujours passionnées au sujet de cette question et, tout autant, au sujet d'autres questions cruciales comme le dynamisme de notre milieu culturel ou l'aide à la création artistique.

Pour terminer, j'insiste sur le fait que je continue à exercer mon métier de comédien, lorsque mes apparitions sur scène n'entrent pas en conflit avec mon emploi du temps comme président du Conseil des Arts du Canada. Je crois qu'il est important, aux yeux de la communauté artistique et ceux du grand public, que le président du Conseil soit activement engagé dans la pratique de son art.

J'ai complété la deuxième année de mon mandat et j'ai eu le plaisir de le voir renouveler pour deux autres années, c'est-à-dire jusqu'au 1er juin de l'an 2002. J'avoue que j'éprouve une grande satisfaction dans l'exercice de mes fonctions à la tête d'un des organismes culturels les plus importants du Canada. J'ai l'impression, dans la mesure de mes moyens, d'être utile à la communauté artistique et à la société en général, ce qui est des plus stimulant.

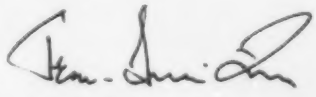

Jean-Louis Roux
Juin 2000

LES TORCHÉS, ŒUVRES DE ROBERTO PELLEGRINUZZI (MONTRÉAL). (PHOTO : RICHARD-MAX TREMBLAY)

Rapport de la directrice

Viser l'excellence

Shirley L. Thomson

« Sans l'appui du Conseil des Arts du Canada, le genre de théâtre que je pratique n'existerait tout simplement pas. [...] [L]e Conseil agit comme une sorte d'imprésario d'œuvres culturelles que le public n'aurait jamais vues si la décision avait été prise simplement à partir de critères de rentabilité. »

—David Young, dramaturge

Comme j'ai souvent eu l'occasion de le constater au cours des deux dernières années, c'est grâce aux capacités visionnaires exceptionnelles, à l'originalité, au dynamisme et à l'énergie des employés et des membres de la haute direction du Conseil des Arts du Canada que nos programmes d'aide connaissent aujourd'hui un tel succès. Leur crédibilité, leur intégrité et leur réceptivité constituent notre image de marque et témoignent de notre grande réputation auprès du milieu artistique.

Plus que nécessaires, ces qualités sont essentielles. Au Canada, le domaine des arts ne dispose certainement pas de fonds excédentaires; les besoins dépassent constamment les ressources et les choix auxquels nous sommes confrontés sont parfois difficiles et douloureux. Cependant, les employés du Conseil voient leur dévouement inconditionnel récompensé lorsqu'ils assistent au couronnement de l'excellence artistique.

Pourquoi soutenons-nous les arts?

Toutes les personnes qui travaillent au Conseil considèrent les arts comme une source inépuisable d'originalité d'où jaillit l'excellence. Les artistes ne connaissent pas la peur de l'inconnu. Ils cherchent à découvrir et à comprendre ce qui est nouveau, ce à quoi peut ressembler l'avenir. Certes, nous avons tous ce besoin, cette envie de créer, mais les artistes sont des êtres exceptionnels parce qu'ils partent à l'aventure de leur plein gré et empruntent parfois des voies tortueuses et interminables afin d'explorer et de donner forme à leur vision créatrice. Nous bénéficions tous des risques auxquels ils s'exposent, car notre cerveau, sensible aux stimuli, répond à ces sensations artistiques et apprend à voir le monde sous des angles toujours nouveaux. Les expériences de Picasso – expériences entreprises au début des années 1900 et jugées si extravagantes – sont devenues des principes fondamentaux à la base des techniques du graphisme et, plus encore, elle font désormais partie de notre héritage culturel. Les artistes dérangent et dérangeront toujours. De tout temps, ils bousculent le confort de nos certitudes et la tranquillité de notre quotidien, et force nous est de reconnaître qu'ils savent mieux que quiconque nous indiquer les voies de l'avenir.

Cette capacité ne profite pas uniquement aux individus, mais également à la communauté. Le dynamisme de la vie culturelle témoigne, en effet, de la bonne santé d'une société. L'intérêt croissant manifesté, de par le monde, pour l'art canadien réfléchit nos propres certitudes sur la justesse des visions sociale et culturelle de notre société, et réaffirme l'importance du rôle et de la présence de l'art canadien sur la scène internationale. Par ses programmes de subventions destinés aux différentes communautés culturelles et autochtones, le Conseil des Arts reconnaît et soutient la richesse de la spécificité canadienne, c'est-à-dire sa diversité culturelle. Le travail de ces artistes perpétue et fait évoluer des traditions qui auraient facilement pu s'éteindre.

Nos programmes de soutien des arts ont une influence certaine sur les plans financier et culturel : le secteur des arts et de la culture représente environ 4,8 % du PIB de notre pays,

Image du long métrage **Seducing Maaraya** *(1999) de* **Hunt Hœ** *(Montréal). Sur la photo :* **Nandana Sen.**

rapporte directement et indirectement quelque 43 milliards de dollars et crée approximativement 900 000 emplois.

Le Conseil est investi d'un rôle important du fait qu'une grande partie des fonds qu'il octroie sont des capitaux de lancement d'une portée déterminante. Ces subventions profitent à l'ensemble du milieu artistique, car elles permettent à des artistes talentueux de cheminer à grands pas et d'innover. Une bonne partie de cet argent pourrait être considérée comme un capital-risque, puisque nombre de ces sommes sont versées à de jeunes artistes en début de carrière. À cet égard, Ben Heppner a donné un conseil judicieux : « Il faut courir des risques, ne pas hésiter à donner leur chance à des talents encore insoupçonnés, même en sachant que la reconnaissance de leur succès ne fera jamais l'unanimité. »

Au cours de l'exercice financier 1999-2000, le Conseil des Arts a alloué quelque 5 000 subventions à des artistes et à des organismes artistiques et, par l'intermédiaire de la Commission du droit de prêt public, a effectué des paiements à plus de 12 000 auteurs, pour un montant total d'environ 111 millions de dollars. (Ces chiffres ne prennent pas en compte le Fonds du millénaire (projet non renouvelable).

Afin d'offrir une aide maximale de la manière la plus rentable qui soit, le Conseil doit gérer les fonds qu'il attribue aux artistes et aux organismes artistiques d'une façon intelligente et cohérente qui respecte les priorités soigneusement établies. En outre, il doit faire preuve de suffisamment de souplesse pour répondre aux besoins changeants des artistes canadiens qui, eux, doivent s'adapter aux constants bouleversements suscités par la mondialisation, les développements technologiques, l'économie et les fluctuations démographiques. C'est pourquoi une optique avant-gardiste est essentielle à la réalisation du mandat du Conseil.

« Entre 1968 et 1983, j'ai eu la chance d'être huit fois boursier du Conseil des Arts du Canada. Quelques-uns de mes meilleurs textes ont donc pu voir le jour grâce à cet argent dont j'avais un grand besoin à l'époque. *La cité dans l'œuf; La duchesse de Langeais; A toi, pour toujours, ta Marie-Lou; Hosanna; Les héros de mon enfance; Damnée Manon, Sacrée Sandra;* et *Des nouvelles d'Édouard* étaient tous les enfants du Conseil des Arts. »

—Michel Tremblay, dramaturge

Afin d'améliorer ses programmes avec précision, le Conseil s'est doté, pour les trois prochaines années, d'un nouvel outil administratif extrêmement utile : le Plan d'entreprise approuvé par le conseil d'administration en 1999. Le Conseil y a formulé des orientations stratégiques et défini des indicateurs de rendement. Ce Plan étant à la fois un outil de travail et un document d'information, il fait régulièrement l'objet de révisions.

La Plan d'entreprise comporte quatre grandes priorités :

- Investir dans les arts;
- Assurer la diffusion et la promotion des arts;
- Définir et adapter aux réalités du Conseil la notion de régie, et la mettre en œuvre;
- Se donner une saine administration interne.

En 1999-2000, le Conseil a réalisé des progrès significatifs dans chacun de ces champs de priorités. Les résultats obtenus sont présentés dans la partie de ce rapport intitulée Rapport sur les indicateurs de rendement pour 1999-2000. Ce rapport sur le rendement constitue, à lui seul, un accomplissement exceptionnel, car il offre une description complète et détaillée sur les contextes économique et culturel dans lesquels les artistes et les organismes artistiques travaillent.

Investir dans les arts

Lorsqu'il s'agit d'investir dans les arts, le critère de base du Conseil est, et demeurera toujours, l'excellence. Comme Jennifer Bott directrice générale du Conseil des Arts de l'Australie, l'a fait remarquer : « Lorsque l'objectif poursuivi est la réussite et la performance, le concept d'élite est une bonne chose… Nous devons faire valoir l'idée… que tout le monde veut un vaste public qui apprécie l'art sous toutes ses formes. ».

Soucieux de respecter ce critère de base, le Conseil a décidé de financer les sept domaines prioritaires suivants :

- Les jeunes artistes et les artistes en début de carrière;
- Les jeunes publics;
- La promotion internationale;
- Les arts des différentes communautés culturelles;
- Les arts autochtones;
- Les arts interdisciplinaires;
- Les festivals.

Deux nouveaux programmes sont axés sur ces domaines prioritaires. Le Bureau Inter-arts, créé en 1999, soutient des projets multiples, hybrides et expérimentaux – soit des projets interdisciplinaires ou non disciplinaires qui témoignent du refus de l'artiste de se limiter à une seule discipline. Le Programme Innovations est un programme à durée déterminée (de 1999-2000 à 2000-2001) dont l'objectif est d'offrir des possibilités de perfectionnement professionnel à une nouvelle génération d'artistes en début de carrière et issus de différentes communautés culturelles.

Diffusion et promotion

Dans le domaine de la diffusion et de la promotion, il ne fait aucun doute que l'événement le plus remarqué de l'année a été l'inauguration des Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques, prix administrés et financés par le Conseil. Six prix de 10 000 $ ont été décernés à des artistes qui se sont distingués par des carrières remarquables et un septième prix est venu récompenser des contributions bénévoles exceptionnelles. Associés aux Prix littéraires du Gouverneur général et aux Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène, ces nouveaux prix complètent une trilogie de reconnaissance nationale de la plus grande envergure.

***The River Home*, spectacle de la Full Circle : First Nations Performance Society. Sur la photo (de gauche à droite) : Michelle Olsen, Gunargie O'Sullivan, Wayne Lavallee, Archer Pechawis, Lance Tailfeathers, Kerianne Cardinal, Margo Kane. (Photo : Nick Seilflow)**

Partout au Canada, des commissions de transport en commun ont uni leurs forces créatives pour mettre sur pied un projet novateur servant à sensibiliser les gens à la poésie. Dans une demi-douzaine de villes canadiennes, de courts poèmes signés par des poètes locaux apparaissent maintenant sur les panneaux publicitaires des autobus et des wagons de métro.

En 1999, le Conseil a également lancé une initiative de promotion internationale majeure : le tout premier Sommet mondial des arts et de la culture qui aura lieu à Ottawa en décembre 2000. Ce projet a immédiatement reçu un assentiment international extrêmement positif et enthousiaste.

Régie

Les processus d'évaluation par les pairs sont au cœur du système de régie du Conseil. En 1999, des employés ont entrepris la révision de l'ensemble de ces processus et ont mis à jour un document stratégique que le Conseil d'administration a approuvé en mars 2000. Ce document comporte des directives claires et précises à l'intention des évaluateurs et explique les nouvelles dispositions sur les conflits d'intérêt. Il présente également des améliorations concernant les processus administratifs liés aux activités des comités d'évaluation par les pairs afin d'assurer la communication de renseignements pertinents, la cohérence et la transparence du processus, et de permettre aux employés et aux candidats d'obtenir la rétroaction nécessaire.

Administration interne

Sur les plans de la transparence et de l'administration, le Conseil jouit d'une excellente réputation. Les nombreuses mesures de compression, mises en œuvre au milieu des années 1990, l'ont obligé à restreindre les coûts administratifs à leur minimum. Les

initiatives élaborées en 1999-2000 avaient pour objectifs de réduire le plus possible les coûts administratifs et de renforcer des domaines administratifs clés, notamment en effectuant des ajustements technologiques et en engageant quelques nouveaux employés. Le Rapport sur les indicateurs de rendement sera un outil précieux et déterminant dans l'évaluation de ce processus.

C'est avec un optimisme non dissimulé que je salue l'arrivée du nouveau millénaire. Dans l'ensemble du Canada, les nombreux projets qui bénéficient de l'aide du Fonds du nouveau millénaire pour les arts du Conseil témoignent des talents artistiques spectaculaires que recèle notre pays. Grâce à un accroissement de ses fonds, le Conseil est en mesure de soutenir les arts de manière beaucoup plus active, et je constate que cela a également contribué à remonter le moral de ses troupes. Je tiens également à souligner que le financement public ne suffit pas pour soutenir l'ensemble du milieu artistique : le secteur privé peut jouer un rôle encore plus significatif dans ce domaine. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude à deux donateurs, M^me^ Lela Wilson et M. Andrew Shaw, qui ont offert, par l'entremise du Conseil, deux dons substantiels. M^me^ Lela Wilson a fait un généreux don de 182 000 $ qui a permis de doubler la valeur du Prix de la dotation York-Wilson (ce prix, qui atteint maintenant 20 000 $, permet à des musées et à des galeries d'art à but non lucratif d'acheter des œuvres d'art originales); M. Andrew Shaw a versé à la Banque d'instruments de musique du Conseil un archet de violoncelle Shaw-Adam, évalué à 30 000 $. Au cours des derniers mois, le monde des arts et le rôle du Conseil ont fait l'objet d'une controverse publique virulente. Je me sens toutefois réconfortée par les nombreuses lettres et les nombreux articles qui ont été publiés afin de prendre la défense des artistes de notre pays et de nos politiques artistiques publiques.

Je désirerais conclure avec une phrase de l'artiste médiatique Lisa Steele qui traduit parfaitement bien mon sentiment personnel : « Ce sont ses activités de suivi judicieuses et l'attention qu'il porte à l'ensemble du milieu artistique qui font la force du Conseil des Arts du Canada. »

La directrice,

Shirley L. Thomson

Shirley L. Thomson

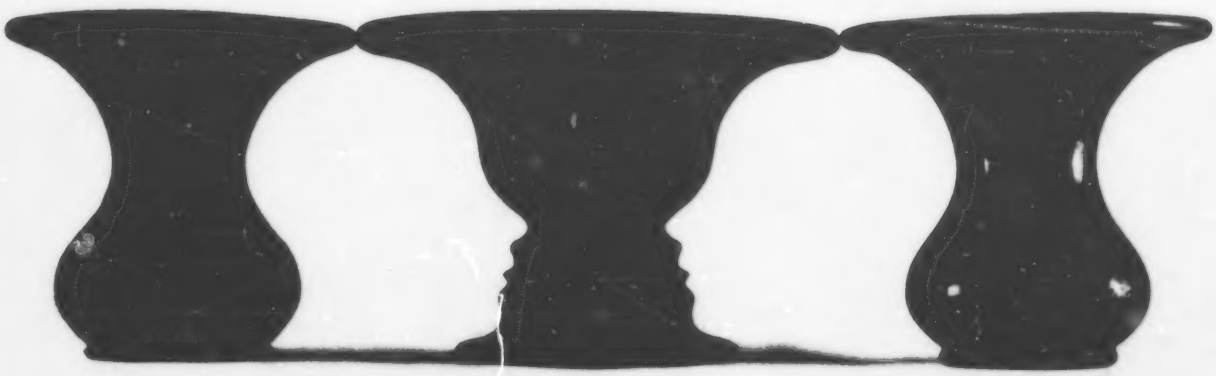

VASE TO VASE *(1995)* DE GREG PAYCE

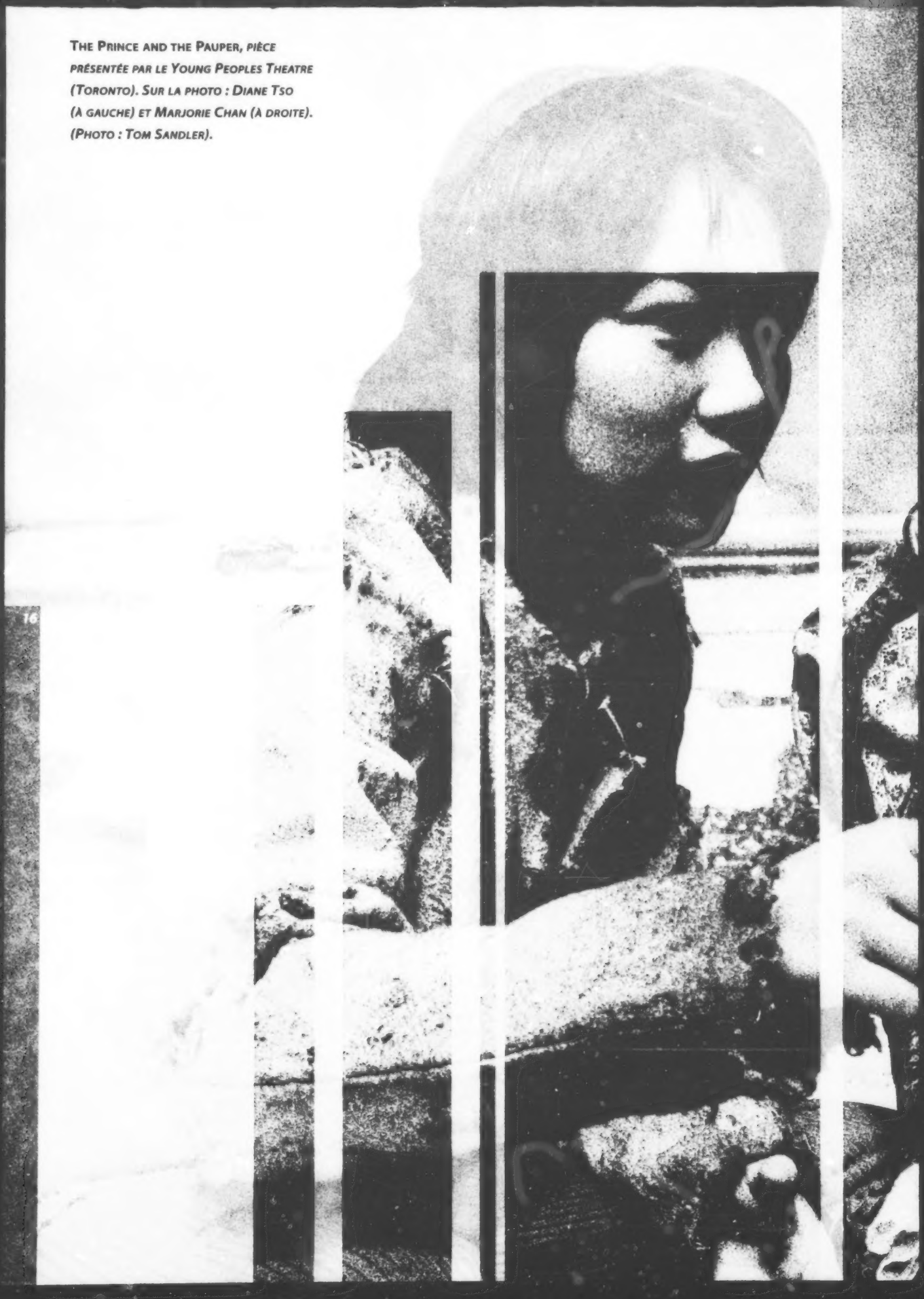

The Prince and the Pauper, *pièce présentée par le Young Peoples Theatre (Toronto). Sur la photo : Diane Tso (à gauche) et Marjorie Chan (à droite). (Photo : Tom Sandler).*

Rapport sur les indicateurs de rendement

Introduction

En 1999, le conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada a élaboré un plan d'entreprise pour la période de trois ans qui s'échelonne des années financières 1999-2000 à 2000-2001. Il s'agit là du premier plan d'entreprise mis sur pied par le Conseil. En tant qu'organisme autonome, le Conseil demeure assujetti et se conforme volontiers à certaines dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi qu'à d'autres lois. Ce plan d'entreprise constitue un outil de travail qui le guide dans la réalisation de son mandat et lui permet de mieux renseigner le gouvernement et le public sur les questions auxquelles il doit répondre ainsi que sur les objectifs et les mesures qu'il prend pour les réaliser.

Le présent document est le premier Rapport sur les indicateurs de rendement du Plan d'entreprise de l'exercice 1999-2000. Un rapport final concernant la première année du Plan d'entreprise sera présenté au conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada à l'automne 2000. Les deuxième et troisième années du plan feront également l'objet d'un rapport du même type.

Le Conseil a défini quatre grandes priorités d'entreprise pour la période allant de 1999-2000 à 2001-2002 :

- Priorité I : Investir dans les arts;
- Priorité II : Assurer la diffusion et la promotion des arts;
- Priorité III : Définir et adapter aux réalités du Conseil la notion de régie, et la mettre en œuvre;
- Priorité IV : Se donner une saine administration interne.

Pour cette période de trois ans, le Conseil a également décidé, en tenant compte des priorités I et II, d'accorder prioritairement un financement aux artistes et aux organismes artistiques autochtones; aux artistes et aux organismes artistiques des diverses communautés culturelles; aux arts pluridisciplinaires; à la promotion internationale; aux festivals; au développement de nouveaux publics et, plus particulièrement, de jeunes publics; aux artistes en début de carrière; et à la promotion des arts.

Note : Les chiffres des tableaux du Rapport sur les indicateurs de rendement diffèrent de ceux des États financiers parce qu'ils ne tiennent pas compte du Fonds Japon-Canada et de l'annulation de certaines subventions (pour l'année financière 1999-2000) au cours de la période comprise entre le 1er avril 1999 et le 1er juin 2000. L'écart entre les montants totaux des subventions se chiffre à environ 400 000 $.

« Sur le plan financier – et en tenant compte des impôts que j'ai payés à même les revenus tirés de ce seul livre (*Surfacing / Faire surface*, 1972) – l'argent que les contribuables ont investi en moi, soit [une] subvention de 7 000 $, représente probablement le meilleur investissement qu'ils n'ont jamais fait. Si j'étais cotée en Bourse, mon nom figurerait dans tous les journaux financiers de la planète. »

—Margaret Atwood, écrivaine

Priorité I : Investir dans les arts

« Favoriser la création et la production d'œuvres d'art »

Objectif opérationnel 1 : Accorder des subventions et offrir des services afin de soutenir les artistes et les organismes artistiques au Canada

Le Conseil investit dans les arts par l'intermédiaire de 69 programmes de subventions qui fournissent aux artistes et aux organismes artistiques des moyens financiers leur permettant de créer et de produire des œuvres d'art.

Le processus d'évaluation par les pairs, dont le critère le plus important demeure le mérite artistique, détermine les demandes les plus remarquables auxquelles seront accordées des subventions. Les investissements affectés aux organismes artistiques et aux artistes se sont chiffrés à 111 millions de dollars en 1999-2000. Les subventions aux organismes artistiques représentent les quatre cinquièmes du total des subventions accordées dans le cadre des différents programmes (99,3 millions de dollars). Un peu moins du cinquième du montant total est destiné aux artistes.[1]

Tableau 1- **Répartition des subventions accordées aux artistes et aux organismes artistiques canadiens par l'entremise du Fonds du nouveau millénaire pour les arts et du Programme du droit de prêt public, pour 1999-2000**

	Total des subventions (en milliers de dollars)	%
Subventions aux artistes	18 338	18,5
Subventions aux organismes artistiques	80 950	81,5
Total des programmes de subventions	99 288	100,0
Fonds du nouveau millénaire pour les arts	3 720	–
Total des subventions du Conseil, y compris le Fonds du nouveau millénaire pour les arts	103 008	–
Paiements du droit de prêt public	8 052	–
TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LE CONSEIL	**111 060 $**	–

L'investissement total du Conseil des Arts du Canada dans les arts (programmes de subventions, paiements du droit de prêt public et autres formes de financement) est passé de 85 millions de dollars en 1996-1997 à 111 millions en 1999-2000, ce qui constitue une augmentation d'environ 31 p. 100. Cette augmentation résulte en grande partie de l'engagement pris par le gouvernement, en 1997-1998, d'attribuer 125 millions de dollars supplémentaires au Conseil, répartis sur une période de cinq ans (le montant annuel de 25 millions de dollars fait dorénavant partie du budget de annuel du Conseil). De plus, la création du Fonds du nouveau millénaire pour les arts a permis au Conseil de disposer de 10 millions de dollars additionnels.

[1] Cette répartition reflète le montant total alloué aux différents programmes de subventions (99,3 millions de dollars), à l'exception du Fonds du nouveau millénaire pour les arts (fonds spécial créé pour deux années financières) et des paiements du droit de prêt public (paiements versés aux auteurs pour l'utilisation de leurs ouvrages par les bibliothèques publiques et universitaires).

Les artistes des différentes communautés culturelles et autochtones représentaient 20 % des 612 pairs qui ont procédé aux évaluations en 1999-2000.

(1) Le Système de suivi des arts n'a pas de catégorie pour les artistes en début de carrière puisqu'il existe déjà différentes manières de suivre l'évolution de leur carrière.

Tableau 2 - **Subventions par priorité stratégique, pour 1999-2000**

Priorités stratégiques principales	**Subventions**
Les arts des diverses communautés culturelles	6 119 096 $
Les festivals	3 388 596 $
Les arts autochtones	5 772 290 $
L'art interdisciplinaire	3 892 054 $
La promotion internationale	8 932 297 $
Les jeunes publics	19 866 217 $
Les jeunes artistes et les artistes en début de carrière (1)	*Voir ci-dessous la section Stratégie 1.3 : Projets et orientations nouvelles*

En 1999-2000, de nouveaux programmes ont été ajoutés pour répondre plus spécifiquement à certaines des priorités suivantes :

- Des programmes dans les domaines des arts médiatiques, de la danse et de la musique autochtones ainsi que des programmes d'échanges coopératifs entre artistes des Peuples autochtones ont été créés. (Ces programmes existent déjà depuis plusieurs années dans les domaines du théâtre et de l'écriture.) (Total des subventions – programmes ciblés : 1,8 million de dollars)
- Le Bureau Inter-arts a été créé. (Total des subventions – programme ciblé : 1 million de dollars)
- Le Programme Innovations a été mis sur pied. (Ce programme visait particulièrement les artistes en début de carrière, notamment les artistes des diverses communautés culturelles et les artistes qui n'avaient encore jamais reçu de subventions du Conseil.) (Total des subventions : 394 000 $)
- Des programmes de promotion internationale ont été créés dans le domaine de la musique, du théâtre et des arts visuels. (Des programmes existaient déjà dans le domaine de la traduction internationale.) (Total des subventions – programmes ciblés : 2 millions de dollars)
- Des programmes ont été mis en place pour soutenir des festivals dans les domaines des arts multidisciplinaires, des arts médiatiques et de la musique. (Total des subventions – programmes ciblés : 1,2 million de dollars)

Le Conseil n'a pas tenté de répondre à ses priorités stratégiques uniquement par l'intermédiaire de programmes ciblés, mais aussi par l'intermédiaire de programmes déjà existants. Le financement lié aux priorités stratégiques dans les programmes existants est suivi à l'aide du Système de suivi des arts du Conseil. Il faut souligner que, bien qu'il n'y ait pas de programme ciblé pour le développement des jeunes publics, la priorité « jeunes publics » a été explicitement intégrée dans les critères d'évaluation pour l'octroi de subventions dans certains programmes.

La constitution des comités d'évaluation par les pairs a aussi permis au Conseil de répondre aux priorités stratégiques. Par exemple, au cours des trois dernières années, le Conseil s'est assuré que les artistes issus des différentes communautés culturelles ainsi que les artistes autochtones représentent environ 20 p. 100 du nombre total de pairs procédant aux évaluations, soit environ 120 des 600 pairs.

La composition des comités d'évaluation par les pairs doit aussi tenir compte des régions et du fait qu'il doit exister, dans les domaines du théâtre et des lettres, des jurys constitués selon les différences linguistiques. Ce dernier fait explique que, dans le tableau qui suit, les chiffres pour le Québec et le Nouveau-Brunswick sont proportionnellement beaucoup plus élevés.

En 1990-2000, un appui financier a été accordé à 1 700 organismes artistiques des différentes provinces et territoires.

« Je crois bien que la bourse de $13 000 que le Conseil des Arts du Canada m'accordait en 1983, pour la réalisation de la bande vidéo *Le train*, a été l'encouragement le plus important que j'ai obtenu dans ma carrière. Je me rappelle très bien de ce vendredi soir où j'apprenais la nouvelle qu'on m'accordait la bourse. Je me rappelle aussi que cette aide marquait le vrai début pour moi. »

—François Girard, cinéaste

Tableau 3 - **Évaluation par les pairs par province/territoire et langue, pour 1999-2000**

	Évaluation par les pairs	%	Artistes au Canada	%
Terre-Neuve	10	1,7	1 195	1,0
Île-du-Prince-Édouard	4	0,7	440	0,4
Nouvelle-Écosse	31	5,1	2 915	2,5
Anglais	29	4,8		
Français	2	0,3		
Nouveau-Brunswick	23	3,8	1 780	1,6
Anglais	11	1,8		
Français	12	2,0		
Québec	165	27,5	24 120	21,1
Anglais	42	7,0		
Français	123	20,5		
Ontario	183	30,6	45 810	40,1
Anglais	160	26,7		
Français	23	3,8		
Manitoba	23	3,8	3 770	3,3
Anglais	22	3,7		
Français	1	0,2		
Saskatchewan	14	2,3	3 135	2,7
Anglais	13	2,2		
Français	1	0,2		
Alberta	42	7,0	10 705	9,4
Anglais	40	6,7		
Français	2	0,2		
Columbie-Britannique	97	16,1	19 770	17,3
Anglais	92	15,4		
Français	5	0,8		
Yukon/T.N.-O./Nunavut	7	1,2	680	0,6
CANADA	599	100 %	114 320	100 %
Autre	11	–	–	–
TOTAL	**612**	–	–	–

Les chiffres du tableau ont été arrondis : si on les additionne, le total peut ne pas être tout à fait exact.

En ce qui concerne les minorités de langue officielle, les pairs évaluateurs francophones de l'extérieur du Québec représentent plus de 7 p. 100 du nombre total des évaluateurs, ce qui correspond au moins au double du pourcentage des francophones hors Québec dans l'ensemble de la population (3,3 p. 100).

À la suite de la restructuration du programme (notamment à la suite de l'introduction d'une politique de date limite d'un an dans plusieurs programmes), le nombre de pairs évaluateurs employés par le Conseil au cours des dernières années a baissé de manière significative et est passé d'environ 1000 en 1994-1995 à environ 600 en 1999-2000.

Parmi les organismes qui ont reçu une subvention en 1999-2000, 17,3 p. 100 recevaient leur première subvention.

Stratégie 1.1 • Investissement dans les organismes artistiques

En 1999-2000, le Conseil des Arts du Canada a investi près de 81 millions de dollars dans environ 1 700 organismes artistiques[2]. Ce nombre inclut les organismes artistiques de la scène, les éditeurs de livres et de magazines, les organismes artistiques en arts visuels et en arts médiatiques, ainsi que ceux voués aux arts interdisciplinaires et aux festivals. Ces organismes bénéficient de différents types de subventions comme des subventions pour la production, la diffusion, les expositions, les tournées et pour des projets spéciaux.

Tableau 4 - **Subventions accordées aux organismes artistiques (1), de 1996-1997 à 1999-2000**

1996-1997	63 071 000 $
1997-1998	75 375 000 $
1998-1999	80 248 000 $
1999-2000	80 950 000 $

(1) À l'exception des subventions du Fonds du nouveau millénaire pour les arts.

Les investissements du Conseil des Arts du Canada dans les organismes artistiques se sont accrus de 28 p. 100 depuis 1996-1997. Entre 1998-1999 et 1999-2000, les investissements dans ces organismes ont connu une augmentation d'un peu moins de 1 p. 100. De plus, au cours de ces quatre années, le nombre d'organismes artistiques soutenus par le Conseil est passé de 1 238 à 1 667, soit une augmentation de 35 p. 100. Cette réalité reflète tant la croissance dans le secteur des arts que l'augmentation de la clientèle du Conseil (on n'a qu'à penser, par exemple, à la musique du monde, à la danse autochtone, aux organismes en arts interdisciplinaires, etc.). En 1999-2000, témoignant de cette augmentation de la clientèle du Conseil, 17,3 p. 100 des organismes qui ont reçu une subvention recevaient leur première subvention. C'est donc 13,4 p. 100 de plus qu'en 1996.

Les subventions de fonctionnement pluriannuelles et annuelles ont pour objectif de soutenir les programmes de base des organismes artistiques et des institutions. Trente-six millions de dollars du montant total accordé aux organismes artistiques l'ont été pour des subventions de fonctionnement pluriannuelles, alors que 25 millions de dollars ont été versés sous forme de subventions de fonctionnement annuelles. En tout, les subventions de fonctionnement représentent 76 p. 100 des fonds accordés aux organismes artistiques, soit environ les trois quarts.

Les autres 20 millions de dollars (c'est-à-dire environ le quart des investissements alloués aux organismes artistiques) représentent le montant des subventions allouées aux projets (les subventions pour des tournées et le soutien aux projets spéciaux non renouvelables d'organismes artistiques, par exemple).

[2] À l'exception des organismes hôtes participant au Programme de rencontres littéraires et de festivals littéraires, et des organismes artistiques ayant reçu des subventions du Fonds du nouveau millénaire pour les arts. Il faut souligner que certains des 1 700 organismes reçoivent des subventions dans plusieurs catégories.

Le nombre de demandes présentées au Conseil par des organismes artistiques a augmenté de 22 p. 100 entre 1996-1997 et 1999-2000. L'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon ont connu les taux de croissance les plus élevés.

Tableau 5 - **Subventions aux organismes artistiques, pour 1999-2000**

	Total des subventions aux organismes artistiques	Subventions de fonctionnement pluriannuelles	Subventions de fonctionnement annuelles	Projets et autres subventions
Arts autochtones	157 850 $	0 $	0 $	157 850 $
Danse	11 786 785	5 783 620	3 717 000	2 286 165
Interdisciplinarité	679 300	0	155 000	524 300
Arts médiatiques	4 683 650	2 850 000	1 000 000	833 650
Musique	18 911 537	12 543 000	2 674 450	3 694 087
Diffusion	326 071	0	0	326 071
Projets spéciaux non renouvelables	1 628 319	0	0	1 628 319
Théâtre	19 032 377	12 682 600	2 591 750	3 758 027
Arts visuels	10 258 058	2 349 676	5 961 000	1 947 381
Lettres et édition	13 304 590	0	8 914 000	4 390 590
Autre (1)	181 592	0	0	181 592
TOTAL (2)	**80 950 129 $**	**36 208 896 $**	**25 013 200 $**	**19 728 032 $**

(1) Comprend les Réserves du directeur ainsi que les dotations et les prix.

(2) À l'exception des subventions du Fonds du nouveau millénaire pour les arts.

Le nombre de demandes présentées au Conseil par des organismes artistiques a augmenté de 22 p. 100 entre 1996-1997 et 1999-2000, une augmentation certes significative, mais moins importante que l'augmentation des demandes présentées par des artistes (voir ci-dessous la section *Stratégie 1.2 : Artistes*). On note toutefois qu'au cours des deux dernières années le nombre de demandes faites par des organismes artistiques est en baisse.

L'Alberta est la province qui a enregistré la plus forte croissance du nombre de demandes présentées par des organismes artistiques : un taux de croissance deux fois plus important que la moyenne des autres provinces et territoires. Le taux de croissance des demandes d'organismes artistiques est aussi élevé en Colombie-Britannique (tout comme celui des demandes d'artistes). Les demandes d'organismes provenant du Yukon sont passées, elles, de 14 à 26, ce qui représente une augmentation de près de 86 p. 100.

Tableau 6 - **Accroissement des demandes des organismes artistiques, de 1996-1997 à 1999-2000**

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Taux de croissance de 1996-1997 à 1999-2000
Terre-Neuve	63	55	86	73	15,9
Île-du-Prince-Édouard	29	28	29	23	-20,7
Nouvelle-Écosse	135	130	177	152	12,6
Nouveau-Brunswick	77	85	130	95	23,3
Québec	1 235	1 076	1 439	1 515	22,7
Ontario	1 100	1 022	1 499	1 307	18,8
Manitoba	186	164	243	208	11,8
Saskatchewan	103	113	128	132	28,2
Alberta	237	258	362	348	46,8
Colombie-Britannique	548	544	745	738	34,7
Yukon	14	10	20	26	85,7
T.N.-O.	13	17	26	15	15,3
Nunavut	–	–	–	–	–
Autre (1)	157	213	220	123	-20,3
TOTAL	**3 897**	**3 715**	**5 104**	**4 755**	**22,0 %**

(1) Organismes artistiques à l'extérieur du Canada.

Parmi les artistes qui ont reçu une subvention du Conseil en 1999-2000, 38 % recevaient leur première subvention.

Stratégie 1.2 • Artistes

Les subventions aux artistes constituent 18,5 p. 100 du montant total des subventions accordées par le Conseil et se chiffrent à 18,3 millions de dollars en 1999-2000. Aujourd'hui, le Conseil subventionne un plus grand nombre d'artistes qu'auparavant et accorde, dans son ensemble, plus de subventions qu'il ne le faisait en 1996-1997.

Un total de 1 942 artistes a reçu une aide en 1999-2003, soit une hausse de 55 p. 100 par rapport à 1996-1997 où ce nombre était de 1 255. La clientèle de base du Conseil augmente et cette augmentation est due plus au nombre croissant d'artistes que d'organismes artistiques. En 1999-2000, on constate que 38 p. 100 des artistes recevaient leur première subvention du Conseil des Arts du Canada. Cependant, si l'on compare ces chiffres à ceux de 1996, il s'agit d'une augmentation substantielle de 27 p. 100. Il faut souligner qu'un très petit nombre de personnes ont reçu leur première subvention dans le cadre du Programme Innovations (61 subventions ont été octroyées dans le cadre de ce programme en 1999-2000).

Les investissements du Conseil affectés aux activités des artistes sont 18 p. 100 plus élevés en 1998-1999 qu'en 1996-1997. Cette tendance à la hausse s'est manifestée entre 1996-1997 et 1997-1998. Les subventions aux artistes ont augmenté de moins d'un demi pour cent entre 1998-1999 et 1999-2000. Il faut souligner qu'en 1999-2000, environ 16,6 millions de dollars servant à soutenir les artistes (ou 93 p. 100 des 17,9 millions accordés) ont été consacrés à la création, tandis qu'une somme de 1,3 million de dollars (ou 7 p. 100 des 17,9 millions accordés) a été destinée à des activités de diffusion pour les artistes.

Tableau 7 - **Subventions aux artistes (1), de 1996-1997 à 1999-2000**

1996-1997	15,463,000 $
1997-1998	18,269,000 $
1998-1999	18,252,000 $
1999-2000	18,338,000 $

(1) À l'exception du Fonds du nouveau millénaire pour les arts.

En mars 2000, le Conseil des Arts du Canada a commandé une étude portant sur le rôle que jouent les subventions sur la carrière des artistes[4]. L'étude comporte une analyse statistique complète du financement accordé par le Conseil aux artistes ainsi que les conclusions des différentes séances de réflexion auxquelles ont participé des artistes. C'est la première fois que le Conseil documente méthodiquement le point de vue des artistes en ce qui concerne le rôle des subventions sur leur carrière et sur la gestion des programmes de subventions.

Entre la mi-octobre et la mi-novembre 1999, un total de 19 groupes de discussion, formés d'artistes de différentes disciplines artistiques, ont été mis sur pied dans 11 villes du Canada. Les artistes participants ont été choisis au hasard dans la base de données du Conseil qui compile les noms de tous ceux qui ont reçu une subvention au cours des dix dernières années. Chaque groupe était composé de 10 à 12 artistes participants. Plusieurs des groupes étaient multidisciplinaires, alors que d'autres étaient constitués d'artistes d'une même discipline. Tout a été mis en œuvre pour s'assurer d'une représentation

---

[3] À l'exception des artistes recevant une subvention du Fonds du nouveau millénaire pour les arts et des auteurs recevant des paiements dans le cadre du Programme du droit de prêt public. Il faut souligner que parmi les 1 942 artistes bénéficiaires, certains reçoivent des subventions dans plus d'une catégorie (par exemple, un artiste peut recevoir à la fois une subvention pour la création et une subvention de voyage).

[4] *L'incidence des subventions du Conseil des Arts sur la carrière des artistes individuels : résultats des recherches sur les programmes de subventions et des séances de réflexion avec des artistes bénéficiant de subventions du Conseil des Arts du Canada*, Rapport de WME Consulting Associates effectué pour le Conseil des Arts du Canada, mars 2000.

57 % des subventions aux artistes sont de 5 000 $ ou moins et 70 % sont de 10 000 $ ou moins.

équitable du nombre d'hommes et de femmes, ainsi que d'une représentation équitable des différentes disciplines. Un des groupes de discussion était composé uniquement d'artistes en début de carrière et regroupait plusieurs bénéficiaires de subvention du Programme Innovations. Un autre groupe était composé d'artistes établis. Parmi les artistes participants, certains avaient reçu une ou plusieurs subventions du Conseil, mais plusieurs d'entre eux avaient aussi essuyé de nombreux refus.

En conclusion, il est principalement ressorti que les subventions du Conseil jouent un rôle déterminant et ont une grande portée sur la créativité du travail des artistes. Les artistes ont utilisé des termes tels que « première aide de démarrage », « crucial », « extrêmement utile », « profond », « importance vitale » pour décrire l'impact des subventions sur leur carrière.

Selon les participants, les subventions offrent des avantages immédiats sur les activités créatrices et la carrière des artistes parce qu'elles permettent à ces derniers de disposer du temps et de la liberté nécessaire au travail de création. Les subventions sont aussi perçues comme apportant une aide aux artistes sur de nombreux autres plans. Elles servent parfois de fonds de démarrage, comme les subventions de réalisation cinématographique, et elles permettent souvent aux artistes de réaliser d'autres projets en leur octroyant le « sceau d'excellence » du Conseil, une réalité qui s'est particulièrement confirmée auprès des artistes en début de carrière. De plus, les subventions offrent aux artistes la chance de participer à des expositions nationales et internationales de grande envergure, et elles accroissent ainsi la visibilité du travail des artistes (bien que certains artistes considèrent que la valeur monétaire des subventions de voyage est souvent insuffisante et n'arrive pas à couvrir les frais engagés).

Répartition* des subventions accordées aux artistes

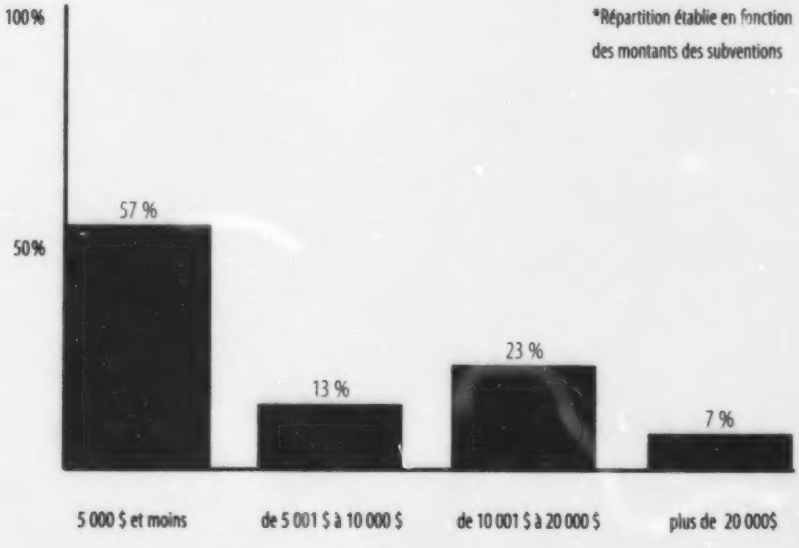

L'analyse statistique effectuée aux fins de l'étude a aussi fait voir que le montant des subventions accordées aux artistes est souvent assez minime. Par exemple, 56 p. 100 des subventions sont de 5 000 $ ou moins, et presque 70 p. 100 sont de 10 000 $ ou moins. Si l'on tient compte du phénomène de l'inflation, on note que le montant de la plupart des subventions est inférieur à ce qu'il était il y a cinq ans. La plupart des artistes qui participaient aux séances de discussion étaient d'avis que les montants, souvent trop peu élevés, ne leur permettaient pas de réaliser pleinement les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

En 1999-2000, plus de 8 600 demandes admissibles provenant d'artistes ont été soumises au Conseil des Arts du Canada (à l'exception du Fonds du nouveau millénaire pour les arts).

En proportion, le nombre de demandes provenant de chaque province ou territoire n'est pas représentatif de la population ou du nombre d'artistes de la province ou du territoire. Par exemple, la proportion d'artistes du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ayant fait une demande au Conseil est inférieure à la représentation de chaque province en termes de population ou de nombre d'artistes. Inversement, les artistes de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de la Colombie-Britannique, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont, si l'on tient compte de la proportion de la population et du nombre d'artistes, beaucoup plus nombreux à faire des demandes.

Tableau 8 - **Demandes effectuées par les artistes (1), Population totale, Nombre total d'artistes par province et territoire, pour 1999-2000**

	Demandes	%	Population (000)	%	Artistes	%
Terre-Neuve	101	1,2	552	1,9	1 195	1,0
Île-du-Prince-Édouard	30	0,4	135	0,5	440	0,4
Nouvelle-Écosse	296	3,5	909	3,2	2 915	2,5
Nouveau-Brunswick	116	1,4	738	2,6	1 780	1,6
Québec	2 493	29,4	7 139	24,7	24 120	21,1
Ontario	2 767	32,7	10 754	37,3	45 810	40,1
Manitoba	243	2,9	1 114	3,9	3 770	3,3
Saskatchewan	136	1,6	990	3,4	3 135	2,7
Alberta	523	6,2	2 697	9,3	10 705	9,4
Colombie-Britannique	1 677	19,8	3 725	12,9	19 770	17,3
Yukon	26	0,3	31	0,1	175	0,2
T.N.-O.	66	0,8	64	0,2	505	0,4
Nunavut	–	–	–	–	–	–
TOTAL, sauf autres	8 474	100 %	28 848	100 %	114 320	100 %
Autres (2)	182	–	–	–	–	–
TOTAL	**8 656**	–	–	–	–	–

(1) À l'exception des demandes du Fonds du nouveau millénaire pour les arts.
(2) Demandes d'artistes qui résident à l'extérieur du Canada.

Le nombre de demandes provenant d'artistes a augmenté plus rapidement que le nombre de demandes faites par des organismes artistiques (40 p. 100 contre 22 p. 100). Dans chaque province et territoire, la croissance a été notable au cours des quatre dernières années (de 1996-1997 à 1999-2000), passant de près de 6 166 à 8 656, soit une augmentation de 40 p. 100.

Tableau 9 - **Augmentation des demandes effectuées par les artistes (1), de 1996-1997 à 1999-2000**

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	Variation exprimée en %
Terre-Neuve	75	59	94	101	34,7
Île-du-Prince-Édouard	22	18	24	30	36,4
Nouvelle-Écosse	211	233	234	296	40,3
Nouveau-Brunswick	80	93	120	116	49,5
Québec	1 853	2 120	2 229	2 493	34,5
Ontario	2 136	2 219	2 653	2 767	29,5
Manitoba	176	179	253	243	38,1
Saskatchewan	113	115	142	136	20,4
Alberta	361	405	474	523	44,9
Colombie-Britannique	1 035	1 070	1 436	1 677	62,0
Yukon	15	19	19	26	73,3
T.N.-O.	13	15	35	66	407,7
Nunavut	–	–	–	–	–
Autres (2)	76	129	150	182	139,5
TOTAL	**6 166**	**6 675**	**7 863**	**8 656**	**40,4 %**

(1) À l'exception des demandes du Fonds du nouveau millénaire pour les arts.
(2) Demandes d'artistes qui résident à l'extérieur du Canada.

« L'aide que le Conseil m'a fournie au début de ma carrière a été essentielle à mon développement comme artiste. J'ai compris l'importance de maintenir une vision indépendante, et, aussi, qu'il était possible de trouver un appui à l'extérieur de l'industrie commerciale lorsqu'on veut produire des œuvres qui s'écartent des sentiers conventionnels. Tout ceci est particulièrement vrai pour un médium où tant de décisions sont prises en fonction des valeurs commerciales de l'industrie plutôt qu'en fonction de la valeur artistique d'un projet. Le rôle du Conseil des arts du Canada est, pour une culture cinématographique indépendante, un soutien vital. »

—Atom Egoyan, cinéaste

De toutes les provinces, c'est la Colombie-Britannique qui a enregistré la hausse la plus importante de demandes d'artistes (62 p. 100 sur quatre ans). On remarque aussi une très forte croissance des demandes d'artistes des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut : le nombre de demandes est passé de 13 à 66 (une augmentation de plus de 400 p. 100). Le plus faible taux de croissance a été enregistré en Saskatchewan, avec une augmentation de seulement 20 p. 100 au cours de la même période.

La hausse des demandes individuelles peut être attribuable, d'une certaine façon, à la mise en place du Programme Innovations. Il faut toutefois mentionner qu'au cours des dernières années on avait déjà remarqué une croissance constante des demandes. Le nombre total de demandes pour le Programme Innovations (qui s'adresse exclusivement à des individus) était de 1 174, ce qui correspond à 14 p. 100 de l'ensemble des demandes en 1999-2000.

Stratégie 1.3 Projets et orientations nouvelles

Fonds du nouveau millénaire pour les arts

En juin 1998, on annonçait l'attribution de 10 millions de dollars pour la création d'un fonds dont l'aide serait destinée à la production d'œuvres d'art soulignant l'arrivée du nouveau millénaire. Ce programme s'adressait tant aux artistes qu'aux organismes artistiques. La subvention disponible la plus élevée se chiffrait à 250 000 $. Un total de 103 subventions totalisant 5,1 millions de dollars ont été accordées en 1998-1999 et 82 autres totalisant 3,7 millions de dollars ont été accordées en 1999-2000.

Le principal critère retenu pour accorder une subvention du Fonds du nouveau millénaire pour les arts était le mérite artistique. Parmi les autres critères, on retrouvait : la pertinence du projet par rapport au nouveau millénaire; la prise en considération des publics visés, surtout des jeunes publics; la proposition d'un budget réaliste; et l'assurance de financement provenant d'autres sources.

Tableau 10 - **Survol des statistiques des première et deuxième années du Fonds du nouveau millénaire pour les arts, pour 1998-1999 et 1999-2000**

	1998-1999	1999-2000
Nombre de demandes	728	1 092
Nombre de subventions accordées	102	82
Taux de réussite	14,0 %	7,5 %
Montant total des subventions accordées	5 136 130 $	3 720 000 $
Valeur moyenne des subventions (1)	50 354 $	48 312 $
Subventions pour la priorité stratégique Jeunes publics	(2)	940 000 $
Subventions pour la priorité stratégique Arts autochtones	(2)	440 000 $
Subventions pour la priorité stratégique Festivals	(2)	25 000 $
Subventions pour la priorité stratégique Arts des diverses communautés culturelles	(2)	400 250 $
Subventions pour la priorité stratégique Arts interdisciplinaires	(2)	335 000 $

(1) Pour les fins de calcul de la moyenne, on a établi à 77 le nombre de subventions pour 1999-2000, puisque certaines subventions seront incluses dans le budget 2000-2001.

(2) L'information complète n'est pas disponible pour l'exercice financier 1998-1999.

Le Fonds du nouveau millénaire pour les arts a accordé plusieurs subventions qui tenaient compte de plusieurs des priorités stratégiques du Conseil (même si certaines subventions avaient une incidence sur plus d'une stratégie, les montants de celles-ci n'ont pas été additionnés). De manière significative, au moins un quart du total du financement accordé par l'intermédiaire de ce programme a été alloué à des projets qui s'adressaient entièrement à de jeunes publics ou qui prenaient en considération les jeunes publics.

Images du court métrage expérimental de David Middleton (Halifax), Joe (1999), et des scènes de tournage du film. Sur la photo du haut (de gauche à droite) : les acteurs Anita Menotti, Spencer Cantley et Keith Parker. (Photos : Bronwin Trim (en haut) et Michael McLeod)

Bureau Inter-arts

Le Bureau Inter-arts, créé en 1999, a été mis sur pied pour soutenir des approches multiples, hybrides et expérimentales de pratiques artistiques interdisciplinaires ou non disciplinaires qui mettent de l'avant une attitude critique ou exploratoire. En 1999-2000, un total de 996 919 $ en subventions (c'est-à-dire 1 p. 100 du financement dans le cadre des programmes de subventions) a été accordé pour les arts interdisciplinaires.

Le Bureau Inter-arts offre de nombreux programmes destinés aux artistes et aux organismes artistiques interdisciplinaires, notamment des subventions de voyage, de diffusion, de fonctionnement et des subventions à la création. Il offre aussi un programme de subventions à des projets de festivals multidisciplinaires.

Programme Innovations

Le Programme Innovations (un programme à durée déterminée qui sera en vigueur pendant les deux exercices financiers de 1999-2000 et de 2000-2001) offre des possibilités de développement de carrière à une génération culturellement diversifiée d'artistes en début de carrière. Le programme fournit de l'aide aux artistes de la relève pour un projet de création dans une discipline artistique donnée ou dans une combinaison de disciplines.

En 1999-2000, un total de 61 subventions, représentant un montant total de 394 400 $, a été accordé dans le cadre de ce programme.

Tableau 11 - **Survol des statistiques de la première année du Programme Innovations, pour 1999-2000**

Nombre de demandes	1 174
Nombre de subventions accordées	61
Taux de réussite	5,2 %
Montant total de subventions accordées	394 400 $
Valeur moyenne des subventions	6 466 $
Âge moyen des personnes ayant reçu des subventions	32,5 ans

Les subventions du Conseil aux jeunes artistes (30 ans et moins) ont diminué entre 1995-1996 et 1998-1999, passant de 17 p. 100 à 13 p. 100 pour l'ensemble des subventions aux artistes. En 1999-2000, ce pourcentage a augmenté à près de 14 p. 100, en partie grâce aux subventions aux artistes en début de carrière du Programme Innovations. (Le terme « artiste en début de carrière » n'est pas nécessairement synonyme de « jeune artiste », mais le critère de l'âge peut être utilisé comme mesure approximative pour les artistes de la relève.)

Stratégie 1.4 • Commission du droit de prêt public

En 1999-2000, la Commission du droit de prêt public a effectué des paiements à 12 148 auteurs, pour un total de plus de 8 millions de dollars.

Classe-atelier organisée par la Art Gallery de Vancouver pour des jeunes en milieu urbain.

Tableau 12 - **Total des paiements aux auteurs et nombre de titres admissibles, de 1986-87 à 1998-1999**

Exercice financier	Montant total payé aux auteurs ($)	Nombre de titres admissibles
1986-1987	2 747 949	16 584
1987-1988	3 484 988	18 850
1988-1989	3 970 947	23 689
1989-1990	4 667 214	24 891
1990-1991	5 371 927	27 664
1991-1992	6 200 426	40 340
1992-1993	6 890 845	32 744
1993-1994	6 212 600	34 589
1994-1995	6 251 784	37 168
1995-1996	6 077 961	39 539
1996-1997	6 000 406	41 909
1997-1998	8 030 000	44 360
1998-1999	8 059 252	46 928
1999-2000	8 052 114	49 332

En 1999-2000, le nombre de nouveaux titres admissibles à des paiements a augmenté de 5,1 p. 100 par rapport à l'année précédente. Bien que le nombre de titres ait augmenté à un rythme plus lent qu'au cours des premières années, il continue à croître régulièrement chaque année.

Au cours des trois dernières années, le nombre d'artistes qui ont reçu des subventions a augmenté de 40 p. 100.

Objectif opérationnel 2 : Soutenir les artistes et les organismes artistiques en maximisant les fonds existants et en développant de nouvelles sources de revenus

Stratégie 2.1• Maximalisation des fonds du Conseil

Les crédits parlementaires du Conseil des Arts du Canada s'établissent maintenant (en 2000-2001) à 125 millions de dollars. Ce montant représente une augmentation de 37 p. 100 par rapport à 1996-1997 (année qui a précédé l'attribution de nouveaux crédits).

De plus, lorsqu'on tient compte de l'inflation, il est évident que, malgré l'injection de nouveaux fonds (les 25 millions de dollars par année qui sont alloués depuis 1997-1998 et les 10 millions supplémentaires annoncés en février 2000), la valeur réelle des crédits parlementaires accordés au Conseil en 1999-2000 est de seulement 4 p. 100 supérieure à ce qu'elle était en 1992-1993.

Tableau 13 - **Effet de l'inflation sur les crédits parlementaires accordés au Conseil des Arts du Canada, de 1991-1992 à 1999-2000**

Exercices financiers	En milliers de dollars	En milliers de dollars (après avoir calculé les effets de l'inflation)*
1991-1992	105 493	107 009
1992-1993	108 215	108 215
1993-1994	99 335	97 579
1994-1995	98 362	96 433
1995-1996	97 946	93 998
1996-1997	91 093	86 018
1997-1998	113 968	105 918
1998-1999	116 009	106 274
1999-2000	116 456	106 498
2000-2001	125 227	112 311

*Les chiffres en dollars sont exprimés en dollars constants et se basent sur l'indice des prix à la consommation (année de référence 1992).

Cette très petite augmentation de la valeur réelle des fonds dont dispose le Conseil est survenue au moment où la clientèle du Conseil, en raison de la croissance rapide dans le domaine des arts[5], s'est mise à augmenter de façon significative chaque année. Par exemple, 1 255 artistes ont été subventionnés par le Conseil en 1996-1997 comparativement à 1 945 en 1999-2000 (soit une augmentation de 40 p. 100). Le nombre d'organismes artistiques subventionnés est passé de 1 238 en 1996-1997 à 1 667 en 1999-2000 (soit une augmentation de 22 p. 100). La valeur moyenne des subventions a diminué et, en conséquence, les subventions ne peuvent plus offrir une aide de même niveau qu'auparavant pour une même d'activité artistique (performances, expositions, création, etc.).

Le neuvième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien (*Appartenance et Identité : L'évolution du rôle du gouvernement fédéral pour soutenir la culture au Canada*, juin 1999) formule plusieurs recommandations concernant l'ajout de ressources additionnelles dont, entre autres, le soutien accru aux créateurs indépendants. (Voir les *Recommandations 1.1, 1.2 et 1.3*).

[5] Voir *Les artistes au sein de la population active*, Service de la recherche et de la planification, Conseil des Arts du Canada, 1999.

Priorité II : Diffusion et promotion

« Favoriser et promouvoir l'étude et le plaisir des arts»

Objectif opérationnel 3 : Faire connaître les œuvres d'art, le travail et les compétences des artistes et des organismes artistiques canadiens au Canada et à l'étranger

Selon les orientations stratégiques établies dans le Plan stratégique du Conseil en 1995, la plus grande part (presque les deux tiers) du financement fourni par le Conseil va à la production par des organismes artistiques. La diffusion d'œuvres d'art représente près de 18 p. 100 des fonds accordés par le Conseil, soit un peu plus que les montants remis aux artistes pour la création et la production (17 p. 100 des fonds accordés).

Tableau 14 - **Aide accordée selon l'orientation stratégique, de 1996-1997 à 1999-2000**

	1996-1997		1997-1998		1998-1999		1999-2000	
Création/Production par les artistes(1)	14 390 $	18,3 %	17 182 $	18,3 %	17 208 $	17,6 %	17 067 $	17,2 %
Production d'organismes artistiques	50 302 $	64,1 %	60 442 $	64,5 %	62 292 $	64,0 %	62 909 $	63,6 %
Diffusion	12 540 $	16,0 %	15 611 $	16,7 %	17 191 $	17,7 %	18 162 $	18,3 %
Formation	812 $	1,0 %	44 $	–	0 $	0,0 %	0 $	0,0 %
Organismes de service aux arts	110 $	0,1 %	0 $	0,0 %	0 $	0,0 %	0 $	0,0 %
Prix	270 $	0,3 %	258 $	0,3 %	407 $	0,4 %	600 $	0,6 %
Autres (2)	110 $	0,1 %	108 $	0,1 %	190 $	0,2 %	250 $	1,8 %
TOTAL (3)	**78 534 $**	**100,0 %**	**93 645 $**	**100,0 %**	**97 288 $**	**100,0 %**	**97 988 $**	**100,0 %**

(1) Les chiffres relatifs à la création/production par les artistes diffèrent du total indiqué pour les subventions individuelles dans le Tableau 1 parce qu'une partie du financement aux artistes est destinée à la diffusion.

(2) Réserves du directeur.

(3) À l'exception du Fonds du nouveau millénaire pour les arts, des Projets spéciaux non renouvelables et des paiements du droit de prêt public.

En 1999-2000, le Conseil a fourni un total de plus de 18,1 millions de dollars pour la diffusion des arts. Le soutien à la diffusion comprend des subventions pour la tournée, la diffusion et la mise en circulation d'expositions; les festivals; les performances internationales et les coproductions; les enregistrements sonores; la traduction et la tournée de promotion d'œuvres d'écrivains; les expositions; les rencontres littéraires; et la distribution de livres.

L'aide à la diffusion a augmenté d'environ 45 p. 100 de 1996-1997 à 1998-1999; de 19 p. 100 pour la création/production; et de 25 p. 100 pour la production par des organismes artistiques.

Plus remarquable encore, l'aide à la diffusion a doublé depuis 1993-1994, année qui précède la publication du premier Plan stratégique du Conseil. L'aide à la diffusion représente sans nul doute le domaine stratégique pour lequel le financement accordé par le Conseil a augmenté le plus rapidement et continue de le faire.

Au Conseil, les services de chacune des disciplines offrent des programmes qui ont pour objectif principal de fournir de l'aide à la diffusion des activités et des projets. Le Conseil possède aussi un Programme de promotion de la diffusion intitulé Aide au développement de nouveaux publics et du marché, qui est offert aux diffuseurs, aux conservateurs, et aux artistes et à leurs gérants dans toutes les disciplines (le montant total de l'aide accordée dans le cadre de ce programme est compris dans celui de la rubrique « diffusion » du tableau ci-dessus). Ce programme a pour objectif d'accroître, d'améliorer et d'élargir les choix des diffuseurs et des conservateurs qui veulent présenter des œuvres d'artistes canadiens professionnels, et de fournir de l'aide aux artistes professionnels et à leurs gérants pour développer et atteindre de nouveaux publics et de nouveaux marchés. Ce programme comprend trois volets : Développement de publics et de marchés au Canada; Perfectionnement des techniques de marketing des arts; et Marketing et événements de promotion internationaux.

L'aide à la diffusion — tournée, mise en circulation d'expositions, festivals, rencontres littéraires, traductions, etc. — a doublé depuis 1993 pour atteindre 18,1 millions de dollars.

Un montant total de 651 838 $ a été accordé dans le cadre du Programme de promotion de la diffusion en 1999-2000 (344 245 $ pour des activités au Canada et 307 593 $ pour des activités internationales). Au total, 176 organismes artistiques et artistes ont reçu de l'aide pour 218 projets différents dont plusieurs avaient une portée internationale (un tout nouvel élément de ce programme en 1999-2000).

Stratégie 3.1 • Participation du public au domaine des arts

Au cours des années 60, 70 et 80, la proportion du public qui s'intéresse aux arts a augmenté en général. Cependant, depuis le début des années 90, les facteurs économiques, les changements démographiques et technologiques, la mondialisation et la compétition dans les activités de loisirs ont conduit à des changements significatifs de l'intérêt du public pour les arts. Des données recueillies par Statistique Canada indiquent, par exemple, que le taux de participation (c'est-à-dire le pourcentage d'assistance du public canadien) a diminué dans certains domaines, mais augmenté dans d'autres.

Tableau 15 - **Participation à des activités culturelles et artistiques choisies, Canadiens de 15 ans et plus, pour 1992 et 1998**

	1992 Participation %	1998 Participation %	Variation nette %
Lire un magazine	79,7	71,2	-8,6
Lire un livre	66,0	61,3	-4,6
Utiliser les services d'une bibliothèque	–	27,6	–
Aller au cinéma	48,6	59,1	10,5
Visionner une vidéocassette	70,8	72,9	2,1
Écouter des cassettes, des disques, des disques compacts	80,6	76,8	-3,9
Utiliser Internet – lire un journal, un magazine, un livre	–	9,6	–
Utiliser Internet – regarder une vidéocassette, la télévision, un film, écouter de la musique	–	5,0	–
Utiliser Internet – regarder des collections d'œuvres d'art ou de musées	–	4,2	–
Utiliser Internet – créer des compositions artistiques, dessiner	–	4,1	–
Assister à une représentation théâtrale	24,0	19,9	-4,1
Assister à une représentation de musique populaire	23,7	19,6	-4,1
Assister à une représentation de musique symphonique ou classique	12,2	8,2	-4,0
Assister à un opéra	4,4	3,0	-1,4
Assister à une représentation de musique chorale	3,1	6,6	3,5
Assister à une représentation de danse	4,9	6,8	1,9
Assister à une représentation pour enfants	8,4	6,8	-1,7
Assister à un festival (1)	–	22,6	–
Assister à une représentation culturelle	11,6	13,8	2,2
Assister à un autre genre de représentation populaire (cirque, etc.)	15,6	15,6	0,0
Visiter une galerie d'art à but non lucratif, un musée d'art	19,3	22,1	2,8
Visiter une galerie d'art commerciale	8,3	8,5	0,2

Source : *Supplément spécial sur les arts et la participation aux événements culturels de l'Enquête générale sociale*, Statistique Canada, 1998

Il semble y avoir une sorte de subdivision au sein même du public qui s'intéresse aux arts. Il y a davantage de produits culturels qu'auparavant et davantage de groupes ayant des goûts divers dans la population. Les tendances varient selon les différentes activités artistiques et culturelles au cours de la période de 1992 à 1998. Par exemple, le nombre de

« Les subventions du Conseil ont eu une importance énorme sur ma carrière et je ne pense pas ici à celles que j'ai reçues, mais aux subventions accordées à ceux qui rendent possible la publication de textes d'écrivains canadiens, comme le *Canadian Fiction Magazine*, le *Quarry* et bien d'autres... Les deux grands moments de ma vie ont été, je crois, le jour où mon premier poème a paru dans le magazine *Fiddlehead* et l'instant où j'ai appris que j'avais obtenu ma première subvention du Conseil des Arts du Canada. »

— Jane Urquhart, écrivaine

Canadiens de plus de 15 ans assistant à des représentations de musique symphonique ou classique, d'opéra, de théâtre, de musique populaire ou de spectacles destinés aux enfants a diminué. Par ailleurs, le pourcentage de Canadiens de plus de 15 ans assistant à des représentations de musique chorale ou de danse, ou à des représentations culturelles de danse, de musique ou de théâtre[6] a augmenté.

Le pourcentage de la population qui affirme lire des livres ou des magazines a, lui, diminué. Toutefois, un plus grand nombre de Canadiens a accès à des journaux, à des magazines et à des livres par le réseau Internet (c'est-à-dire presque 10 p. 100 de la population).

Le pourcentage de Canadiens qui visitent des galeries d'art à but non lucratif ou des musées d'art est à la hausse : le nombre est passé de 19 p. 100 à 22 p. 100 entre 1992 et 1998.

Contrairement à ce que l'on prévoyait il y a dix ans, le pourcentage de la population qui va au cinéma a augmenté de manière significative, passant de 49 p. 100 à 60 p. 100.

Une partie assez importante de la population affirme en outre avoir assisté à des festivals artistiques en 1998 (23 p. 100)[7].

Le nombre de Canadiens de plus de 15 ans qui utilisent l'Internet à des fins artistiques et culturelles est aussi significatif : il va de 4 p. 100 à 10 p. 100, selon le type d'activité.

Une récente étude préparée pour le Conseil et d'autres partenaires (le ministère du Patrimoine canadien, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et le Centre national des Arts) a examiné les tendances du phénomène de la diffusion pour ce qui est de la performance artistique tant au Canada que sur la scène internationale[8]. Les résultats correspondent assez bien avec les données concernant la participation sur les performances artistiques mentionnées plus haut. Le rapport illustre que, dans l'ensemble, si « public » et « performance » sont demeurés en général assez stables, les performances et le public « à domicile » ont connu une légère hausse, alors que les performances et le public « en tournée » ont connu une baisse significative. La dernière tendance s'avère particulièrement vraie pour ce qui est du public et des représentations théâtrales en tournée destinées à de jeunes publics.

Le taux d'assistance à des représentations théâtrales pour jeunes publics a connu une baisse d'environ 20 p. 100 : ce taux est donc passé de 4,1 millions à 3,3 millions entre 1990-1991 et 1996-1997.

L'étude sur la diffusion mentionnée plus haut souligne, en outre, une baisse significative du public « à domicile » pour les performances d'importants organismes voués à la musique ou à la danse. D'autre part, on remarque une augmentation de l'assistance pour les organismes de musique de petite ou moyenne taille et pour les organismes de danse de taille moyenne. Il y a eu une diminution du public pour les compagnies théâtrales de taille moyenne; par contre, l'assistance a augmenté pour les petites compagnies théâtrales.

---

[6] Notamment les représentations de danse, de musique ou de théâtre présentées par les communautés autochtones, chinoises, ukrainiennes, etc.

[7] Les festivals culturels ou artistiques tels que les festivals fringe (expérimentaux), les festivals de rue, les festivals de films, de danse, de jazz, de folklore, de rock, de comédie, etc. La tendance pour 1992 et 1998 n'a pas pu être analysée en raison d'une modification de définition entre les deux années d'enquête.

[8] *Recherche conjointe sur la diffusion des arts de la scène au pays et à l'étranger*, Louise Poulin, mars 2000.

20 % du total des subventions est consacré à la priorité « jeunes publics ».

En ce qui a trait au public, les tendances pour les performances en tournée sont essentiellement les mêmes que celles décrites précédemment, quoique plus marquées.

Il existe plusieurs explications quant à la baisse des taux de participation et d'assistance dans certains domaines de représentations artistiques. Ainsi, on remarque la diminution du nombre de performances au cours des dernières années (contrecoup des coupures dans le financement). De plus, les répercussions de la récession du début des années 90; la concurrence des autres activités de loisirs (incluant les systèmes audiovisuels utilisés à domicile); et la croissance dans le domaine des performances dans les arts commerciaux ont, sans aucun doute, eu un effet sur les habitudes de consommation. La diminution de l'assistance à des performances destinées aux jeunes publics est aussi le résultat des coupures budgétaires en éducation et du fait qu'il n'y a plus de financement disponible pour les tournées théâtrales destinées à de jeunes publics.

Objectif opérationnel 4 : Promouvoir la sensibilisation aux arts canadiens et faire découvrir à la population du Canada la satisfaction qu'ils peuvent procurer

Stratégie 4.1 Développement des jeunes publics

À ce jour, le Conseil n'a pas établi de programme destiné spécifiquement au développement des jeunes publics. Au fil des ans, il a toutefois fourni du financement pour de nombreux projets s'adressant directement à de jeunes publics, comme l'écriture ou la présentation de pièces de théâtre pour jeunes publics, l'écriture ou la publication de livres pour enfants et des projets artistiques, de danse ou de musique à l'intention des jeunes.

Jusqu'à tout récemment, soit avant l'introduction du nouveau Système de suivi des arts, l'aide aux projets destinés à de jeunes publics n'avait pas été suivie de manière détaillée. En 1999-2000, le financement alloué entièrement ou en partie à la priorité stratégique « jeunes publics » totalisait environ 19 millions de dollars (environ 20 p. 100 du total des subventions).

Tableau 16 - **Financement partiel ou complet de la priorité stratégique « jeunes publics » (1), pour 1999-2000**

Danse	174 000 $
Bureau Inter-arts	19 000 $
Arts médiatiques	269 700 $
Musique (1)	8 853 400 $
Diffusion	57 647 $
Projets non renouvelables	70 918 $
Théâtre	2 968 727 $
Arts visuels (2)	5 600 480 $
Lettres et édition (3)	826 920 $
Aide totale à la priorité stratégique « Développement des jeunes publics »	18 901 792 $

(1) À l'exception du Fonds du nouveau millénaire pour les arts.
(2) Financement du fonctionnement des organismes qui ont des activités destinées aux jeunes publics.
(3) Les données relatives aux lettres sont incomplètes.

Ces chiffres incluent les sommes de 8,2 millions de dollars gérés par le Programme d'aide aux orchestres professionnels et de 5,5 millions de dollars gérés par le Programme d'aide au fonctionnement et à la programmation de l'art contemporain pour les musées et galeries d'art à but non lucratif, qui reçoivent des subventions de fonctionnement et qui répondent, en partie seulement, à la priorité stratégique « jeunes publics » dans leurs activités. Si l'on ne tient pas compte de ces deux montants, le financement total visant à soutenir la priorité stratégique « jeunes publics » est de 5,2 millions de dollars pour 1999-2000.

« J'ai reçu des subventions sous la bannière du projet « Piano à Six. » Ce projet constitue un volet spécial de mon travail et est bien accueilli partout au Canada. Nos tournées dans les petites localités du pays nous ont procuré certaines des plus chaleureuses, mémorables et satisfaisantes expériences de notre carrière... J'ai joué devant des milliers d'écoliers qui étaient incroyablement attentifs, passionnés et réceptifs. Cette initiative permettra, sans aucun doute, de bâtir le public de demain et de veiller à ce que la musique classique soit encore avec nous pour bien longtemps! En aidant à financer ces tournées, le Conseil fait également sa part pour apporter du bonheur à de nombreuses personnes et ajouter un petit quelque chose de spécial à leur vie. »

—Angela Hewitt, pianiste

En ne considérant pas les orchestres, les musées d'art et les galeries d'art à but non lucratif, le domaine d'aide aux jeunes publics le plus considérable (2,9 millions de dollars) demeure le théâtre (principalement l'aide aux compagnies théâtrales qui se consacrent au théâtre pour jeunes publics).

Le Fonds du nouveau millénaire pour les arts, qui n'est pas inclus dans les chiffres ci-dessus, encourage aussi un nombre significatif de projets orientés vers les jeunes publics (un total de 940 000 $ a été consacré à ce genre de projets en 1999-2000).

Stratégie 4.2 • Promotion internationale

En 1998-1999 et 1999-2000, le Conseil a élaboré plusieurs nouveaux programmes axés sur la promotion internationale.

Ces programmes ont des objectifs variés qui sont liés à la coproduction, à l'amélioration des possibilités de carrière des artistes canadiens à l'étranger, au développement des marchés pour l'art canadien, aux expositions internationales et aux échanges coopératifs.

Tableau 17 - **Programmes internationaux, pour 1999-2000**

Échanges coopératifs entre artistes autochtones - voyages internationaux	89 300 $
Aide aux coproductions internationales en danse	261 000 $
Aide aux représentations internationales en musique	122 000 $
Subventions à la traduction internationale	348 200 $
Expositions internationales importantes en arts visuels	180 000 $
Programme de diffusion : Aide au développement de nouveaux publics et du marché– Subventions internationales	307 593 $
Programme-pilote international de théâtre	702 205 $
TOTAL	**2 010 298 $**

Avec la création de six nouveaux programmes au cours des deux derniers exercices financiers, les subventions pour la promotion internationale ont augmenté de manière spectaculaire entre 1996-1997 et 1999-2000 (elles sont passées de 192 924 $ à 2 010 298 $, soit une augmentation de près de 950 p. 100). Le seul programme de promotion internationale qui existait en 1996-1997 était celui de subventions à la traduction internationale.

En plus des programmes conçus expressément pour la promotion internationale, il en existe plusieurs autres qui, bien qu'ils ne soient pas nécessairement axés sur la promotion internationale, offrent des subventions pour des projets ayant une portée internationale (les subventions de voyage et de projets de diffusion, par exemple).

« Sans doute aurais-je écrit avec ou sans le Conseil des Arts. Mais aurais-je pu le faire au même rythme et avec la même liberté? Le peuple acadien n'avait pas d'antécédents d'écriture avant ma génération. Il avait besoin d'un encouragement inconditionnel et ferme pour croire à son étoile, pour réaliser l'impensable de faire franchir à une culture le passage de l'oral à l'écrit. Pour plusieurs d'entre nous, le clin d'œil du destin a pris la forme d'un soutien financier et moral et s'est appelé le Conseil des Arts du Canada. »

—Antonine Maillet, écrivaine

Tableau 18 - **Subventions ayant une portée internationale, pour 1999-2000**

Subventions de voyage pour les professionnels de la danse	89 300 $
Subventions de voyage pour les artistes interdisciplinaires	2 000 $
Subventions de voyage pour les artistes des arts médiatiques	90 000 $
Autres subventions dans le domaine des arts médiatiques et ayant une portée internationale	368 000 $
Subventions de voyage pour les musiciens professionnels	25 500 $
Autres subventions dans le domaine de la musique et ayant une portée internationale	1 230 200 $
Subventions de voyages pour les artistes du théâtre	63 500 $
Autres subventions dans le domaine du théâtre et ayant une portée internationale	573 731 $
Subventions de voyages pour les artistes en arts visuels	208 500 $
Autres subventions dans le domaine des arts visuels et ayant une portée internationale	4 878 418 $
Subventions de voyages pour les auteurs	58 500 $
Autres subventions dans le domaine des lettres et de l'édition et ayant une portée internationale	1 059 800 $
TOTAL	**8 647 449 $**

Stratégie 4.3 • Banque d'œuvres d'art

Depuis sa création en 1972, la Banque d'œuvres d'art acquiert et loue des œuvres d'art d'artistes canadiens contemporains afin de permettre aux Canadiens de voir et d'apprécier l'art canadien contemporain. La Banque possède 18 000 œuvres d'art dont 7 000 sont louées à ses clients des secteurs public et privé pour des expositions publiques partout au Canada.

Le récent déménagement de la Banque d'œuvres d'art dans de nouveaux locaux lui permettra de réduire considérablement son loyer : celui-ci qui passera de plus d'un million de dollars à approximativement 460 000 $ par année.

La location d'œuvres d'art a généré des revenus de 1,1 million de dollars en 1997-1998. La Banque d'œuvres d'art devrait atteindre son seuil de rentabilité pendant l'exercice financier 2000-2001.

Objectif opérationnel 5 : Défendre les arts et sensibiliser le public canadien aux arts, aux artistes, aux groupes artistiques ainsi qu'aux questions liées aux arts

Stratégie 5.1 • Défense des arts

En novembre 1998, le Conseil des Arts du Canada a mis sur pied un nouveau Service de la planification, de la recherche et des communications. Au cours de l'année qui a suivi la création de ce service, plusieurs projets ont été réalisés et d'autres sont en voie de l'être, dont :

- un programme de défense des arts;
- la conception d'un nouveau site web pour le Conseil des Arts du Canada;
- le lancement d'un nouveau bulletin;
- l'élaboration de nouveaux profils du service des arts;
- l'élaboration d'une série de profils provinciaux et de disciplines des subventions du Conseil.

Divers projets ont contribué au rôle de défense des arts que s'est donné le Conseil.

THE HOUSE OF POOTSIE PLUNKET, *PIÈCE DE JONATHAN CHRISTENSON ET DE JOEY TREMBLAY, PRÉSENTÉE PAR LE CATALYST THEATRE D'EDMONTON. SUR LA PHOTO : SIÂN WILLIAMS. (PHOTO : ELLIS BROTHERS PHOTOGRAPHY)*

Parmi ces projets, on compte :

- l'attribution, dans plusieurs villes du pays, de subventions pour le projet « La poésie en transit »;
- la création des Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques.

Parmi les nouvelles activités de défense des arts qui prendront place au cours de l'année, on compte :

- une conférence d'une journée sur la Créativité dans les arts et les sciences, que le Conseil organise, le 21 juin 2000, en collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada et le Centre national des Arts. Parmi les conférenciers invités, il y aura un récipiendaire du Prix Nobel, des artistes et des scientifiques de renommée internationale. La conférence portera sur la fusion des arts et des sciences.
- un Sommet mondial des arts et de la culture, organisé par le Conseil en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien, le MAECI, le Musée des Beaux-Arts, le Musée canadien des civilisations et le Centre national des Arts. Le Sommet aura lieu à Ottawa du 30 novembre au 3 décembre 2000. On a invité des membres de conseils des arts et d'organismes de financement des arts de 90 pays différents. Des questions d'intérêt général, telles que la diversité culturelle et le développement de nouveaux publics, seront abordées au cours de ce sommet.
- un protocole d'entente qui a été signé par le Conseil et le Centre national des Arts dans le but de faire la promotion des arts d'interprétation de manière plus efficace.

« Il y a quelques années, je prenais un autobus tard le soir pour me rendre à Ottawa afin de faire partie d'un jury pour le Conseil des arts du Canada. Comme j'étais le seul passager à bord, j'ai engagé une conversation avec le conducteur. Lorsqu'il a su où j'allais, il a dit : « L'art, c'est bien, mais je suis contre les subventions aux artistes. Ils devraient gagner leur vie comme tout le monde. »... Je lui ai fait remarquer que la belle route droite devant lui avait été subventionnée par les contribuables afin que son employeur actuel puisse exploiter une entreprise rentable. Je lui ai dit que j'avais déjà lu que le coût d'une autoroute à quatre voies serait suffisant pour rembourser les dettes de tous les orchestres symphoniques en Amérique du Nord. Je lui ai demandé de s'interroger sur le nombre de travailleurs de la construction dont des travaux de construction et de réfection des routes étaient entièrement subventionnés avec l'argent des contribuables. Je lui ai demandé combien de météorologistes ou de scientifiques de l'énergie nucléaire pourraient survivre sans les emplois ou les contrats du gouvernement. »

—Murray Schafer, compositeur

Stratégie 5.2 • Commission canadienne pour l'UNESCO

Lors de son assemblée générale, tenue en mars 1999, la Commission canadienne pour l'UNESCO a adopté un plan stratégique. Ce plan comprenait les objectifs principaux suivants :

- maintenir et renforcer l'autonomie de la Commission au sein de la structure administrative du Conseil des Arts du Canada par la conclusion de protocoles avec ses partenaires de premier plan, notamment le ministère du Patrimoine canadien et celui des Affaires étrangères et du Commerce international;
- rechercher et développer des partenariats et des relations de collaboration avec le Conseil des Arts du Canada;
- encourager la participation démocratique et universelle en renouvelant et en élargissant la composition de la Commission et de ses partenaires;
- renforcer le leadership au sein de la Commission en précisant clairement les processus de concertation, d'élaboration et de mise en œuvre des activités;
- rationaliser et remanier les structures afin de les rendre plus souples et d'améliorer les échanges entre les disciplines ainsi que la capacité de prendre des mesures appropriées en temps opportun;
- attribuer à la Commission une plus grande initiative dans la promotion de ses valeurs et de son rôle afin d'accroître sa visibilité.

Au cours de l'année 1999-2000, la Commission a mis sur pied un nouveau Comité des priorités et de la planification stratégique, chargé de travailler en collaboration avec le Comité exécutif. Ce comité a tenu trois réunions au cours de la dernière année financière. La Commission s'est aussi engagée, en cours d'année, dans un important renouvellement de son effectif en mettant l'accent sur des activités de diffusion et sur la recherche de nouveaux membres pour s'assurer d'une relève dans l'organisation de ses activités et d'une modernisation de ses structures d'affiliation.

La mise en branle d'une collaboration renouvelée avec le Conseil des Arts constituait une des priorités de la Commission. D'ores et déjà, le secrétaire général de la Commission siège au Comité de la haute direction du Conseil des Arts du Canada et assiste aux réunions du conseil d'administration. Cette collaboration s'est aussi concrétisée à l'égard d'un certain nombre de dossiers dont celui de la présentation de la candidature d'Oscar Peterson au Prix du Conseil international de la musique (CIM) et de l'UNESCO, ainsi que celui de la célébration de la Journée mondiale de la poésie. Les domaines de collaboration actuellement envisagés comprennent des activités relatives à l'éducation aux arts et aux patrimoines immatériels ainsi qu'à la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

En ce qui concerne ses programmes, la Commission s'est intéressée de près à la consultation des communautés des milieux de l'éducation, de la science et de la culture; à la participation de ces communautés aux programmes de l'UNESCO (participation qui constitue le cœur de sa mission); et à l'accroissement de la participation de nouveaux organismes à son œuvre. Le plaidoyer à l'égard de l'importance de sa mission, de la promotion de ses activités et du développement de ses communications ont aussi été au centre des préoccupations de la Commission. Les faits saillants dans ces domaines ont été la conception et le lancement du site de la Commission dans le réseau Internet, l'adoption de son nouveau logo, la collaboration avec les parlementaires, la promotion d'activités de l'UNESCO, telles que l'Année internationale pour la culture de la paix et le réseau des réserves de la biosphère de l'UNESCO.

« Mon rapport avec le Conseil des Arts du Canada, depuis maintenant quinze ans, se traduit par une recherche continue sur la créativité de l'interprète en danse et, donc, de sa condition. Du perfectionnement au ressourcement, en passant par l'initiative de projets de création, c'est grâce au soutien du Conseil que j'arrive à questionner, à découvrir et à partager les facettes du rôle qu'est celui de danseur. »

—Marc Réginald Boivin, danseur

Priorité III du Conseil : La régie

Objectif opérationnel 6 : Superviser la direction et la gestion du Conseil des Arts du Canada

Stratégie 6.1 • La régie

Au cours de l'année qui fait l'objet du présent rapport, le conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada a créé un Comité spécial de la régie interne qui se compose du président, de trois membres du conseil d'administration et de représentants de la direction. L'examen portait sur les lignes directrices en matière de régie interne, qui ont été établies par le Conseil du Trésor, ainsi que sur les pratiques exemplaires d'un certain nombre d'organisations dont le Conference Board.

Plusieurs réunions ont mené à l'élaboration d'un cadre stratégique portant sur la régie interne. Ce cadre a été élaboré en fonction de 12 principes de régie interne et de plusieurs pratiques exemplaires connexes, qui avait été adoptés par le conseil d'administration en juin 1999. Ces principes et pratiques, fondés en partie sur des décisions stratégiques du conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada, ont été établis pour une période de dix ans. Parmi les sujets traités, mentionnons ceux de l'éthique organisationnelle complète, de l'intendance, de l'autonomie du conseil d'administration et de ses rapports avec la direction, du renouvellement et de la formation des membres du conseil d'administration, du poste de directeur, de la promotion et de la défense des arts, du statut d'autonomie du Conseil des Arts du Canada et du processus d'évaluation par les pairs.

Le document cadre devait être présenté au conseil d'administration en juin 2000. D'autres discussions doivent avoir lieu avec les membres du personnel après cette réunion afin de procéder à une mise en œuvre efficace des recommandations.

Prioité IV : Saine administration des coûts et des ressources

Objectif opérationnel 7 : Gérer les ressources avec prudence et efficacité

Stratégie 7.1 • Gestion des ressources

En termes de pourcentage des recettes totales, les coûts administratifs du Conseil des Arts du Canada s'élevaient à 11,4 % en 1998-1999 et les coûts prévus pour 1999-2000 sont de l'ordre de 12,8 %. Ces données se comparent assez favorablement à celles d'autres organismes semblables, en particulier si l'on tient compte de la hausse des demandes faites au Conseil (résultat des nouvelles initiatives stratégiques, telle la défense des arts).

De nouvelles initiatives stratégiques ont aussi été prises sur d'autres fronts, notamment :
- l'équité en matière d'emploi : un plan a été adopté en mars 2000;
- la gestion des systèmes d'information : un plan devait être présenté au conseil d'administration en juin 2000;
- les ressources humaines : un plan est en cours d'élaboration, et ce, en consultation avec la haute direction.

Au cours de l'année, le Conseil a veillé à ce que ses activités soient prêtes pour le passage à l'an 2000. Une équipe spéciale a été créée afin d'assurer une transition en douceur dans

« Sans la collaboration généreuse de la Fondation J.W. McConnell, je serais demeurée une soliste d'église. Malheureusement, tous les artistes qui le méritent n'ont pas tous la chance de trouver un « mécène ». Le Conseil des arts du Canada a une importance cruciale, car il permet de réaliser la transition clé au cours de laquelle un débutant doué devient un artiste accompli pour tant de gens. »

— Maureen Forrester, contralto

la nouvelle année et afin de réagir rapidement aux éventuels problèmes. Grâce à ces efforts, la transition au nouveau millénaire s'est effectuée sans incident.

Plusieurs autres questions sont actuellement à l'étude et seront examinées de façon plus approfondie pendant la deuxième année du Plan d'entreprise triennal. Ces questions comprennent la vérification interne et le développement du concept de « gouvernement en ligne ».

Objectif opérationnel 8 : Gérer les fonds de dotation et les fonds spéciaux

Stratégie 8.1 • Gestion des fonds

L'objectif du Conseil est de générer suffisamment de revenus annuels pour compléter son crédit parlementaire tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de dotation.

La formule qu'applique le Conseil pour la gestion prudente et diligente de ses fonds de dotation repose sur quatre éléments :

- un Comité de placements formé de professionnels des milieux des affaires et des finances;
- un mandat clair et précis, et des politiques solides en matière de placements;
- le recours à des gestionnaires pour administrer quotidiennement les placements;
- un service d'évaluation financière pour suivre la performance des gestionnaires en placement.

Pour s'assurer d'un pouvoir d'achat à long terme de ses ressources financières et d'un rendement lui permettant de toujours mieux financer ses activités, le Conseil investit la majeure partie de son actif et de l'actif des dotations sur les marchés boursiers du monde, incluant les marchés canadiens. En raison des restrictions imposées par le donateur aux dotations Killam, le portefeuille de ces fonds est formé, en grande partie, d'un ensemble équilibré de titres canadiens.

En 1999-2000, la Banque d'œuvres d'art a amorcé une agressive stratégie de marketing afin d'accroître le nombre d'œuvres louées et d'augmenter ses revenus. Cette stratégie a favorisé l'arrivée de nouveaux clients et a donné lieu à une augmentation de 100 000 $ par rapport aux revenus prévus, soit un revenu annuel de 1 500 000 $. Au lieu du déficit projeté de 363 000 $, la Banque d'œuvres d'art a, en réalité, affiché un déficit de 45 000 $ (à l'exclusion d'un projet non renouvelable dont les coûts de 95 000 $ sont liés aux travaux de remplacement des cadres et de restauration des œuvres). En 1999-2000, le nombre d'œuvres louées a augmenté de 4 %, et le nombre d'œuvres louées au secteur privé est passé de 9 % à 11,5 % du nombre total d'œuvres louées. Les revenus de la Banque ont ainsi augmenté de 8,3 %.

Événements marquants de 1999-2000

Les programmes du Conseil

L'événement marquant de cette année a été, sans équivoque, l'inauguration des nouveaux Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques, une initiative fructueuse menée conjointement avec Rideau Hall et ayant servi de vitrine exceptionnelle à quelques-uns des grands artistes canadiens. Tout comme les Prix littéraires du Gouverneur général, les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques sont gérés et évalués par le Conseil des Arts du Canada. En mars dernier, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Rideau Hall, six artistes ont reçu leur prix des mains de la gouverneure générale, madame Adrienne Clarkson. Les six artistes récompensés sont : Jocelyne Alloucherie et Ghitta Caiserman-Roth, deux artistes montréalaises; John Chalke, de Calgary; John Scott et Michael Snow, tous deux de Toronto; et Doris Shadbolt, philanthrope bénévole, de Vancouver.

Un autre grand événement a été le lancement de l'Aide à la programmation et au fonctionnement des centres d'artistes autogérés, programme réalisé en collaboration avec les centres canadiens d'artistes autogérés. Ce programme permet à 81 centres d'artistes autogérés d'assurer et d'étendre leur réseautage pour une meilleure diffusion des arts visuels canadiens et internationaux contemporains. Il s'agit là du plus grand réseau de distribution d'arts visuels au monde. De plus, le Programme d'aide aux conservateurs pour des résidences en arts visuels, mis sur pied au début de l'an 2000, permettra à de jeunes professionnels issus des diverses communautés culturelles de poursuivre leurs recherches et d'agir à titre de conservateurs pour des expositions dans des musées. Grâce à ce programme, deux musées et deux conservateurs indépendants ont pu entreprendre leurs activités.

L'année 1999-2000 marquait le 20e anniversaire du Programme international de traduction du Conseil des Arts, initiative menée conjointement avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada. Au cours de cette année, le Conseil des Arts a subventionné la publication de plus de 100 œuvres littéraires canadiennes à l'étranger, avec la participation d'éditeurs dans 27 pays. À l'échelle internationale, la littérature canadienne est maintenant reconnue comme étant l'une des plus recherchées du monde littéraire contemporain.

L'initiative du Conseil intitulée Poetry on the buses (Poésie en transit), entreprise en 1998 à Toronto et présentant de courts poèmes sur des panneaux publicitaires à bord des autobus, a poursuivi sa route, au cours de la dernière année, dans les villes de Calgary, d'Edmonton, de Vancouver, de Victoria, de Winnipeg et d'Ottawa. Plus de trois millions d'usagers peuvent désormais profiter quotidiennement de cette anthologie originale.

L'an dernier, le Conseil des Arts du Canada a accordé son appui financier à la publication de plus de 1 600 œuvres littéraires. Une hausse des ventes s'en est suivie, comme le démontre la hausse de 25 p. 100 enregistrée par le Literary Press Group. Ce dernier, un

La chanteuse Lilison Di Kanar
(Photo : Photographie Lauren
Leblanc)

consortium de vente et de commercialisation, regroupant 40 petits éditeurs d'ouvrages de fiction et de poésie, est financé par le Conseil des Arts. L'an dernier, les nombreuses fusions dans le secteur du commerce de détail et le nombre élevé de renvois de livres de la part des librairies ont provoqué une déstabilisation chez les éditeurs d'ouvrages littéraires : le soutien du Conseil assure donc un certain équilibre financier au monde de l'édition.

Dans le domaine musical, l'an 1999-2000 marque le succès de trois initiatives d'importance. Parmi celles-ci, le O Canada Showcase, emblème de la nouvelle créativité dans le milieu de l'opéra, de la musique et du théâtre, a été l'événement marquant de la Opera America Conference dont s'est fait l'hôte l'Opéra de Vancouver. Neuf artistes canadiens y ont présenté des extraits de leurs œuvres et ravi un auditoire de plus de 300 représentants nord-américains et européens.

Les minispectacles de musiciens de cultures diverses et des Premiers Peuples ont consolidé leur succès de l'année 1998 en ayant une autre excellente saison. Au total, 11 ensembles ont fait une tournée canadienne. Parmi eux, cinq ont reçu des subventions du Programme de promotion professionnelle (quelques-uns pour la promotion internationale de leur carrière), et quatre groupes ont enregistré de nouveaux albums grâce au soutien du Programme d'enregistrement sonore de musique du Conseil des Arts. En 1999, un de ces enregistrements, le spectacle de Madagascar Slim, a remporté le Prix Juno du meilleur album dans la catégorie « musique internationale. »

En ce qui concerne la musique canadienne des Peuples autochtones, ces minispectacles ont été une excellente rampe de lancement sur la scène européenne. Les organisateurs de WOMEX (conférence et foire commerciale internationales de prestige) ont décidé de présenter cinq groupes musicaux des Peuples autochtones à la WOMEX 2000 qui se tiendra cet automne à Berlin.

Une des plus grandes réalisations de l'année 1999-2000 en arts médiatiques a été de donner la possibilité à des artistes de poursuivre leur travail dans des centres de haute technologie possédant un équipement de fine pointe. Après avoir reçu une subvention au début de l'année 1999 dans le cadre de l'Initiative d'innovation créatrice canadienne — un projet-pilote réalisé en collaboration avec le Banff Centre —, les artistes ont pu compléter leurs travaux dont la première présentation aura lieu en juin 2000 à Banff. Ce succès a mené à la mise en place permanente du Programme de résidence en nouveaux médias, programme qui a déjà permis à des artistes de bénéficier de la même expérience dans des centres de haute technologie de Vancouver, de Toronto et de Québec, ainsi que dans des centres d'Allemagne, du Japon et du Royaume-Uni. L'intérêt pour les arts médiatiques s'est aussi manifesté dans les communautés des Peuples autochtones puisque, sur une période de 14 mois, trois concours ont eu lieu dans le contexte du Programme d'aide aux artistes autochtones en arts médiatiques, mettant particulièrement à l'avant-scène le Nord, la côte Ouest et les Prairies.

En 1999-2000, trois initiatives se sont démarquées en théâtre. Tout d'abord, la poursuite de La Brigade volante (Programme d'aide pratique aux compagnies qui éprouvent des difficultés organisationnelles) a pu aider, cette année, à la croissance et au développement de 55 compagnies. La Brigade volante a pour fondement le partage d'expériences, entre des générations de directeurs artistiques et administratifs, sur le développement de public et les questions de gestion et de stages.

Ensuite, le Programme international de théâtre a permis à nombre de directeurs artistiques de se joindre aux délégations canadiennes participant à la Biennale de Théâtre Jeunes Publics de Lyon (France) ainsi qu'au Festival d'Édimbourg (Écosse), et de rencontrer leurs collègues étrangers.

Enfin, le travail d'information, d'appui et de suivi personnalisé s'est continué auprès des artistes et des compagnies des différentes communautés culturelles. En 1999-2000, pour ces communautés, le nombre de demandes et de subventions a augmenté, notamment pour les Projets de production. La récente embauche d'un agent permanent à la diversité culturelle assurera le développement de ce programme.

Le Fonds du nouveau millénaire pour les arts du Conseil des Arts du Canada a subventionné 184 projets provenant de tous les coins du pays. Les projets couvraient toutes les disciplines artistiques : le théâtre, la musique, la danse, les arts visuels, les arts médiatiques, la littérature et les arts interdisciplinaires. Au total, 1 820 demandes admissibles ont été examinées. Le dernier des quatre concours nationaux a pris fin en décembre 1999.

Les subventions, d'une valeur totale de 9,2 millions de dollars, permettront aux artistes professionnels et aux organismes artistiques de créer des œuvres qui auront un impact durable sur la population canadienne et qui enrichiront et rehausseront les collections, les répertoires et les lieux publics.

Les demandes ont été évaluées en fonction des critères suivants :

- excellence de la programmation et mérites artistiques des objectifs du projet;
- pertinence du projet par rapport au nouveau millénaire et influence du projet sur les disciplines de création artistique à l'échelle nationale;
- prise en compte des publics visés, particulièrement les jeunes publics;
- présentation d'un budget réaliste;
- assurance d'un financement provenant d'autres sources (contributions de partenaires, fonds gouvernementaux, commandites, etc.).

Le comité d'évaluation a accordé une attention particulière aux projets ayant une incidence sur les communautés. De plus, le comité a examiné les projets à la lumière des priorités du Conseil des Arts du Canada, soit les artistes des Peuples autochtones, les artistes et les communautés de cultures diverses, et les jeunes publics.

Prix et dotations

Les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques, et en littérature marquent une année fertile en prix.

Les premiers Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques ont été décernés à six remarquables artistes canadiens ainsi qu'à une bénévole et philanthrope du domaine des arts. Les lauréats sont les suivants : Jocelyne Alloucherie (Montréal), Ghitta Caiserman-Roth (Montréal), John Chalke (Calgary), Jacques Giraldeau (Montréal), John Scott (Toronto), Michael Snow, (Toronto) et Doris Shadbolt (Burnaby). Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, et l'honorable Jean-Louis Roux, président du Conseil des Arts du Canada, ont présenté les Prix au cours d'une cérémonie qui s'est tenue à Rideau Hall le 23 mars 2000.

Les 63e Prix littéraires du Gouverneur général ont été remis à 14 auteurs et illustrateurs canadiens exceptionnels par la gouverneure générale et M. Roux au cours d'une cérémonie à Rideau Hall, le 14 novembre 1999. Pour une quatorzième année consécutive, la Banque de Montréal agissait à titre de commanditaire principal des Prix. Les noms des lauréats pour les ouvrages de langues anglaise et française sont : dans la « catégorie romans et nouvelles » : Matt Cohen (Toronto) et Lise Tremblay (Montréal); dans la catégorie « poésie » : Jan Zwicky (Victoria) et Herménégilde Chiasson (Robichaud, Nouveau-Brunswick); dans la catégorie « théâtre » : Michael Healey (Toronto) et Jean-Marc Dalpé (Montréal); dans la catégorie « études et essais » : Marq de Villiers (Lunenburg, Nouvelle-Écosse) et le regretté Pierre Perrault ; dans la catégorie « littérature jeunesse — texte » : Rachna Gilmore (Gloucester, Ontario) et Charlotte Gingras (Montréal); dans la catégorie « littérature jeunesse — illustrations » : Gary Clement (Toronto) et Stéphane Jorisch (Montréal); dans la catégorie « traduction » : Patricia Claxton (Montréal) et Jacques Brault (Saint-Armand, Québec).

Les Prix Killam du Conseil des Arts du Canada pour l'année 2000 ont été décernés à quatre éminents scientifiques canadiens. Le 9 mai 2000, les Prix ont été remis aux lauréats par la gouverneure générale et Jean-Louis Roux lors d'une cérémonie suivie d'un dîner. Les lauréats de ces prix (d'une valeur de 75 000 $ chacun) sont : John Jonas, ingénieur métallurgiste, de l'Université McGill à Montréal (génie); Paul Brumer, physicien-chimiste, et Fergus Craik, psychologue, tous deux de l'Université de Toronto (sciences naturelles); et Tony Pawson, biologiste moléculaire, de l'hôpital Mount Sinai de Toronto et de l'Université de Toronto (sciences de la santé). Pour la quatrième année consécutive, le Groupe Banque Scotia a commandité le dîner de remise des Prix et la publication des annonces de félicitations.

Les Prix Molson de 50 000 $ du Conseil des Arts du Canada ont été décernés au sculpteur Kiawak Ashoona (Cape Dorset, Nunavut) et à l'économiste Thomas Courchene (Université Queen's, Kingston) au cours de cérémonies qui se sont tenues respectivement les 11 avril et 23 mai 2000.

Les Prix de littérature autochtone du prince et de la princesse Édouard ont été décernés à Dan David (Winnipeg), Connie Fife (Vancouver), Walter Nanawin (Waasagomach Bay, Manitoba), et Anna Marie Sewell (Edmonton). Subventionnés par le gouvernement du Canada, ces prix font partie du cadeau que le gouvernement a officiellement offert au prince et à la princesse à l'occasion de leur mariage en juin 1999.

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé qu'un donateur américain anonyme prêtera à la Banque d'instruments de musique trois instruments de grande qualité pour une période de deux ans à compter de 2000 : le violon Pressenda de 1820, le violon Rocca de 1902 et le violoncelle Stradivarius Bonjour de 1696 qui est évalué à 4 millions de dollars américains. En outre, le Conseil prêtera son violon Stradivarius Windsor-Weinstein de 1717 pour une période de trois ans débutant en 2000. Ces quatre instruments seront mis à la disposition de jeunes musiciens talentueux au seuil d'une carrière internationale de soliste ou de chambriste, et ce, au terme d'un concours national qui se tiendra au milieu de l'année 2000.

M. Andrew Shaw (Toronto) a généreusement fait don d'un archet de violoncelle Shaw-Adam à la Banque d'instruments de musique. L'archet, évalué à 30 000 $, sera d'abord offert au gagnant du concours pour le prêt du violoncelle Stradivarius Bonjour.

Le Conseil des Arts du Canada a fait l'annonce de la nouvelle formule concernant les Prix littéraires Canada-Japon. Décernés une fois tous les deux ans, ces prix d'une valeur maximale de 20 000 $ comprennent deux volets, soit les livres publiés et les projets de création littéraire sur des thèmes liés au Japon, aux relations Canada-Japon ou, encore, favorisant la compréhension mutuelle entre les deux pays. Les lauréats seront choisis à l'occasion d'un concours national qui se tiendra à l'été 2000.

Susan Low-Beer (Toronto) a reçu le Prix Saidye-Bronfman de 20 000 $ pour l'excellence dans les métiers d'arts.

M^me^ Lela Wilson a fait un deuxième don généreux à la dotation York-Wilson, ce qui a permis de doubler la valeur du Prix et de le porter à 20 000 $, à compter de l'année 2000.

Le Conseil a décerné trente bourses de recherche Killam (16 nouveaux récipiendaires et 14 bourses reconduites) à d'éminents chercheurs d'universités canadiennes. D'une valeur approximative de 70 000 $ chacune, les bourses permettent aux récipiendaires de poursuivre des travaux de recherche pendant deux ans.

Chaque année, le Conseil décerne des prix à une centaine d'artistes et de chercheurs qui ont apporté des contributions remarquables dans les domaines des arts et de la recherche au Canada. Plusieurs prix résultent de dotations privées et sont octroyés sur une base permanente. Ces généreux donateurs sont des visionnaires qui ont contribué de façon importante à l'accroissement du patrimoine culturel du Canada. Bien que tous les paliers de gouvernement peuvent faire beaucoup pour encourager les arts, l'appui soutenu de donateurs du secteur privé — tant les particuliers que les entreprises — est d'une importance capitale pour la vitalité du milieu culturel.

La Banque d'œuvres d'art

De nombreux changements ont marqué l'année financière 1999-2000 à la Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada, le plus remarqué fut sans doute son déménagement du centre-ville à l'est d'Ottawa. Les nouveaux locaux sont d'accès plus facile, ils répondent à merveille aux besoins spécifiques de la Banque et le loyer est moins élevé. L'Ottawa Citizen a dit de l'inauguration des nouveaux locaux en octobre 1999 qu'il s'agissait de la plus extraordinaire soirée non bureaucratique de la saison. Plus de 800 personnes vêtues de noir ont reçu à leur arrivée une paire de gants blancs et une invitation à passer une agréable soirée. La publicité entourant l'événement a fait basculer l'image de la Banque, de celle d'une Banque d'œuvres d'art à faible croissance et aux exposition publiques limitées à celle d'une Banque en pleine période de renouvellement.

Afin d'accroître le nombre des œuvres louées, en particulier aux gens d'affaires, et d'augmenter ses revenus, la Banque d'œuvres d'art a opté, en 1999, pour une agressive campagne de marketing. Le slogan adopté par la Banque, « Des œuvres d'art pour votre lieu de travail », s'est retrouvé dans sa nouvelle brochure, ses annonces télé, son exposition au Centre national des Arts et sur les inscriptions figurant sur le camion de la Banque. Le président du Conseil, Jean-Louis Roux, et la directrice de la Banque, Victoria Henry, ont fait un clip vidéo pour le nouveau site web de la Banque. La presse écrite et la télévision ont parlé du déménagement et d'importants articles sont parus dans le *National Post* et l'*Ottawa Life*.

Cette activité a attiré de nouveaux clients et a eu pour résultat de porter à 1 250 000 $ les revenus de la Banque, ce qui représente 100 000 $ de plus que prévu. Ainsi, les pertes de 363 000 $ prévues pour l'année financière 1999-2000 n'ont été que de 45 000 $. En 1999-2000, le nombre des œuvres louées a augmenté de 4 p. 100 et celui des œuvres louées aux entreprises est passé de 9 p. 100 à 11,5 p. 100 du nombre total. Les revenus ont donc augmenté de 8,3 p. 100.

Durant cette même année, la directrice et les consultants de la Banque d'œuvres d'art ont énormément sillonné le Canada. La directrice s'est rendue dans l'Est, l'Ouest et au Yukon; et les consultants, à Terre-Neuve, Montréal et Toronto. Ces voyages ont permis à la Banque d'établir des contacts avec de nouveaux clients et de rappeler son activité de location d'œuvres d'art. «La Banque d'œuvres d'art se porte très bien » ont commenté de concert différentes sources dans toutes les régions du pays.

Parmi les nombreux nouveaux clients de 1999-2000, on retrouve Rideau Hall. Son Excellence Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, a choisi quelques œuvres de la Banque, la plupart contemporaines, pour les exposer dans les salles publiques de la résidence officielle. De plus, les œuvres des lauréats des premiers Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques, financés et administrés par le Conseil des Arts du Canada, seront également exposées tout l'été à Rideau Hall. La Banque d'œuvres d'art a participé à l'organisation de cette dernière exposition.

En 1999-2000, la Banque a par ailleurs amorcé une analyse systématique de sa collection. La Banque devait déterminer la valeur actuelle des 18 000 œuvres de sa collection, restaurer ou encadrer à nouveau certaines œuvres et étudier les questions concernant l'entreposage. Sous la direction d'un évaluateur professionnel, la Banque a entrepris l'évaluation de toute sa collection. Jusqu'à maintenant, plus de 7 000 œuvres ont été évaluées et les fichiers des artistes ont été mis à jour. Les artistes et marchands d'œuvres d'art ont accueilli très positivement cette initiative.

Parmi les principaux objectifs pour 2000-2001 (objectifs identifiés dans le rapport de 1995 du Comité de transition de la Banque d'œuvres d'art), figure celui de solliciter des avis sur les questions clés de la rentabilité, de l'équité pour les artistes et du renouvellement de la collection. Un comité consultatif, formé à l'automne 1999, étudiera ces questions. Il se compose de Marcel Brisebois, directeur du Musée d'art contemporain, d'Olga Korper, directrice de la Olga Korper Gallery, de Marlene Creates, artiste, de David Thauberger, artiste, et de Matthew Teitelbaum, directeur du Musée des beaux-arts de l'Ontario. Le premier rapport de ce comité consultatif devait être soumis au conseil d'administration du Conseil en juin 2000.

La Commission du droit de prêt public

La Commission du droit de prêt public (CDPP) a célébré sa quatorzième année d'existence en février 2000 non seulement en distribuant un montant de 8 052 114 $ aux auteurs canadiens, mais aussi en organisant un colloque international de quatre jours sur le droit de prêt public.

Afin de s'acquitter de son mandat, consistant à faire des paiements aux auteurs canadiens dont les ouvrages font partie des collections des bibliothèques publiques et des bibliothèques universitaires canadiennes, la Commission du DPP a vérifié les catalogues de 24 bibliothèques cette année. Des 49 075 titres admissibles inscrits au programme, 45 655 ont été trouvés dans au moins l'une des bibliothèques visées par le programme et ont ainsi fait l'objet d'un paiement aux auteurs.

Le programme a connu une croissance particulièrement forte cette année, tant en ce qui concerne les nouveaux auteurs inscrits (637 en 1999-2000 en comparaison de 586 en 1998-1999) qu'en ce qui concerne les nouveaux titres inscrits (2 958 en 1999-2000 par rapport à 2 403 en 1998-1999). Cette croissance n'est pas que le signe d'une industrie des lettres et de l'édition très florissante, elle est également le signe de l'appui constant et de l'intérêt manifesté par les bibliothèques canadiennes.

Devant faire face à cette croissance et au gel de ses crédits, la Commission a dû diminuer le montant qu'elle paie chaque fois qu'un titre est trouvé dans l'une des bibliothèques visées. Ce montant est passé de 37,88 $ (en 1998-1999) à 34,45 $ (en 1999-2000), ce qui représente une baisse de 8,9 p. 100; le montant moyen des paiements est passé de 695 $ l'année dernière à 663 $ cette année. Bien que cette diminution des montants ait quelque peu refroidi l'enthousiasme des auteurs, le programme demeure une source de grande fierté pour les écrivains, les traducteurs et les illustrateurs. Plusieurs ont d'ailleurs écrit à la Commission pour attester de la reconnaissance tangible et efficace que leur apporte ce programme.

***Forest Figures** de Peter von Tiesenhausen, œuvre exécutée dans le cadre du Festival Zone 6B : Art et environnement de la Art Gallery d'Hamilton, qui constitue un des 184 projets du Fonds du nouveau millénaire pour les arts du Conseil des Arts du Canada, réalisé en collaboration avec Artists Inc., McMaster Museum of Art et Burlington Art Centre (Ontario) (Photo gracieusement fournie par l'artiste)*

La Commission du DPP a souligné ses succès en se faisant l'hôte du troisième Colloque international sur le droit du prêt public. Le Colloque s'est tenu à la Bibliothèque nationale du Canada et au Musée canadien des civilisations du 1er au 4 octobre 1999. La Commission y a accueilli plus de 90 représentants de 17 pays dont 11 ont déjà un programme de ce genre. Les deux premiers colloques avaient eu lieu au Royaume-Uni (en 1995) et au Danemark (en 1997). Une des grandes réussites du Colloque canadien a été le renforcement des liens avec les représentants. Ces liens permettront de développer et d'améliorer les divers programmes de DPP. En accueillant des délégués du Chili, du Mexique et des États-Unis — pays qui n'ont pas encore de programme de DPP —, ce colloque a permis de mieux faire connaître le droit de prêt public à d'autres pays. (Il est à noter que le Canada est le seul pays ayant un programme de DPP en Amérique.)

Le Colloque a surtout traité de la philosophie qui anime le droit de prêt public. La plupart des pays confondent, dans la gestion de leur programme, la notion de politique culturelle à celle de droit d'auteur. Ainsi, les programmes de DDP de certains pays, tout en reconnaissant le droit des auteurs d'être payés pour l'utilisation de leurs ouvrages dans les bibliothèques publiques, encouragent aussi la production d'œuvres culturellement importantes. Dans le programme de DPP canadien, la politique culturelle l'emporte sur la notion du droit. Ce débat, auquel vient s'ajouter celui sur l'admissibilité des nouveaux médias au DPP, se poursuivra et fera partie des préoccupations du programme de DPP canadien qui entre déjà dans sa quinzième année.

La Commission canadienne pour l'UNESCO

La commission canadienne pour l'UNESCO agit à titre de conseillère pour le gouvernement du Canada en ce qui concerne les relations de ce dernier avec l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), l'un des principaux organismes spécialisés des Nations Unies. La Commission encourage aussi la collaboration volontaire entre les organismes de la société civile canadienne et l'UNESCO. La Commission canadienne pour l'UNESCO, créée en 1957, est un organisme autonome qui fait partie du Conseil des Arts du Canada.

Les réserves de la biosphère

En janvier 2000, par suite de la recommandation faite par la Commission canadienne, l'UNESCO a accordé les statuts de réserve de la biosphère à la région du lac Redberry, en Saskatchewan, et à celle de la baie de Clayoquot, en Colombie-Britannique. Les réserves de la biosphère sont des régions naturelles où les gens pratiquent une économie locale tout en préservant la diversité biologique des différents écosystèmes. Cela porte à huit le nombre des réserves de la biosphère au Canada. Les six autres réserves sont celles du Mont-Saint-Hilaire et de la région de Charlevoix, au Québec; de Long Point et de l'escarpement du Niagara, en Ontario; du mont Riding au Manitoba; et de Waterton, en Alberta.

L'exploitation forestière de la baie de Clayoquot a été, pendant de nombreuses années, un sujet de controverse. Le Comité canadien du programme sur l'homme et la biosphère (MAB), en collaboration avec les groupes autochtones, les environnementalistes, les pêcheurs, l'industrie touristique de la région et les quatre paliers de gouvernement, a réussi à faire en sorte que les parties s'entendent sur la façon d'obtenir un juste équilibre entre les intérêts économiques et environnementaux.

Depuis 1915, la région du lac Redberry est une réserve fédérale pour les oiseaux migrateurs et le lieu d'habitat de 180 espèces d'oiseaux dont plusieurs sont considérées en voie de disparition, menacées d'extinction ou, encore, extrêmement rares. Le lac salin, occupant la plus grande partie de la réserve, a été reconnu par la communauté scientifique comme un indicateur essentiel à l'étude des variations climatiques.

Plan stratégique

Lors de son assemblée générale annuelle de mars 1999, la Commission a adopté un plan stratégique qui lui a permis de passer en revue ses activités courantes et de tracer les lignes directrices de son avenir. La mise en application de ce plan stratégique a conduit à une restructuration de la Commission, au recrutement de nouveaux membres et partenaires, et a favorisé une plus grande promotion et une meilleure image publique des diverses activités de la Commission. Grâce à la combinaison de ces efforts, la Commission a pris de plus en plus d'importance comme agent de changement dans la société civile.

La culture de la paix

L'an 2000 a été proclamé par les Nations Unies l'Année internationale de la culture de la paix. Le concept de culture de la paix repose à la fois sur celui d'une paix durable et active, et sur celui du respect des droits de l'Homme dans l'action quotidienne. La culture de la paix ne signifie pas uniquement l'absence de guerre, il s'agit surtout d'un engagement personnel à éliminer la violence partout où elle se manifeste (dans les cours d'école, au sein des familles, ou entre les communautés ethniques et les nations).

Jean Chrétien, premier ministre du Canada, et Ujjal Dosanjh, premier ministre de la Colombie-Britannique, dévoilent une plaque désignant la baie de Clayoquot, réserve de la biosphère de l'UNESCO. (Photo : Archives du CP / Chuck Stoody)

La Commission canadienne pour l'UNESCO, conjointement avec ses membres et ses partenaires, fait activement la promotion de la culture de la paix au Canada. En décembre 1999, 70 personnes représentant plus de 40 ONG ou ministères ont participé à une rencontre d'organismes, sous l'égide de la Commission, afin de procéder à l'inauguration de l'Année internationale de la culture de la paix au Canada.

Les activités pour le développement d'une culture de la paix comprennent des conférences et des séminaires, des productions théâtrales, des vidéos et des activités d'initiative locale. De façon concrète, les gens peuvent démontrer leur engagement personnel à la culture de la paix, en signant le Manifeste 2000 sur le site de l'UNESCO, à l'adresse www.unesco.org/manifesto2000. Sur la recommandation du Groupe de parlementaires amis de l'UNESCO, trois cents parlementaires canadiens ont signé le Manifeste.

La danseuse albertaine Tanya Dobler dans une chorégraphie de Jean-Paul Comelin, Les nuits d'été. (Photo : Trudie Lee)

Rapport financier

Aperçu financier 51

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers 53

Rapport du vérificateur 54

États financiers 55

Image de la production Domestik *du* Battery Opera *de Vancouver, création et performance de* Lee Su-Feh *et de* David MacIntosh. *(Photo : Jamie Griffiths)*

Aperçu financier

Les pages suivantes brossent un aperçu des états financiers consolidés du Conseil des Arts du Canada. L'objectif visant à maximiser les subventions accordées aux artistes et aux organismes artistiques a continué d'être l'une des priorités du Conseil en 1999-2000. Au cours de cette année, le gouvernement a approuvé l'octroi de crédits supplémentaires annuels de 25 millions de dollars, cette somme représentant une augmentation permanente du financement initial du Conseil.

Revenus

La volatilité des cours a continué de caractériser les marchés boursiers mondiaux lors de la dernière année financière. En conséquence, les gestionnaires en placement du Conseil ont continué d'être très actifs dans la gestion des fonds du Conseil et ils ont permis à ce dernier d'enregistrer des revenus de placement plus élevés que ceux de l'année précédente.

Dépenses des subventions

Les dépenses des subventions liées aux programmes consacrés aux arts, à la Commission du droit de prêt public et au Fonds du nouveau millénaire pour les arts sont demeurées les mêmes qu'en 1999. La stabilité de ces dépenses est due au soutien financier supplémentaire accordé, pour une deuxième année, au Fonds du nouveau millénaire, ainsi qu'aux subventions visées par les priorités stratégiques de répartition des 25 millions de dollars identifiées dans le Plan d'entreprise

Dépenses de fonctionnement et services

En 1998-1999, le Conseil a pris un certain nombre d'initiatives ponctuelles liées à la diffusion et à la promotion des activités du Conseil, ces initiatives n'ont pas été renouvelées en 1999-2000. Ces activités ont permis à la communauté artistique de mieux comprendre le rôle du Conseil et la nature de ses activités. Les dépenses de fonctionnement pour la location de bureaux ont surtout augmenté en raison des frais entraînés par les modifications apportées par le gouvernement provincial au calcul de l'impôt foncier et, aussi, en raison de la location de bureaux supplémentaires. En outre, il faut compter les dépenses additionnelles pour le recours à des contractuels, pour les frais d'imprimerie relatifs à des publications ponctuelles de la Commission canadienne pour l'UNESCO ainsi que pour les frais liés à des recherches particulières, à l'organisation d'une réunion internationale d'organismes culturels, à la création du site web du Conseil et à la promotion des activités des programmes du Conseil.

Autres observations

En mars 1999, l'Institut canadien des comptables agréés publiait un rapport sur les nouvelles orientations concernant les avantages futurs accordés au personnel. Ces orientations proposent une reconnaissance des coûts liés aux primes de retraite et à certains avantages complémentaires à la retraite, applicables à la période d'emploi au Conseil. Ces orientations entrent en vigueur pour toutes les années financières suivant le 1er janvier 2000. La direction étudie déjà les incidences de ces nouvelles orientations sur le Conseil des Arts du Canada.

Stratégie d'investissement

Le Conseil fait des placements afin de générer un rendement annuel suffisant pour compléter ses crédits parlementaires et conserver le pouvoir d'achat de son capital de dotation. La gestion prudente et diligente du Conseil de son fonds de dotation comprend quatre éléments :

- un Comité de placement formé de professionnels des milieux des affaires et des finances;
- un mandat clair et précis, et des politiques solides en matière de placements;
- le recours à des gestionnaires pour administrer quotidiennement les placements;
- un service d'évaluation financière pour suivre la performance des gestionnaires en placement.

Pour s'assurer d'un pouvoir d'achat à long terme de ses ressources financières et de rendements lui permettant de toujours mieux financer ses activités, le Conseil des Arts investit la plus grande partie de son actif sur les marchés boursiers du monde, incluant les marchés canadiens. En raison des restrictions imposées par son donateur, le portefeuille des dotations Killam est formé, en grande partie, d'un ensemble équilibré de titres canadiens.

Rapport de placement

Au 31 mars 2000, la valeur du portefeuille sur les marchés atteignait 291 millions de dollars, ce qui représente une augmentation

« Alien Stare » (regard d'un étranger) du film Diary of an Alien(1999) d'Ellen Raine-Scott (Vancouver).

de 9 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Les gestionnaires en placement du Conseil ont été en mesure de dénicher, sur les marchés boursiers mondiaux, des placements qui ont donné une plus-value au portefeuille. Le tableau ci-dessous fait état du rendement du portefeuille du Conseil des Arts et de ses dotations, ainsi que de celui des dotations Killam pour l'année en cours et les cinq dernières années, en fonction de calculs annualisés.

	Fonds de dotation du Conseil et autres dotations		Dotations Killam	
	1 AN	5 ANS	1 AN	5 ANS
Rendement total	10,0 %	14,5 %	11,7 %	12,4 %
Taux d'inflation	3,0 %	1,7 %	3,0 %	1,7 %
Rendement réel	7,0 %	12,8 %	8,7 %	10,7 %

Le rendement total des placements de l'année courante s'est amélioré comparativement à l'année précédente (4,4% au lieu de 4,2 %). Toutefois, la volatilité des marchés boursiers mondiaux et le taux élevé de liquidité ont continué de l'influencer le rendement. Au cours des dernières années, la fondation Killam a été autorisée à n'utiliser que les intérêts rapportés et les dividendes réalisés par le portefeuille. Au cours de l'année, la fondation Killam a appris, par la voie d'un avis juridique, qu'elle pouvait comptabiliser les gains et les pertes liés au capital de son portefeuille dans les dépenses autorisées.

COMITÉ DE PLACEMENT

Au 31 mars 2000, la composition du Comité d'investissement était la suivante :

John W. Crow, *Président*
Jean-Louis Roux, *Président du Conseil des Arts du Canada*
François Colbert, *Vice-président du Conseil des Arts du Canada*
Michel Théroux, *Président de la Jas. A. Ogilvy Inc.*
John H. Matthews, *Consultant*
Nancy Orr-Gaucher, *Présidente du groupe Dynamix*
J. William E. Mingo, *Associé à la Stewart McKelvey Sterling Scales*
Tania Willumsen, *Consultante*

COMITÉ DE LA VÉRIFICATION ET DES FINANCES

Au 31 mars 2000, le Comité de la vérification et des finances se composait des membres du Conseil suivants :

François Colbert, *Président*
Jean-Louis Roux
Richard Laferrière
Irving Zucker

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers ci-joints du Conseil des Arts du Canada et toute l'information comprise dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers ont été établis par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus. Quand plusieurs méthodes comptables existent, la direction a choisi celles qui lui semblaient les plus appropriées selon les circonstances. Les états financiers ne sont pas précis vu qu'ils contiennent des montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction a déterminé ces montants de façon raisonnable pour que les états financiers donnent une image fidèle à tous les égards importants. La direction a préparé l'information financière présentée dans le reste du rapport annuel et s'est assurée que cette information concorde avec les états financiers.

Le Conseil des Arts du Canada s'est doté de systèmes de contrôle interne comptable et administratif qui sont de qualité supérieure et dont le coût est raisonnable. Ces systèmes ont pour but de donner une assurance raisonnable que l'information financière fournie est pertinente, fiable et exacte et que les actifs de l'organisme sont contrôlés de façon appropriée et qu'ils sont convenablement protégés.

Le Conseil doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et qu'elle examine et approuve les états financiers. Il assume cette responsabilité en grande partie par l'intermédiaire de son Comité de la vérification et des finances.

Le Comité de la vérification et des finances est formé de membres du Conseil nommés par le Conseil. Il rencontre périodiquement la direction et le vérificateur externe pour discuter de points concernant le rapport financier, le système de vérification et le processus de communication de l'information financière, afin d'examiner le rapport annuel, les états financiers et le rapport du vérificateur externe. Le Comité soumet ses constatations à l'examen du Conseil lorsque celui-ci approuve les états financiers.

Le vérificateur général du Canada, vérificateur indépendant du Conseil, vérifie les opérations et les états financiers du Conseil et rédige un rapport sur ceux-ci.

La directrice,

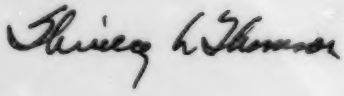

Le secrétaire-trésorier,

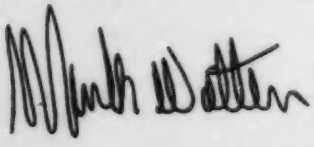

Le 24 mai 2000

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil des Arts du Canada
et à la ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan du Conseil des Arts du Canada au 31 mars 2000 et les états des résultats, de l'évolution de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2000 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Pour le vérificateur général du Canada

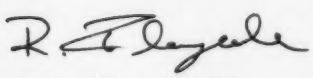

Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 24 mai 2000

États financiers

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

au 31 mars 2000 **Bilan** *(en milliers de dollars)*

	2000	1999
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	9 658 $	15 042 $
Revenus de placements débiteurs	2 732	2 292
Débiteurs	1 520	1 095
Frais reportés	1 120	1 310
	15 030	19 739
Placements (note 4)	268 073	247 036
Œuvres d'art et instruments de musique (note 5)	19 056	19 027
Autres immobilisations, au net (note 6)	4 899	3 221
Total de l'actif	**307 058 $**	**289 023 $**
PASSIF		
Passif à court terme		
Subventions à payer	21 757 $	24 577 $
Créditeurs et charges à payer (note 7)	3 051	2 639
	24 808	27 216
Crédits reportés (note 8)	2 412	2 768
Contributions reportées (note 9)	5 210	4 810
Total du passif	32 430	34 794
DOTATIONS PRIVÉES (note 10)	71 654	66 895
AVOIR		
Dotation		
Contribution initiale	50 000	50 000
Surplus affecté	126 770	108 770
	176 770	158 770
Surplus		
Investi dans des œuvres d'art et instruments de musique	19 056	19 027
Non affecté	7 148	9 537
	26 204	28 564
Total de l'avoir	202 974	187 334
Total du passif, des dotations privées et de l'avoir	**307 058 $**	**289 023 $**

Pour le Conseil :

Le président

Le vice-président

(Voir les notes complémentaires aux états financiers)

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

État des résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 *(en milliers de dollars)*

	2000	1999
REVENUS		
Revenus nets de placements (note 11)	31 701 $	22 747 $
Autres	1 657	1 286
Total des revenus	33 358	24 033
DÉPENSES		
Programmes		
Subventions (tableau 2)	113 878	114 560
Administration (tableau 3)	7 126	6 080
Services	2 129	2 584
	123 133	123 224
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 12)	1 283	1 178
Administration générale (tableau 3)	9 746	7 552
Frais nets de la Banque d'œuvres d'art (note 12)	140	601
Total des dépenses	134 302	132 555
Perte nette avant le crédit parlementaire	100 944	108 522
Crédit parlementaire	116 584	116 169
Bénéfice net	**15 640 $**	**7 647 $**

(Voir les notes complémentaires aux états financiers)

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

État de l'évolution de l'avoir

pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 *(en milliers de dollars)*

	2000	1999
DOTATION		
Contribution initiale	50 000 $	50 000 $
Surplus affecté		
Solde au début de l'exercice	108 770	96 770
Somme du surplus de fonctionnement affectée durant l'exercice	18 000	12 000
Solde à la fin de l'exercice	126 770	108 770
Solde de la dotation à la fin de l'exercice	**176 770 $**	**158 770 $**
SURPLUS		
Investi dans des œuvres d'art et instruments de musique		
Solde au début de l'exercice	19 027 $	18 496 $
Acquisitions nettes et ajustements au cours de l'exercice	29	531
Solde à la fin de l'exercice	19 056	19 027
Non affecté		
Solde au début de l'exercice	9 537	13 890
Bénéfice net	15 640	7 647
Acquisitions nettes et ajustements au cours de l'exercice	(29)	–
Somme affectée durant l'exercice	(18 000)	(12 000)
Solde à la fin de l'exercice	7 148	9 537
Solde à la fin de l'exercice	**26 204 $**	**28 564 $**

(Voir les notes complémentaires aux états financiers)

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 *(en milliers de dollars)*

	2000	1999
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Bénéfice net	15 640 $	7 647 $
Éléments sans incidence sur les fonds		
Amortissement - autres immobilisations	1 147	793
Amortissement - autres immobilisations - Banque d'œuvres d'art	113	5
	16 900	8 445
Variation des éléments hors fonds de l'actif et du passif liés au fonctionnement	(3 068)	5 636
Fonds provenant des activités de fonctionnement	13 832	14 081
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contributions reçues de dotations	193	–
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Revenus de placements crédités directement aux dotations privées	–	2 427
Contributions reportées créditées aux dotations privées grevées d'une affectation d'origine interne	4 566	1 157
Augmentation nette des placements	(21 037)	(11 871)
Acquisition d'autres immobilisations	(2 938)	(1 824)
Produit de la vente d'autres immobilisations	–	4
Fonds affectés à des activités d'investissement	(19 409)	(10 107)
Augmentation (diminution) des fonds	(5 384)	3 974
Position de trésorerie au début de l'exercice	15 042	11 068
Position de trésorerie à la fin de l'exercice	**9 658 $**	**15 042 $**

(Voir les notes complémentaires aux états financiers)

1. *Pouvoirs, activités et objectifs*

Le Conseil des Arts du Canada, constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil des Arts du Canada n'est pas assujetti à la partie X de cette loi. Le Conseil des Arts du Canada est un organisme national qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts ainsi que la production d'œuvres d'art. Il cherche à atteindre ces objectifs en attribuant des subventions aux artistes et aux organismes artistiques professionnels canadiens. Le Conseil des Arts s'est aussi vu confier des fonctions et des tâches relatives à la Commission canadienne pour l'UNESCO.

2. *Conventions comptables importantes*

Voici les principales conventions comptables :

a) Placements

Les placements sont inscrits au prix coûtant et sont dévalués à la valeur marchande lorsque la perte de valeur est considérée permanente.

b) Œuvres d'art et instruments de musique et autres immobilisations

Le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au prix coûtant et amortis sur leur durée utile estimative selon la méthode linéaire suivante :

Matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	durée du bail

Les acquisitions d'œuvres d'art et d'instruments de musique sont inscrits au prix coûtant. Les dons d'œuvres d'art et d'instruments de musique sont inscrits à la valeur d'expertise. Aucun amortissement n'est enregistré pour ces actifs.

c) Prestations de cessation d'emploi

Les employés ont droit à des prestations particulières de cessation d'emploi, en vertu de la politique et des conditions d'emploi du Conseil des Arts. Le coût de ces prestations est inscrit au fur et à mesure que les avantages des employés s'accumulent.

d) Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire est constaté à titre de revenu de l'exercice pour lequel il est approuvé par le Parlement. Les crédits parlementaires visant des exercices futurs, qui sont reçus du Parlement avant la fin de l'exercice, sont inscrits comme crédits parlementaires reportés.

e) Contributions

Le Conseil des Arts du Canada applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions.

Les contributions annuelles sont constatées à titre de revenu de l'exercice au cours duquel elles sont reçues ou de l'exercice au cours duquel les fonds sont

engagés pour le Conseil des Arts du Canada, si le montant peut être raisonnablement estimé et si leur perception est raisonnablement assurée.

Sont inscrits à titre de revenu de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés, les intérêts et dividendes nets non affectés, les gains ou pertes de capital nets non affectés réalisés, les droits de location de la Banque d'œuvres d'art et les autres revenus. Les revenus de placements grevés d'affectations d'origine externe sont inscrits comme contributions reportées et sont constatés à titre de revenu de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

Les contributions de dotations sont constatées à titre d'augmentations directes des dotations privées.

Les contributions reçues autrement qu'en espèces sont inscrites à leur juste valeur à la date à laquelle elles sont reçues par le Conseil des Arts du Canada.

f) Régime de retraite

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil cotisent à parts égales à ce régime. Cette cotisation représente l'obligation totale du Conseil pour le régime de retraite. Le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

g) Avantages complémentaires à la retraite

Les employés à la retraite peuvent participer aux régimes d'assurance dentaire, d'assurance médicale et d'assurance-vie du Conseil. Le Conseil contribue au maximum à la moitié du coût de l'assurance médicale des employés à la retraite, et le passe en charges lors du décaissement. Le coût des autres assurances est à la charge exclusive des employés à la retraite.

h) Subventions

Les subventions sont inscrites à titre de dépenses de l'exercice pour lequel elles ont été approuvées par le Conseil. Les subventions annulées et les remboursements de subventions autorisées au cours des exercices antérieurs sont déclarés comme revenus.

3. *Encaisse et dépôts à court terme*

Le Conseil investit ses surplus temporaires dans un fonds commun à court terme géré par Lancaster Investment Counsel. Tous les titres détenus dans le fonds sont cotés R1 (bas), A (bas) ou mieux par une agence reconnue de cotation de titres. Sauf pour les titres fédéraux et ceux garantis au niveau fédéral, pas plus de 10 % du portefeuille à court terme n'est investi dans les titres d'un même émetteur.

La valeur comptable nette des dépôts à court terme aux 31 mars 2000 et 1999 équivalait approximativement à la valeur marchande.

4. *Placements*

	2000		1999	
	Prix coûtant	Valeur marchande	Prix coûtant	Valeur marchande
Dotation du Conseil des Arts du Canada et autres dotations		(en milliers de dollars)		
Fonds communs	179 401 $	198 634 $	159 865 $	187 038 $
Obligations	29 122	28 580	28 983	29 278
Hypothèques	10	10	11	11
	208 533	227 224	188 859	216 327
Dotations Killam				
Obligations	28 880	28 263	30 855	31 029
Fonds communs	18 119	19 813	15 912	18 349
Actions	12 541	15 644	11 410	11 963
	59 540	63 720	58 177	61 341
Total des placements	268 073 $	290 944 $	247 036 $	277 668 $

Les fonds communs sont regroupés en unités de deux fonds communs d'actions internationales, 47,3 % dans le Brinson Global Equity (Canada Fund for Canadian Charitable Trusts) et 52,7 % dans le Templeton Master Trust - Series 2.

Toutes les obligations sont cotées « BBB » ou mieux par une agence reconnue de cotation de titres. À l'exception des titres fédéraux et ceux garantis au niveau fédéral, pas plus de 10 % du portefeuille d'un gestionnaire ne peut être investi dans les titres d'un même émetteur. Au 31 mars 2000, la dotation du Conseil des Arts du Canada et les autres dotations, et les dotations Killam avaient investi toutes les obligations du gouvernement du Canada pour une durée moyenne de quatre ans et demi et le rendement selon la valeur du marché jusqu'à maturité est de 6,04 % (1999 – 5,07 %).

Le placement en actions représente un portefeuille diversifié d'actions ordinaires canadiennes de sociétés inscrites à l'Indice 300 de la bourse de Toronto.

5. *Œuvres d'art et instruments de musique*

La Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada possède le plus grand nombre d'œuvres d'art contemporaines canadiennes au Canada, soit 18 000 peintures, sculptures, dessins, photographies et gravures de plus de 2 500 artistes. La Banque loue ces œuvres d'art à des parties intéressées; actuellement, environ 5 800 œuvres sont louées à des ministères et organismes fédéraux, associations, hôpitaux, écoles, municipalités et entreprises privées.

Le Conseil des Arts du Canada a créé la Banque d'instruments de musique en 1985; celle-ci possède actuellement quatre instruments de qualité et un archet de valeur. Le premier instrument, un violoncelle Tecchler, a été acquis grâce aux efforts de levées de fonds de W.I.M.Turner et du violoncelliste Denis Brott. Le violoncelle Tecchler-Brott-Turner est prêté à Denis Brott pour la durée de sa carrière. Le deuxième instrument, le violon Stradivarius Windsor-Weinstein, a été acquis grâce au généreux transfert de l'instrument au Conseil des Arts du Canada par la Fondation du patrimoine de l'Ontario. Le Stradivarius Windsor-Weinstein, qui a été prêté à James Ehnes pour une durée de trois ans, a été retourné au Conseil en septembre 1999 et faisait l'objet de travaux de restauration au 31 mars 2000. Le troisième instrument, le violoncelle Petrus Ranta McConnell de 1674 a été acquis grâce à un généreux don de la Fondation de la famille J.W. McConnell. Le Petrus Ranta McConnell est actuellement prêté à Sophie Rolland pour la durée de sa carrière. Le quatrième instrument, le violoncelle Nicolaus

Gagliano McConnell de 1824, a aussi été acquis grâce à un généreux don de la Fondation de la famille J.W. McConnell. Le Nicolaus Gagliano McConnell est actuellement prêté à Denise Djokic pour une durée de deux ans. En 1999, le Conseil a reçu en don d'Andrew Shaw un archet de violoncelle de qualité. L'archet sera offert au lauréat du concours pour le prêt d'un violoncelle, lancé en juillet 2000.

6. *Autres immobilisations*

	2000			1999
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)			
Matériel de bureau	6 211 $	3 850 $	2 361 $	1 485 $
Améliorations locatives	5 804	3 266	2 538	1 736
	12 015 $	7 116 $	4 899 $	3 221 $

7. *Créditeurs et charges à payer*

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Comptes fournisseurs	946 $	509 $
Indemnités de départ à payer	881	672
Charges à payer	622	740
Indemnités de vacances à payer	302	290
Dépenses de salaires à payer	300	428
	3 051 $	2 639 $

8. *Crédits reportés*

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Avantage incitatif reporté (bail)	1 940 $	2 447 $
Banque d'œuvres d'art - location d'œuvres d'art	472	321
	2 412 $	2 768 $

L'avantage incitatif relatif à un bail représente un paiement reçu du propriétaire et est amorti en réduction de la dépense de location des locaux pour la durée du bail.

9. *Contributions reportées*

Les contributions reportées représentent la portion non utilisée des revenus nets des dotations reçues sous forme de legs et de dons affectées à des fins précises, et qui sont grevés d'affectations d'origine externe. Les contributions reportées comprennent également d'autres sources de revenus affectées à des fins précises. Les fonds des dotations sont inclus dans le portefeuille de placements du Conseil et la quote-part de chaque dotation est calculée selon la valeur marchande du portefeuille au moment où la dotation a été reçue. Le revenu net grevé d'affectations d'origine externe comprend les revenus de placements (intérêt, dividendes et gains ou pertes en capital) calculés annuellement selon la quote-part de chaque dotation, plus les revenus de toute autre source. Le revenu constaté au cours de l'exercice est égal aux dépenses des subventions et de l'administration engagées pour donner suite aux fins précises de chaque dotation.

	Contributions reportées (en milliers de dollars)				
	Solde au début de l'exercice	Revenu net (affectations d'origine externe)	Revenu constaté au cours de l'exercice	Affectations d'origine interne aux dotations privées	Solde à la fin de l'exercice
Bourses et Prix Killam	1 190 $	6 368 $	2 280 $	3 778 $	1 500 $
Prix Molson	50	383	138	95	200
Lynch-Staunton	100	395	49	346	100
John-G.-Diefenbaker	50	277	76	176	75
Joseph-S.-Stauffer	50	64	8	56	50
Bourses d'étude Coburn	20	175	20	115	60
Jean-A.-Chalmers	139	84	51	–	172
Vida-Peene	–	97	97	–	–
Frances Elizabeth et J.P. Barwick	7	20	42	–	(15)
Prix littéraire Canada-Japon	12	41	1	–	52
Prix York-Wilson	10	44	18	–	36
Prix du duc et de la duchesse d'York	16	26	11	–	31
John-Stephen-Hirsch	32	21	1	–	52
John-B.C.-Watkins	213	20	15	–	218
Prix Ronald-J.-Thorn	18	18	12	–	24
Jean-M.-Beaudet	5	3	–	–	8
Petro-Canada	46	8	–	–	54
Fonds pour les générations futures	14	1	–	–	15
Fonds du Prix Glenn-Gould	981	65	91	–	955
Fonds Japon-Canada	1 290	75	319	–	1 046
Visites d'artistes étrangers	18	14	–	–	32
Commission canadienne pour l'UNESCO	529	58	58	–	529
Commission Internationale du Théâtre Francophone	20	70	74	–	16
	4 810 $	8 327 $	3 361 $	4 566 $	5 210 $

10. *Dotations privées*

Les dotations privées se composent de dons à fins déterminées reçus par le Conseil. Le principal doit demeurer intact. Le revenu de placement des dotations doit servir aux fins établies par les donateurs. Le Conseil peut également grever d'une affectation d'origine interne une partie du revenu des dotations privées.

Variations dans les dotations privées :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	66 895 $	63 311 $
Ajouter les dons reçus durant l'exercice :		
Prix York-Wilson	182	–
Autre	11	–
	193	–
Ajouter :		
Contributions reportées des dotations privées grevées d'une affectation d'origine interne	4 566	1 157
Revenus de placements crédités directement aux dotations privées	–	2 427
	4 566	3 584
Solde à la fin de l'exercice (tableau 1)	71 654 $	66 895 $

11. *Revenus de placements nets*

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Gains nets sur la disposition des placements	26 463 $	18 563 $
Intérêts et dividendes	12 101	9 301
Virement aux contributions reportées	(4 958)	(937)
Frais de gestion du portefeuille de placements	(1 905)	(1 753)
Revenus de placements crédités directement aux dotations privées	–	(2 427)
	31 701 $	22 747 $

12. *Commission canadienne pour l'UNESCO et Frais nets de la Banque d'œuvres d'art*

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Commission canadienne pour l'UNESCO		
Programme	347 $	471 $
Administration	936	707
	1 283 $	1 178 $
Frais nets de la Banque d'œuvres d'art		
Revenus de location	(1 242) $	(1 138) $
Autres revenus	(48)	(48)
Administration	1 317	1 782
Amortissement	113	5
	140 $	601 $

13. *Engagements*

a) Les paiements de subventions se prolongeant pendant les exercices à venir sont sujets à l'obtention de fonds du Parlement. Les subventions de cette catégorie approuvées avant le 31 mars 2000 sont payables comme suit :

	(en milliers de dollars)
2001	33 761 $
2002	5 903

b) Le Conseil est signataire de baux à long terme pour la location des locaux. Voici, au total, le loyer annuel minimum net :

	(en milliers de dollars)
2001	3 364 $
2002	3 364
2003	3 364
2004	2 098
2005	362
2006 - 2010	1 237

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, les loyers annuels ont été réduits de 3 129 000 $ (1999 - 3 107 000 $) par suite de sous-baux passés avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, et The Encon Group.

14. *Opérations entre apparentés*

En plus des opérations entre apparentés déclarées ailleurs dans les présents états financiers, le Conseil traite avec des ministères, des organismes et des sociétés d'État du gouvernement du Canada dans le cours normal de ses affaires. Ces opérations sont assujetties aux conditions applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises.

15. *Chiffres correspondants*

Certains chiffres de 1999 ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation adoptée en 2000.

Tableau 1

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Tableau des dotations privées

pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 *(en milliers de dollars)*

	2000	1999
Bourses et Prix Killam	59 773 $	55 996 $
Lynch-Staunton	2 916	2 570
Prix Molson	2 671	2 577
John-G.-Diefenbaker	1 799	1 622
Bourse d'étude Coburn	1 561	1 445
Vida-Peene	600	600
Joseph-S.-Stauffer	526	469
Jean-A.-Chalmers	500	500
Prix York-Wilson	444	262
Prix littéraire Canada-Japon	294	294
Prix du duc et de la duchesse d'York	188	188
John-Stephen-Hirsch	134	134
Frances Elizabeth et J.P. Barwick	113	113
Prix Ronald-J.-Thorn	107	107
Autres	28	18
	71 654 $	66 895 $

Tableau 2

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Tableau des subventions par service

pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 *(en milliers de dollars)*

	2000	1999
Programmes des arts (note 9)		
Musique	21 092 $	21 558 $
Théâtre	20 017	20 349
Lettres et édition	17 850	17 415
Arts visuels	15 264	15 364
Danse	12 679	12 269
Arts médiatiques	8 947	9 145
Commission du droit de prêt public	8 053	8 033
Fonds pour le nouveau millénaire	3 720	5 318
Inter-arts	1 077	936
Autres	2 345	1 370
Programme Killam		
Bourses de recherche Killam	1 664	1 795
Prix commémoratifs Izaak-Walton-Killams	300	150
Autres prix et bourses		
Fonds Japon-Canada	298	102
Prix Molson du Conseil des Arts du Canada	100	200
Prix Vida-Peene	97	84
Bourse John-G.-Diefenbaker	75	75
Commission Internationale du Théâtre Francophone	70	74
Fonds Jean-A.-Chalmers	50	40
Prix Glenn-Gould	50	–
Autres prix et bourses < 50 000 $	130	283
	113 878 $	114 560 $

Tableau 3

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Tableau des dépenses d'administration

pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 *(en milliers de dollars)*

	2000			1999
	Programme	Administration générale	Total	Total
Traitements	4 624 $	2 431 $	7 055 $	6 198 $
Avantages sociaux	907	552	1 459	1 229
Locaux	54	2 681	2 735	2 270
Services professionnels et spéciaux	547	1 198	1 745	1 068
Amortissement	–	1 147	1 147	793
Impression, publication et reprographie	258	709	967	576
Déplacements du personnel	459	123	582	464
Communications	183	234	417	396
Dépenses des réunions, y compris honoraires des membres	46	222	268	197
Dépenses et matériel de bureau	32	219	251	177
Gestion de l'information	8	222	230	220
Dépenses diverses	8	8	16	44
	7 126 $	9 746 $	16 872 $	13 632 $